

Les Achéens et l'Ahhiyawa : Entre Mythes et réalités

Mémoire réalisé par

Théo Terrana

Promoteur

Jan Tavernier

Année académique 2016-2017

Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie M. Jan Tavernier, professeur à l'Université Catholique de Louvain. En tant que promoteur de mémoire, il m'a guidé dans mes recherches et m'a aidé à trouver des solutions pour avancer.

Je tiens également à remercier M. Jan Driessen, professeur à l'Université Catholique de Louvain, pour m'avoir soutenu dans la rédaction de ce mémoire, ses conseils ont été d'une aide précieuse.

Je remercie également Mme. Johanne Garny, doctorante à l'Université Catholique de Louvain, pour avoir su répondre à mes nombreuses interrogations.

Finalement, je souhaite vraiment remercier M. René Lebrun, Professeur extraordinaire émérite de l'Université Catholique de Louvain, pour avoir pris le temps d'écouter mes hypothèses et les conforter.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	5
1. Les Achéens et l’Ahhiyawa	5
2. La méthode suivie.....	6
3. Les difficultés	6
4. Plan et présentation du mémoire	7
1. État de la question.....	9
2. L’Ahhiyawa : entre Orient et Occident	13
2.1. Introduction.....	13
2.2. Mursili II	18
2.2.1. Inculpation de Madduwatta (CTH 147)	18
2.2.2. Les Annales de Mursili II.....	27
2.2.3. Rapport oraculaire (CTH 570.1)	37
2.2.4. Rapport oraculaire (CTH 571.2)	40
2.3. Tudhaliya IV	43
2.3.1. Traité entre Tudhaliya IV et Shaushga-muwa (CTH 105).....	43
2.3.2. Edit royal de Tudhaliya IV (CTH 211.4)	47
2.4. Datation incertaine	49
2.4.1. Rapport oraculaire (CTH 570.2)	49
2.4.2. Rapport oraculaire (CTH 572.1)	52
2.4.3. Rapport oraculaire (CTH 572.2)	54
2.4.4. La lettre de Tawagalawa (CTH 181).....	55
2.4.5. Lettre d’un roi Hatti à un frère du roi hittite (CTH 214.12.D).....	63
2.4.6. Lettre d’un officier Hittite à un roi du Hatti (CTH 209.12)	65
2.4.7. Lettre d’un roi Hatti à un roi d’Ahhiyawa (CTH 209.16).....	68
2.4.8. Fragment (CTH 214.12.E)	69

2.4.9. Inventaire (CTH 243.6)	70
2.4.10. Extrait d'une lettre d'un roi Hati concernant Urhi-Teshup (CTH 214.12.C)....	72
2.4.11. Lettre (CTH 214).....	75
2.4.12. Fragment (CTH 214.12. F).....	77
2.4.13. Liste des frontières (CTH 214.16).....	78
2.4.14. Memorandum (CTH 214.12B).....	79
2.4.15. Lettre (CTH 209.17).....	81
2.4.16. Lettre d'un roi d'Ahhiyawa ou hittite à un roi du Hatti ou d'Ahhiyawa (CTH 183).....	82
2.4.17. Prière de Mursili II/Muwatalli II/Urhi-Teshup (?) (CTH 214.12.A)	86
Conclusion/Discussion	88
Bibliographie:	92
Illustrations :	119

Introduction

1. Les Achéens et l'Ahhiyawa

Depuis plus de 2000 ans, la Guerre de Troie rapportée dans l'Iliade d'Homère n'a eu de cesse de façonner l'imaginaire occidental. De l'iconographie des vases attiques du 6^e siècle av. J.-C. en passant par les peintures baroques de Rubens du 17^e siècle ap. J.-C. jusqu'à nos jours, s'est posée la question de l'existence d'un ensemble de Grecs dénommé *Ἀχαιοί* par Homère - *Achéens* dans notre langue. Schliemann, archéologue allemand de la fin du 19^e siècle, tenta d'y répondre par l'archéologie en posant les fondations de l'archéologie homérique¹.

Une archéologie homérique qui commence par la découverte en 1871 de la supposée ville de Troie², située sur la colline d'Hissarlik en Turquie actuelle, et d'un matériel archéologique comparable à celui des Achéens décrits dans l'Iliade. Ce matériel, Schliemann le retrouvera également à Mycènes lors de fouilles effectuées en 1876³. C'est celui-ci même qui définira ce que l'on qualifiera de civilisation mycénienne, une civilisation qui se développa aux environs de 1650 à 1100 av. J.-C.⁴.

Après ces fouilles, le matériel archéologique relatif à cette période, de plus en plus nombreux au cours du temps, compléta le puzzle de nos connaissances sur ce qu'aurait pu être le monde contemporain de cette civilisation et de sa mythique guerre.

Parmi ce matériel, un ensemble de vingt-trois tablettes écrites en hittite, datées du règne de Mursili II, 1321 siècle av. J.-C. au règne de Tudhaliya IV, 1209 av. J.-C.⁵, a été retrouvé en 1906 par Hugo Winckler à Hattusa, la capitale des Hittites (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 1). Ces dernières rapportent un terme toujours questionné actuellement : Ahhiyawa.

Outre l'homophonie évidente qu'il existe entre les deux termes Achéens et Ahhiyawa, relevée par Emil Forrer en 1924, peut-on rapprocher ces textes hittites de l'épopée homérique ? La question que l'on posera dans ce mémoire sera : *Quelle est l'identité de ces Ahhiyawa ?*

¹ A propos de l'archéologie homérique, cfr. récemment Sherratt et Bennet 2016.

² À propos des fouilles conduites par Schliemann à Troie, cfr. Schliemann 1874 ; Schliemann 1880 ; Schliemann 1885. Plus récemment : Demakopoulou 1990

³ À propos des fouilles conduites par Schliemann à Mycènes, cfr. Schliemann 1878. Plus récemment : Demakopoulou 1990.

⁴ Pour une chronologie détaillée de la période mycénienne, cfr. Felsch 2000 : 29-71.

⁵ La datation proposée ici est personnelle et basée sur l'analyse des textes. Sa justification est donnée par les points *Datation* de l'analyse de chaque texte. Les années de règnes sont tirées de Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2. La méthode suivie

Étudier les Ahhiyawa c'est se plonger dans des textes dont toutes les subtilités linguistiques, idéologiques, ou les manques dans le texte, peuvent nous induire à des interprétations éloignées de la réalité. Ainsi, se justifie l'idée est de reprendre les différents textes mentionnant les Ahhiyawa et de confronter les contextes dans lesquels ils apparaissent. De cette manière, on devrait comprendre qui ils étaient et quelle était leur identité. Il a été établi dans ce mémoire qu'une identité se définit par un ensemble d'acteurs, un temps ainsi que des lieux.

$$\text{IDENTITÉ} = \text{ACTEURS} + \text{TEMPS} + \text{LIEUX.}$$

Le but étant, dans un futur proche ou éloigné, d'appliquer cette méthodologie à toutes les mentions pouvant dénoter les Achéens et l'Ahhiyawa que l'on pourrait rencontrer dans d'autres langues (akkadien, louvite, égyptien, etc.).

3. Les difficultés

Comme lorsque l'on aborde tout nouveau sujet qui nous est inconnu, un état de la question permet de comprendre le travail qui a déjà été effectué et de délimiter ainsi notre étude. Lorsque l'on se plonge dans la bibliographie disponible sur l'Ahhiyawa, on se rend compte que le sujet est abondamment étudié. Tous les textes mentionnant l'Ahhiyawa, connus à ce jour, sont publiés et largement discutés. De ce fait, je me suis permis dans un premier temps d'élargir mon sujet aux différentes mentions pouvant dénoter les Achéens homériques dans textes écrits en grec, hittite, akkadien, louvite et égyptien.

C'est après avoir lu l'Iliade, étudié ses acteurs et ses lieux que je me suis penché sur l'Ahhiyawa des textes hittites. Le problème est que l'ouvrage de référence (Beckman, Bryce et Cline 2011) s'est, au fur et à mesure de l'étude, révélé trop subjectif, comportant de mauvaises translitérations, de mauvaises traductions de la langue hittite et des interprétations trop souvent éloignées du texte original. Les datations proposées ont également été problématiques. C'est de cette manière que mon sujet s'est, à nouveau, réduit à l'étude du terme Ahhiyawa dans les textes hittites.

Une autre difficulté a été l'accès aux écrits qui parlent de l'Ahhiyawa et datés de la première moitié du 20^e siècle. La recherche de l'origine de certaines hypothèses n'a pu être menée comme souhaitée et devrait être effectuée pour tout travail postérieur.

4. Plan et présentation du mémoire

Ce mémoire abordera dans un premier temps un état de la question sur l’Ahhiyawa. Le but étant de mettre en avant les publications et les idées majeures qui découlèrent de ces études tout au long du XIX^e au XXI^e siècles de notre ère.

Le second chapitre « *L’Ahhiyawa : entre Orient et Occident* » sera entièrement consacré à l’analyse des textes hittites mentionnant l’Ahhiyawa et leur apport dans la reconstruction historique de l’Anatolie et du bassin égéen au II^e millénaire av. J.-C.

Ce chapitre se divisera en trois parties :

- 1) Les textes datés de Mursili II, dans laquelle seront analysées successivement les tablettes composants CTH 147, CTH 61. I, CTH 61.II, CTH 570.1 et CTH 571.2.
- 2) Les textes datés de Tudhaliya IV dans laquelle seront analysées successivement les tablettes composants CTH 105 et CTH 211.4.
- 3) Les textes dont la datation est incertaine, dans laquelle seront analysées successivement les tablettes composants CTH 214.12.A, CTH 570.2, CTH 572.1, CTH 572.2, CTH 181, CTH 183, CTH 209.12, CTH 214 ; CTH 214.12.C, CTH 209.16, CTH 209.17, CTH 214.12.B, CTH 214.12.D, CTH 214.12.E, CTH 214.12.F, CTH 214.16, CTH 243.6. Ces textes ont été replacés dans l’ordre chronologique qui me paraissait le plus vraisemblable de Mursili II à Tudhaliya IV. Les textes pour lesquels je n’ai pas pu assigner de règne sont placés en dernier avec une datation générale du 13^e siècle av. J.-C. A priori, aucun texte ne m’a paru dater du 12^e siècle av. J.-C.

D’un point vu purement pratique, les textes dans lesquels les mentions Ahhiyawa apparaissent ont été analysés en quatre points :

- 1. *Contenu du texte*, ce que le texte relate sans interprétations quelconques
- 2. *Datation*, afin de cadrer ces textes dans le temps
- 3. *Acteurs* et 4. *Toponymes*, qui permettront des comprendre qui sont les protagonistes du récit et dans quels lieux se déroulent leurs actions⁶.

⁶ Il est important de tenir compte que plusieurs villes portant le même nom ont pu exister dans la géographie hittite. Je n’ai pas connaissance de cas proprement hittite, mais on peut mentionner, en reprenant l’Iliade, le cas du

Afin de donner un aperçu des différents lieux mentionnés dans les textes Ahhiyawa, des cartes sont placées dans la partie illustration de ce mémoire (Fig. 1-4.). J'invite le lecteur à s'y référer lorsqu'il lira les points *Toponymes* des différents textes étudiés. Ces cartes correspondent au mieux à l'idée que je me suis faite de la géographie hittite et qui concordent à ma lecture des textes. Notons que le pays d'Ahhiyawa est déjà replacé sur la carte selon les suppositions de son auteur.

Une chronologie des rois hittites et leurs années de règne est fournie dans cette même partie illustration (Fig. 5.). Dans cette chronologie ont également été inclus les différents rois des pays anatoliens que l'on rencontre dans les textes Ahhiyawa.

Une conclusion/discussion fera le point sur l'identité des Ahhiyawa en reprenant les informations qui lui sont relatifs et que nous avons pu tirer de l'analyse des textes. On tentera à notre tour de replacer l'Ahhiyawa dans la géographie du monde anatolien et égéen du 14^e et 13^e siècle av. J.-C.

Dans la mesure du possible, certains passages problématiques ont été retraduits personnellement, mais pour que l'étude soit la plus objective possible il faudrait que la plupart des textes soient retranslittérés et retraduits entièrement⁷.

toponyme de Thèbes qui est aussi bien une ville d'Egypte que de Béotie mais également sans s final – Thèbe - une ville de Cilicie.

⁷ Les textes qu'il faut impérativement retraduire sont : CTH 183 CTH ; CTH 209.17 ; CTH 214.12.A ; CTH 214.12.C ; CTH 570.1 ; CTH 570.2 et CTH 572.1.

1. État de la question

L'origine du débat qui rapproche le terme hittite *Ahhiyawa* du terme homérique *Achéens*, qui sont considérés comme étant les Mycéniens depuis les fouilles de Schliemann, commence avec Emil Forrer, archéologue suisse et pionnier de l'hittitologie, qui, dès 1924, consacre une conférence ainsi que deux articles sur le sujet (Forrer 1924a ; Forrer 1924b)⁸.

Sa base de travail se constituait d'un ensemble de tablettes écrites en hittite et découvertes quelques années auparavant, durant les fouilles allemandes de 1906 conduites à Hattusa, actuelle Bogazkoy, sous la direction d'Hugo Winckler (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 1)⁹.

Dans son étude sur les textes *Ahhiyawa*, Forrer allait plus loin que le simple rapprochement du terme *Ahhiyawa* à *Achéens*. En effet, il faisait des liens entre les anthroponymes et toponymes présents dans les tablettes hittites et ceux retrouvés dans la légende la Guerre de Troie. Par exemple : Attarissiya = Atrée, Tawagalawa = Etéocles, Antarwa = Andreus pour les anthroponymes¹⁰ (Forrer 1924a : 114). Ayawala = Eolie/Eolide, Lazpa = Lesbos, Taruisa = Troie, Wilusa = Elaiusa, Milawanda = Milyas pour les toponymes (Forrer 1924a : 113).

Très rapidement, ces liens entre *Ahhiyawa* et *Achéens* ont été contestés par Friedrich (Friedrich 1927), Goetze (Goetze 1928) et Sommer (Sommer 1932) qui y voyaient un état anatolien plutôt que grec.

D'autres chercheurs, sans s'opposer à l'existence des *Achéens* dans les textes hittites, contesteront les liens toponymiques proposés par Forrer. Parmi ceux-ci : Kretschmer assimile Wilusa avec (W)ilios//Troie plutôt qu'avec Elaiusa (Kretschmer 1924 : 205). Hrozný lie Milawanda à Milet plutôt qu'à Milyas (Hrozný 1929 : 323-324).

Un premier compte rendu de la situation voit le jour en 1935, dans un ouvrage intitulé « *Hethiter und Achaër* » publié par Schachermeyr (Schachermeyr 1935).

⁸ Pour une biographie récente sur Emil Forrer, cfr : Oberheid 2007.

⁹ Pour prendre connaissance du corpus de texte utilisé par Forrer, il impératif de se référer à ses publications de 1924 (Forrer 1924a ; Forrer 1924b) auxquelles je n'ai pu avoir accès dans leur intégralité. Beckman, Bryce et Cline rapportent que Forrer s'est basé sur un ensemble d'environ 25 tablettes (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 1).

¹⁰ Notons qu'avant Forrer, Luckenbill suggère en 1911 un lien entre Alaksandu//Alexandre, Paris (Luckenbill 1911 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 2).

Deux ans plus tard, Sommer continuait d'attaquer la thèse achéenne dans sa publication « *Ahhijawa und kein Ende ?* » (Sommer 1937)¹¹. Dans cet ouvrage, il propose des textes encore non publiés mentionnant l'Ahhijawa¹².

Güterbock avait, peu de temps avant, publié CTH 214.12.C (Güterbock 1936) et Szemerényi publiera peu de temps après CTH 105 (Szemerényi 1945). CTH 214.12.C et CTH 105 auront une grande impactes sur la suite des études sur l'Ahhijawa. En effet, ces deux textes ont permis d'étayer nos connaissances sur les relations diplomatiques des Ahhiyawa avec les Hittites mais également avec les autres grandes puissances territoriales de l'Age du Bronze, notamment l'Égypte et l'Amurru.

Dans un article paru en 1998, Niemeier (Niemeier 1998) dresse la liste des différents auteurs qui postulent pour un Ahhiyawa situé en :

- Grèce continentale avec des possessions territoriales sur les îles et la côte sud-ouest de l'Asie mineure (Forrer 1924a, Forrer 1929, Forrer 1930, Schachermeyr 1935, Forrer 1937, Hrozny 1943, Mazzarino 1943, Daniel 1948, Delaporte 1948, Cavaignac 1950, Matz 1950, Nilsson 1950, Stella 1951, Stubbings 1951, Bury 1952, Dussaud 1953, Stella 1955, Barnett 1956, Schachermeyr 1958, Hammond 1959, Cavaignac 1960, Huxley 1960, Cornelius 1962, Liverani 1963, Aitchinson 1964, Desborough 1964, Taylour 1964, Cornelius 1973, Schachermeyr 1982, Güterbock 1983, Schachermeyr 1986, Güterbock 1984, Liverani 1988, Easton 1985, Freu 1987, Bryce 1989, Güterbock 1990).

- Crete (Cavaignac 1946, Gurney 1954, Helck 1987, Forlanini 1988).

- Anatolie de la région de Marmara dans la Troade (Hrozny 1929, Goetze 1933, Severyns 1960, Macqueen 1968, Houwink ten Cate 1973).

¹¹ Récemment Beckman a publié un article reprenant le titre de Sommer et retraçant l'histoire de combat entre supporter de la thèse achéenne et ses détracteurs (Beckman 2016). On peut considérer cet article comme le dernier état de la question paru à ce jour.

¹² Selon Beckman, Bryce et Cline : CTH 183 ; CTH 209.12 ; CTH 211.4 ; CTH 214.12.A ; CTH 209.17 ; CTH 209.16 ; CTH 214.12.B ; CTH 570.1 et CTH 570.2 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 3).

- Anatolie de la région égéenne en Ionie et Carie n'incluant pas les îles de la côte occidentale (Albright 1950, Akurgal 1955, Akurgal 1961, Helck 1962, Carruba 1964b, Gates 1995).

- Anatolie de la région égéenne en Ionie et Carie incluant les îles de la côte occidentale (Bittel 1950, Mellaart 1955).

- Anatolie de la région égéenne incluant l'île de Rhodes comme centre principal (Hrozný 1929, Laurenzi 1940, Pugliese Carratelli 1950, Volkl 1952, Crossland 1953, Crossland 1954, Heubeck 1955, Page 1959, Strobel 1976, Lehmann 1985).

- Anatolie de la région sud-est, en Cilicie (Kretschmer 1933, Kretschmer 1936, Bengtson 1960).

- Anatolie de la région sud-est, en Cilicie, incluant l'île de Chypre (Schaeffer 1952, Kretschmer 1954, Riemschneider 1954).

- Thrace (Mellaart 1984, Muhly 1974, Muhly 1985, Muhly 1992, Easton 1984).

À partir du 21^e siècle, la quasi-totalité des publications se positionnent en faveur de l'Ahhiyawa mycénienne (Mountjoy 2002 ; Bryce 2003, Simpson 2003 ; Freu 2004 : 280 ; Taracha 2001 ; Bryce 2005 ; Taracha 2006, Taracha 2006 ; Freu 2008 ; Bryce 2009 ; Bryce 2010 ; Cline 2010 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 15 ; Cline 2013 ; Cline 2014 ; Freu 2015 ; Kopanias 2015 ; Taracha 2015, Bachvarova 2016 ; Bryce 2016). Certains le situent exclusivement sur le continent grec, d'autres y incluent certaines îles de la mer Egée, notamment en Crète, dans le Dodécanèse ou Rhodes. À ce moment, une faible opposition existe encore et tente de le situer sur le continent anatolien (Heinhold-Krahmer 2003 ; Sherratt 2010 : 10).

L'année 2011 marque une étape importante dans l'étude des Ahhiyawa. En effet, Beckman, Bryce et Cline rassemblent tous les textes hittites concernant l'Ahhiyawa en une seule publication (Beckman, Bryce et Cline 2011). Dans leur introduction, un état de la question est proposé et leur conclusion penche pour une identification de l'Ahhiyawa mycénienne qui contrôlait des îles situées le long de la côte anatolienne et qui était impliquée dans les affaires de la ville de Millet (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 1-3). Selon ces derniers auteurs :

- Si les Ahhiyawa ne sont pas les Mycéniens, ça voudrait dire que les Hittites ne les ont jamais mentionnés dans leurs textes (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 3).

- Si les Ahhiyawa ne sont pas les Mycéniens, on a un état de l'Age du Bronze Récent pour lequel nous n'avons pas de traces archéologiques (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 3).

Depuis cette publication, les études sur l'Ahhiyawa ont légèrement changé d'orientation dans la mesure où le débat s'est porté sur la relation entre l'Ahhiyawa et le toponyme Hiyawa que l'on rencontre dans les textes louvites¹³ ou akkadiens d'Ugarit (Bryce 2010 ; Gander 2012 ; Oreshko 2013 ; Hawkin 2015 ; Yakubovich 2015 ; Bryce 2016).

Notons qu'un dernier compte rendu succinct du combat entre thèse achéenne/mycénienne et anti-achéenne/anti-mycénienne est donnée en 2016 par Beckman dans un article intitulé : « *Ahhijawa und kein Ende: The Battle over Mycenaeans in Anatolia* » (Beckman 2016).

¹³ Cfr. l'hypothèse d'Oreshko selon laquelle il est fait mention de l'Ahhiyawa dans l'inscription de KARATEPE (Yakubovich 2015 : 68).

2. L’Ahhiyawa : entre Orient et Occident

2.1. Introduction

On retrouve la mention d’un pays connu sous le nom d’« Ahhiyawa » dans vingt-trois textes hittites (CTH 61.I ; CTH 61.II ; CTH 105 ; CTH 147 ; CTH 181 ; CTH 183 ; CTH 191 ; CTH 209.12 ; CTH 209.16 ; CTH 209.17 ; CTH 211.4 ; CTH 214¹⁴ ; CTH 214.12.A ; CTH 214.12.B ; CTH 214.12.C ; CTH 214.12.D ; CTH 214.12.F ; CTH 214.16 ; CTH 243.6 ; CTH 570.1 ; CTH 570.2 ; CTH 571.1 ; CTH 571.2) datés du règne de Mursili II au règne de Tudhaliya IV, c’est-à-dire, une période comprise entre, environ, 1321 av. J.-C. à 1209 av. J.-C.¹⁵.

Du point de vue grammatical, ce terme est formé du radical Ahh-, d’un suffixe -iya, et d’un augment -wa¹⁶.

Le suffixe -iya, a été utilisé en hittite pour former une série de toponymes présentant les mêmes doublets : Wilusa/Wilusiya, Huwalusa/Huwalusiya, Dalawa/Talwiya (Freu 1990 : 7). L’augment -wa fait, quant à lui, entrer le nom de ce pays dans la catégorie des toponymes anatoliens en -wa : Assuwa, Arzawa, Isuwa, Hassuwa, Halluwa pour les noms de pays, Ankuwa, Tuwanuwa, Himuwa pour les noms de villes (Freu 2004 : 296 ; Freu 2008 : 80).

Ainsi Ahhiyawa = racine **Ahh** + suffixe **iya** + augment **wa**

L’étymologie de cette racine Ahh est discutée par Georgakopoulos qui le rapproche de la racine indo-européenne Ach- qui est connectée à l’eau (Georgakopoulos 2012 : 147). Pour ne citer que quelques exemples, on la retrouve dans des noms de fleuves et de lacs (Achellos ou Inachos), mais également dans le verbe hittite et louvite *aku-* : boire ou le terme latin *aqua* : eau (Georgakopoulos 2012 : 147 ; Tischler et Vanséveren 2016 : 5).

¹⁴ Anciennement référencée sous CTH 581.

¹⁵ Jusqu’à présent les textes étaient datés de Tudhaliya I à Tudhaliya IV. CTH 570.2, un rapport oraculaire, datait du règne de Tudhaliya I et CTH 147, l’Inculpation de Madduwatta, datait du règne d’Arnuwanda I (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 8). Des évidences au sein de ces deux textes, qui ressortent de l’analyse des acteurs, des lieux ainsi que de l’étude paléographique des signes, suggèrent une datation de ces textes à Mursili II. Les analyses paléographiques données dans ce mémoire seront communiquées prochainement dans une étude à part entière.

¹⁶ Notons l’existence du terme Ahhiya dans les textes hittites CTH 147, CTH 570.2 et peut être CTH 572.1 présentés sans augment, cfr. 2.2.3. *Évolution chronologique du terme Ahhiyawa*.

2.1.1. KUR et URU : le pays et la ville

Ce terme Ahhiyawa apparaît, dans tous les cas attestés, rattaché à deux déterminatifs : KUR et/ou URU (Fig. 6.).

- La combinaison des deux déterminatifs KUR et URU désigne un pays (Ruster et Neu 1989 : 255 ; Tischler et Vanséveren 2016 : 518). Ex : KUR URU Hatti : le Pays de Hatti ; KUR URU Ahhiyawa : le pays d'Ahhiyawa (CTH 181 ; CTH 183 ; CTH 214.12.A ; CTH 214.12.C ; CTH 214.12.D ; CTH 214.16.).

- Le déterminatif KUR isolé se retrouve de manière exceptionnelle sans en modifier le sens (Tischler et Vanséveren 2016 : 518). Ex : KUR Ahhiyawa : le pays d'Ahhiyawa (CTH 61. I ; CTH 61.II ; CTH 105 ; CTH 209,17 ; CTH 211,4 ; CTH 572.1.).

- Le déterminatif URU lorsqu'il est seul désigne la ville (Ruster et Neu 1989 : 206 ; Tischler et Vanséveren 2016 : 570). Ex : URU Pitassa : la ville de Pitassa.

Dans notre cas, le terme Ahhiyawa se retrouve à cinq reprises, dans trois textes (CTH 147 ; CTH 570.1 ; CTH 571.2.), sans déterminatif KUR, ce qui devrait logiquement en faire le nom d'une ville.

Or, des cas similaires peuvent être relevés dans d'autres textes hittites et désignent un pays et non une ville (Goetze 1928 : 51-53). Parmi les exemples fournis par Goetze : LUGAL URU Hatti, Hatti n'est pas une ville, mais le pays des Hittites (Goetze 1928 : 51-53). De même, URU Gasga, Gasga n'est pas une ville, mais le pays des Gasgas¹⁷.

Ainsi, une ville dénommée Ahhiyawa peut ne pas avoir existé et la combinaison d'URU et Ahhiyawa trouvée de manière isolée peut référer à un pays.

2.1.2. LUGAL et LÚ : le roi et l'homme

L'Ahhiyawa apparaît, dans certains cas, lié aux sumérogrammes LUGAL KUR et URU qui dénotent ensemble une entité royale (Ruster et Neu 1989 : 146). Ex : LUGAL KUR URU Ahhiyawa : Le roi du pays d'Ahhiyawa (CTH 183 ; CTH 214.12. D.) ou LUGAL KUR : Le roi du pays d'Ahhiyawa (CTH 61. I ; CTH 61.II ; CTH 209.16 ; CTH 209.17 ; CTH 214.16 ; CTH 572.1).

Dans trois cas (CTH 571.2, CTH 147 et CTH 572.2), il apparaît lié au sumérogramme LÚ.

¹⁷ LÚ KÚR URUGa-aš-ga-aš-ma-mu (CTH 61.II. §4).

- Le premier, CTH 571.2., rapporte les termes LÚ KÚR LÚ URU, qui se traduisent comme « *L'homme ennemi de la ville de/du pays de* » (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 107 ; Tischler et Vanséveren 2016 : 519 et 570)¹⁸.

- Le second, CTH 147, rapporte les termes LÚ URU, qui se traduisent comme « *L'homme de la ville de/du pays de* » (Tischler et Vanséveren 2016 : 570).

- Le troisième, CTH 572.2, rapporte les termes LÚ MES, qui désigne « *les gens* » (Tischler et Vanséveren 2016 : 522).

De nombreuses publications sur le pays d'Ahhiyawa parlent également du « Grand roi d'Ahhiyawa », un terme transcrit LUGAL.GAL en hittite or, ce terme n'est jamais directement associé au terme Ahhiyawa dans les textes qui nous sont parvenus, ex : LUGAL.GAL KUR URU Ahhiyawa n'existe pas. Le « Grand roi » apparaît uniquement dans le contexte fragmentaire d'une lettre adressée à un roi d'Ahhiyawa (CTH 181) qui porte sur le renvoi de Piyamaradu au roi hittite (Heinhold-Krahmer 1986 : 53-55 ; Güterbock 1990 : 164-165 ; Alparslan 2005 : 35-38 ; Miller 2006 : 244 ; Taracha 2015 : 280).

2.1.3. Évolution chronologique du terme Ahhiyawa

Dans le cadre de notre étude, il est intéressant de se poser la question de l'évolution du terme Ahhiyawa dans les textes hittites. Cette dernière a été illustrée dans le tableau chronologique présenté dans la partie illustration (Fig. 7.).

Dans ce tableau :

- Les mentions soulignées d'un trait sont celles dont la datation est clairement définie par la mention du nom du roi dans le texte. Par exemple, CTH 61.I sont les Annales de Mursili II qui mentionnent au début de la tablette :

« *Ainsi parle, mon Soleil, Mursili, Grand roi, Roi du Hatti, le héros, fils de Suppiluliuma, Grand roi, le courageux* »¹⁹ (§ 1).

- Les mentions non soulignées et dont la case est restée vide de couleur sont les mentions dont le contenu du texte, combiné avec la paléographie, formes lexicales ou grammaticales, permettent un rattachement à un règne particulier. Par exemple, CTH 570.1, est un texte

¹⁸ Cette désignation LÚ KÚR LÚ se retrouve également dans l'inculpation de Madduwatta (CTH 147) : LÚ KÚR LÚ a-ú-ri-ya-la-as.

¹⁹ [UM-M]A ḫUTUŠI ṁMur-ši-li LUGAL.GAL LUGAL KURHa-at-ti UR.SAG
[DUMU] ṁŠu-up-pí-lu-li-u-ma LUGAL.GAL UR.SAG

oraculaire qui présente deux personnages, Massanauzi et Mashuiluwa, dont la période d'activité ne peut que se rapporter qu'à celle de Mursili II.

- Les mentions non soulignées et dont la case est colorée sont les mentions dont le contenu du texte ne permet pas de manière certaine un rattachement précis à un règne. Parfois seule la paléographie, formes lexicales ou grammaticales, genre textuel, permettent un rattachement à un ensemble de règnes ou à un règne incertain. Par exemple, CTH 181, l'inculpation de Madduwatta, qui pourrait aussi bien dater du règne de Muwatalli II que du règne d'Hattusili III (Güterbock 1983 : 135 ; Gurney 2002 : 133 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 119).

Les premières mentions, dont la datation est certaine, du pays d'Ahhiyawa remontent au règne de Mursili II et sont présentées sous trois formes :

- la première forme, Ah-hi-ya ou A-ah-hi-ya-a, le présente sans l'augment -wa²⁰ (CTH 147 ; CTH 571.2 et peut être 572.1).

- la seconde forme, Ah-hi-ya-wa, le présente avec l'augment -wa. (CTH 570.1; CTH 61.I). Des particules peuvent s'ajouter à ce terme Ah-hi-ya-wa, ex : Ah-hi-ya-wa-kan ; Ah-hi-ya-wa-a-ya-kan (CTH 570.1).

- la troisième, Ah-hi-u-[...] avec la présence d'un -u qui suit le radical Ahh. Toutefois, la fin de cette mention n'est pas conservée (CTH 61.II).

Entre les règnes de Muwatalli II et Hattusili III, la forme Ah-hi-ya-wa suivie ou non d'une particule est celle utilisée (CTH 181 ; 209.12 ; 214.12.C ; 214.12.D ; CTH 214.12.F et CTH 214.16).

Finalement, durant le règne de Tudhaliya IV, peut être durant celui d'Hattusili III, se voit l'ajout de la voyelle -u entre le suffixe -iya et l'augment -wa. Ex : Ah-hi-ya-u-wa (CTH 105). Peut-être qu'une forme Ahhiyawa sans ajout du signe u est présente dans CTH 214.12.F et CTH 214.16.

Cet ajout tardif semble également se confirmer par la présence du signe ú dans les supposées mentions akkadiennes de l'Ahhiyawa de l'époque de Suppiluliuma II : hi-ya-ú-wa²¹.

²⁰ Cette forme était considérée jusqu'à présent comme la plus ancienne forme dénotant l'Ahhiyawa et datée de Tudhaliya I et Arnuwanda I (Güterbock 1983 : 134 ; Georgakopoulos 2012 : 146). La rédatation des textes tend à y voir Ah-hi-ya comme une forme spécifique au règne de Mursili II.

²¹ A propos des mentions akkadiennes de l'Ahhiyawa, cfr. Bryce 2010 : 47-53.

2.1.4. Les différents genres littéraires mentionnant l’Ahhiyawa

Dans le *Catalogue des textes hittites* (CTH) (Laroche 1956), les textes hittites, dont ceux mentionnant l’Ahhiyawa, sont classés selon un système numérolgique (Kosak 2016) tel que :

- CTH 1–220, concerne les textes historiques
- CTH 221–290, concerne les textes administratifs
- CTH 291–298, concerne les textes de loi
- CTH 299–309, concerne les textes lexicaux
- CTH 310–320, concerne les textes littéraires
- CTH 321–370, concerne les textes mythologiques
- CTH 371–389, concerne les hymnes et les prières
- CTH 390–500, concerne les rituels
- CTH 501–530, concerne les inventaires cultuels
- CTH 531–582, concerne les textes oraculaires et présages
- CTH 583–590, concerne les vœux
- CTH 591–724, concerne les festivals
- CTH 725–830, concerne les textes dans d’autres langues
- CTH 831–833, concerne les textes de natures non définies

Ainsi pour les textes Ahhiyawa nous possédons :

- 18 textes historiques : CTH 61. I, CTH 61.II, CTH 105, CTH 147, CTH 181, CTH 183, CTH 209.12, CTH 209.16, CTH 209.17, CTH 211.4, CTH 214 ; CTH 214.12.A, CTH 214.12.B, CTH 214.12.C, CTH 214.12.D, CTH 214.12.E, CTH 214.12.F, CTH 214.16.

Parmi ceux-ci, nous pouvons distinguer : 11 lettres, 1 récit conservé en deux exemplaires, 1 traité, 1 édit, 2 fragments de liste et 1 mémorandum.

- 1 texte administratif : CTH 243.6, un inventaire.
- 4 textes oraculaires : CTH 570.1, CTH 570.2, CTH 571.1 et CTH 572.2.

2.2. Mursili II

2.2.1. Inculpation de Madduwatta (CTH 147)²²

2.2.1.1. Contenu :

Le texte décrit comment le roi hittite (Suppiluliuma I ?)²³ a secouru Madduwatta d'une attaque conduite par Attarissiya, homme d'Ahiya²⁴ (§ 1-3), lui assigna de régner sur la terre du Mont Zippasla (§ 4-5) et lui imposa un serment de vassalité (§ 6-7). Le paragraphe quatre nous informe également que Madduwatta refusa la terre du Mont Hariya que lui proposa le roi hittite (Suppiluliuma I ?) au profit du Mont Zippasla (§ 4).

Il est expliqué comment malgré le serment de vassalité, Madduwatta tenta d'élargir son territoire en prenant celui de Kupanta-Kurunta d'Arzawa et que sans succès, Madduwatta dû battre en retraite (§ 8-9). À la suite de cet épisode, les troupes du pays de l'Arzawa durent être repoussées par l'armée hittite, qui avait à sa tête Piseni et Puskurunuwa, envoyée aider Madduwatta (§ 10). Il est ensuite mentionné que la femme, les enfants et les captifs de Madduwatta se réfugièrent dans la ville de Sallauwassi (§ 10).

L'auteur de la lettre (Mursili II ?) évoque une nouvelle fois une attaque d'Attarissiya contre Madduwatta qui nécessita une intervention des Hittites pour secourir Madduwatta²⁵ (§ 12). Dans ce paragraphe plus de détails sont fournis sur cette attaque : Kisnapili était à la tête de l'armée et au cours du combat, un officier d'Attarissiya et un officier hittite nommé Zidanza perdirent la vie (§ 12). Madduwatta retourna dans son pays et se fit nommer une seconde fois (§ 10).

Au lieu de témoigner sa gratitude envers le roi hittite (Suppiluliuma I ?), Madduwatta complota contre son seigneur hittite (§ 13-15). En effet, Madduwatta écrivit à Kisnapili pour qu'il attaque la ville de Hinduwa pendant que lui attaquerait la ville de Dalauwa (§ 13). Madduwatta n'attaqua pas la ville de Dalauwa et écrivit à Dalauwa que l'armée hittite allait

²² Références des fragments : KUB 14.1 + Kbo 19.38. Référence Beckman, Bryce et Cline 2011 : Aht 3 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 69-100).

²³ Comme nous l'indique l'expression ABI dUTU^{ŠI} = « le père de mon soleil », (Mursili II ?) parle ici de son père Suppiluliuma I. On remarque le changement de règne dans le paragraphe 26 du texte.

²⁴ [tu-uk-k]a mMa-ad-du-wa-at-ta-an t[u-e]l KUR-ya-az mAt-ta-ri-is-si-ya-aš LÚ URU A-a[h-hi-y]a-a ar-ha par-ah-ta : Attarissiya, l'homme d'Ahiya, chassait Madduwatta de ton pays à toi.

²⁵ a[-ap-pa]-ma-kán mAt-ta-ri-iš-ši-ya-aš 'LÚ' URU A-ah-hi-ya-a ar-ha ú-it nu 'EGIR-an' tu-uk-pát mMa-ad-du-wa-at-ta-an ku-na-an-na ša-an-h[i-iš-ki-i]t : Après Attarissiya, l'homme d'Ahiya est venu et à nouveau à toi il souhaitait vivement tuer Madduwatta.

attaquer Hinduwa (§ 13). De ce fait, Dalauwa put soutenir Hinduwa et Kisnapali et Partahulla furent tués dans la bataille (§ 13).

À la suite de cet épisode, Dalauwa se rangea du côté de Madduwatta et la population de cette ville commença à lui payer un tribut (§ 15).

Par la suite, Madduwatta promit au roi (Suppiluliuma I ?) de tuer Kupanta-Kurunta, le roi d'Arzawa, en lui donnant sa fille en mariage (§ 16).

Les paragraphes 18 à 20 sont fragmentaires mais il est fait mention d'un certain Partahulla. Dans ces mêmes paragraphes, Kupanta-Kurunta aurait écrit à Madduwatta qu'il ne veut pas de sa fille.

Il est narré que Madduwatta étendit son domaine, sur l'Arzawa et sur l'Hapalla (§ 22 et § 27) et qu'il aurait attaqué le général de l'armée hittite alors qu'il se dirigeait, sous ses recommandations, vers Hapalla. Antahitta et Mazlauwa, homme de Kuwaliya sont mentionnés comme des informateurs, témoins de cet épisode²⁶ (§ 22-23).

Dans les paragraphes suivants, le roi hittite n'est plus le même que celui évoqué auparavant²⁷.

Madduwatta saisit également les régions de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Mutamutassa, Attarimma, Suruta et Hursanassa et y installa son siège (§ 24). Il garda pour lui la ville de Upnihuwala (§ 25). Il refusa l'extradition des fugitifs venus du Hatti (§ 25, 30-32).

Madduwatta incita les autres vassaux hittites, de l'ouest et du centre de l'Anatolie, le pays de Salpa et de Pitassa, à la rébellion (§ 26). Ces pays auraient brûlé des villes en pays Hatti (§ 26).

Dans le paragraphe 27, Madduwatta déclara au roi à propos de sa prise de l'Arzawa : « *Je suis maintenant un [gardien de frontière] et un gardien de ces terres. Si une personne me [parle] avec méchanceté, je [ne] cacherai [rien] à mon Soleil, mais je le révélerai. Si certains [pays] commencent à être hostiles, alors que les troupes de mon Soleil [font la*

²⁶ nam-ma-ma-ši EGIR-^ran KASKAL'.MEŠ^{TIM} I[Š-BAT] ma-a-na-kán EGIR-an-ta wa-al-ah-ta nu-uš-ši ke-e-da-ni ud-da-ni-i ^mAn-ta-hi-ta-a-aš-pát G[AL...] Antahitta (et)

^mMa'-az-la-u-wa-aš-ša LÚ ^{URU}Ku-wa-li-ya ha-an-ti-ti-ya-tal-le-eš : Mazlauwa, l'homme de Kuwaliya étaient informateurs. Le terme *hantitiyatalla* est sans doute ici à prendre dans le sens du verbe *hantitiya*- : « citer à comparaitre, traduire en justices » (Tischler et Vanséveren 2016 : 67).

²⁷ Le premier roi est désigné « père de mon soleil » alors que le second est désigné « mon soleil ». Madduwatta aurait ainsi vécu et commis ses méfaits dans une période qui joint les règnes de Suppiluliuma I (?) et Mursili II (?).

guerre, parce que je suis proche], je l'attaquerai immédiatement et je tacherai mes mains de sang » (§ 27)²⁸.

Mais Madduwatta ne respecta pas ses engagements (§ 28). Après un passage lacunaire, il est fait mention d'une bataille engagée à Marasa. Au cours de celle-ci, Zuwa, un héraut à qui le roi hittite (Mursili II ?) avait envoyé des chars et des hommes se fait tuer. Ils (des ennemis non spécifiés) ont ensuite brûlé Marasa (§ 28).

La tablette se conclut sur un compte rendu de la mission de Mulliyara, un héraut envoyé par le roi hittite à la rencontre de Madduwatta (§ 29-36). Dans ce compte rendu, il est fait mention d'un certain Niwalla, le chasseur du roi, qui se réfugia chez Madduwatta et qu'il cacha (§ 30). Il est mentionné l'union de Madduwatta à l'homme de Piggaya et de l'homme d'Ahhiya contre Alasiya, un pays qui était à ce moment, sous tribut hittite (§ 36).

Le roi hittite rapporte à propos de ces deux hommes : « *Attarissiya et l'homme de Pigaya ne sont pas responsables d'une parcelle de terrain de mon Soleil* »²⁹ (§ 36).

Une fable, en grande partie conservée, prend place à la fin de ce compte rendu (§ 37).

Pour terminer, il est fait mention que cette tablette est la fin de la première partie des inculpatons de Madduwatta. La suite de l'histoire ne nous est pas parvenue.

2.2.1.2. Datation³⁰ : personnelle = Mursili II, mais le récit rapporte des événements qui se sont déroulés aussi bien durant son règne que durant celui de son père Suppiluliuma I. Cette datation est basée sur la présence de lieux mentionnés fréquemment à l'époque de Mursili II, notamment dans ses Annales (Arzawa, Attarimma, Hapalla, Hursanassa, Kuwaliya, Pitassa, Salpa, Suruta) ainsi que sur l'analyse paléographique des signes cunéiformes³¹.

La datation d'Otten reprise par Beckman, Bryce et Cline situe ce texte au règne d'Arnuwanda I (Otten 1967 : 62 ; Otten 1969 : 36 ; Forlanini 1988 : 162 ; Astour 1989 : 298-

²⁸ 'a-pa-a-ša-at' a-pa-a-ši-la-pát ŠA-PAL NI-IŠ DiNGiR^{LIM} ki-iš-ša-an zii-k[-ki-it ka-a]-ša-wa-az ke-e-da-aš A-NA KUR.KURTIM [LÚa-ú-ri-ya-la-aš]

uš-ki-i-[g]a-tal-la-aš-ša ú-uk nu-wa-mu ma-a-an i-da-a-lu-un me-mi-an ku-iš [me-ma-i ú]-ga-wa-kán A-NA dUTU^{ŠI} Ú-U[L ku-it-ki ša-an-na-aš-kimi nam-ma-wa-ra-at]

'a-ap-pa' i-ši-ya-ah-hi-iš-ki-mi ma-a-an-wa 'ku-it' <KUR-e> ku-u-ru-ur e-ep-zi nu-wa-aš-ša-an ku-it-'ma-an' ŠA dUTU^{ŠI} ÉRIN.M[ÉŠ za-ah-hi-yaat-ta-ri ú-ga-wa-za ma-an-ni-in-ku-wa-an ku-it?]

'nu-wa-ra-at' am-mu-uk ñu-u-da-a-ak wa-al-añ-m[i nu-w]a-za 'QATE'^{HLA}-YA am-mu-uk ñu-u-da-a-ak e-eš-har-nu[-mi]

²⁹ nu-wa-ra-an-ši 'a-ap-pa' pí[-ih-h]i nu mAt-tar-ši-ya-aš LÚ URUPí-ig-ga-ya-ya A-NA dUTU^{ŠI} LÚ.MEŠ ku-re-e-wa-ni-eš ku-it mMa-ad-du-wa-at-ta-aš-ma ARAD dUTU^{ŠI}

³⁰ Pour l'historique de la datation de ce texte, cfr. Freu 1987 : 124 et Waelkens et Loots 2000 : 474.

³¹ Pour cette étude les signes analysés ont été : ta ; ki ; ha ; ra ; li ; sa ; ar ; ir ; al. Après comparaison avec les signes des Annales de Mursili II (CTH 61 et CTH 61.II), il en ressort une concordance indéniable avec les signes de CTH 61.I. Certains signes de CTH 61.II semblent plus tardifs.

299 ; Bryce 1999 : 140 ; Niemeir 2005 : 16-17 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7). Une datation qui est radicalement différente de la première datation donnée par Goetze en 1928 qui le situait à la fin du 13^e siècle av. J.-C sous le règne d'Arnuwanda III (Goetze 1928 : 158).

2.2.1.3. Acteurs :

1. Antahitta : Il est mentionné dans la même phrase que Mazlauwa, homme de Kuwaliya. Ces deux acteurs sont des informateurs, terme qu'il faut peut-être prendre dans le sens de témoins, dans l'affaire qui concerne l'attaque d'Hapalla par le général hittite.

2. Attarissiya : Chef d'Ahhiya, il a chassé Madduwatta de ses terres. Il aurait une seconde fois voulu tuer Madduwatta mais le roi hittite (Suppiluliuma I ?) dispose son armée sur le champ de bataille pour venir en aide à ce dernier. Le roi hittite rapporte avoir vaincu les 100 chars et l'infanterie qui formaient l'armée d'Attarissiya³². Attarissiya est une dernière fois mentionné comme acteur de raids avec le chef de Pigaya à Alasiya (sous Mursili II ?).

Au début du 20^e siècle av. J.-C., Forrer a voulu, sur base homophonique, identifier Attarissiya au roi mycénien Atrée³³ (Forrer 1924a : 114; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 97).

Cependant, selon certains, le fait qu'Attarissiya soit désigné comme homme, chef (LÚ) suggère qu'il n'avait pas le statut de roi (LUGAL) (Mellaart 1986 : 216 ; Bryce 1998 : 140 ; Niemeier 1999 : 149 ; Wiener 2009 : 702 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 97).

Pour reprendre Bryce à ce propos :

« *The status of this Man of Ahhiya is unclear, but the designation suggest that he was an individual Ahhiyawan who had established a base in western Anatolia rather than an officially recognized king (LUGAL) of the Land of Ahhiyawa* » (Bryce 1998 : 140).

Gurney rapporte, en plus, d'autres homophones de l'anthroponyme Attarissiya qui ne renvoient pas spécifiquement au roi Atrée : Atreide, Atreion, Atreseias, Atrestos et Atharsios (Steiner 2007 : 592).

³² x x x IŠ-TU 'KUR' URUHa-at-ti hu-i-'nu-ut' mKi-iš-'na'-pí-li-ša 'A-NA' mAt-ta-ri-iš-ši-ya me-na-ah-ha-an-ta za-ah-hi-ya pa-it 'nu ŠA' mAt-ta-ri-iš-ši-ia 1 ME G^[IS] GIGIR N LI-IM ERIN.MEŠ za-ah-hi-ya ti-i-e-Jer nu za-ah-hi-ir : Et 100 chars et infanteries de Attarissiya ils [ont combattus] et ils ont battus. Pour une étude sur les chars de l'Ahhiyawa, cfr. Kelder 2010.

Freu propose quant à lui l'assimilation d'Attarissiya à « *un redoutable condottiere disposant d'une importante troupe et de nombreux chars* » (Freu 2004 : 280).

Pour ma part, le fait qu'Attarissiya soit désigné de la même manière que Kupanta-Kurunta, l'homme d'Arzawa, qui semble avoir les pleins pouvoirs sur l'Arzawa fait d'Attarissiya un homme qui occupe les pleins pouvoirs du pays d'Ahhiyawa. La raison pour laquelle le roi hittite ne l'a pas désigné comme LUGAL peut être diverse.

3. Kisnapili : Général hittite (sous Suppiluliuma I ?), il est chargé par le roi hittite d'aider Madduwatta lors de l'attaque d'Attarissiya. Par après, Madduwatta lui demande d'attaquer la ville d'Hinduwa pendant que lui attaquerait la ville voisine de Dalauwa. Mais Madduwatta n'attaqua pas Dalauwa qui put alors venir en aide à la ville d'Hinduwa. Kisnapili meurt en même temps que Partahulla au cours de cette attaque.

4. Kupanta-Kurunta : Homme d'Arzawa, peut être roi d'Arzawa, il est l'ennemi du roi hittite (Suppiluliuma I ?). Il repousse une attaque de Madduwatta et aurait également refusé la fille de celui-ci comme épouse. Cette dernière aurait fait partie d'un piège de Madduwatta pour gagner sa confiance et le tuer selon les propos que Madduwatta tient au roi hittite.

Notons que différents Kupanta-Kurunta sont perceptibles dans l'histoire hittite. Un premier Kupanta-Kurunta serait le roi d'Arzawa à l'époque de Tudhaliya I/II et Arnuwanda I (Heinhold-Krahmer 1983b : 345). Alors que le Kupanta-Kurunta présent dans la lettre de Manapa-Tarhunta à un roi Hatti (CTH 191), qui mentionne l'Ahhiyawa, est sans doute le fils adoptif de Mashuiliwa, roi de Mira et de Kuwaliya sous Mursili II³⁴ (Heinhold-Krahmer 1983b : 344). Cette analyse du texte tend à en voir un troisième. Il serait un homme d'Arzawa, peut être roi d'Arzawa à l'époque de Suppiluliuma I, et aurait précédé Uhhaziti que l'on rencontre dans les Annales de Mursili II (CTH 61.I et CTH 61.II).

5. Madduwatta³⁵ : Cette lettre pourrait lui être adressée selon Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 69).

Dans la lettre, il est présenté comme un homme chassé de ses terres par Attarissiya (durant le règne de Suppiluliuma I ?). On ne sait pas où ses terres se situaient mais elles devaient se situer dans la partie ouest de l'Anatolie (Bryce 1998 : 140). Il est sauvé par le roi hittite (Suppiluliuma I ?), devient son vassal et est assigné du Mont Zippasla et du pays du Mont

³⁴ Suppiluliuma I a donné en mariage sa fille Masturi à Mashuiliwa. Comme le couple n'arrivait pas à avoir d'enfant, Mashuiliwa a eu la permission de demander le neveu du roi comme successeur (Heinhold-Krahmer 1983 : 344 ; Bryce 1998 : 232).

³⁵ Nom d'homme de l'ouest qui s'apparente à l'onomastique lydienne du premier millénaire av. J. -C. ex : Alyatte, Sadyatte (Freu 1990 : 7 ; Freu 2008 : 79).

Siyanta. Il essaye de prendre les territoires de l'ennemi hittite Kupanta-Kurunta d'Arzawa, mais doit battre en retraite.

Finalement, durant le règne de (Suppiluliuma I ?), Madduwatta parvient à étendre son domaine sur l'Arzawa et sur l'Hapalla. Il installe également son siège (sous Mursili II ?) dans les régions de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Mutamutassa, Attarimma, Suruta et Hursanassa et garde pour lui la ville de Upnihuwala.

Notons qu'il n'hésite pas à attaquer l'armée hittite en donnant de fausses indications aux généraux, qu'il refuse l'extradition des fugitifs venus du Hatti et incite les autres vassaux hittites, de l'ouest et du centre de l'Anatolie, le pays de Salpa et de Pitassa, à la rébellion.

Finalement, il mène des raids avec l'homme d'Ahhiya et de Pigaya contre Alasiya à ce moment vassal du roi hittite.

6. Mazlauwa : Homme, chef, peut être souverain de Kuwaliya. Dans l'inculpation de Madduwatta, il est rapporté qu'il est informateur (témoins ?) en même temps qu'Antahitta dans l'affaire de l'attaque de Hapalla par le général hittite.

7. Muksus³⁶ : Personnage qui apparaît dans un contexte fragmentaire qui ne permet pas d'interprétations.

8. Mulliyara : Informateur, intermédiaire entre Madduwatta et le roi hittite (Mursili II ?) sur les actions de Madduwatta.

9. Partahulla : Il est mentionné comme mort en même temps de Kisnapili lors de l'attaque de la ville d'Hinduwa (sous Suppiluliuma I ?). On le retrouve toutefois mentionné vivant quelques paragraphes plus loin.

10. Piseni : Général hittite (sous Suppiluliuma I ?), qui vient en aide à Madduwatta après son attaque contre Kupanta-Kurunta. Il est ensuite mentionné avec Puskurunuwa comme ayant fait la guerre pour sauver Madduwatta. L'expéditeur de la lettre (Mursili II ?) rapporte qu'il aurait pu se faire tuer pour lui.

Notons que ce nom est mentionné dans les lettres de Tapikka-Masat Hoyuk que l'on date d'Arnuwanda I et Tudhaliya III³⁷ (Yakar 1980 : 175 ; Freu, Mazoyer et Klock-Fontanille

³⁶Certains auteurs ont voulu reconnaître cet anthroponyme dans les inscriptions bilingues phénicien et louvite hiéroglyphique de Karatepe (Mopsos/Muksas), cfr. Vanschoonwinkel 1990 : 197

³⁷Ces archives, découvertes à Masat Hoyuk, l'ancienne Tapika, incluent 96 lettres sur un total de 116 textes, qui proviennent d'un bâtiment désigné comme un palais. Elles proviennent du niveau III sur V et peuvent être datées exactement d'Arnuwanda I et Tudhaliya III (fin 15e–début 14e siècle av. J.-C.) (Yakar 1980 : 175 ; Freu, Mazoyer et Klock-Fontanille 2007 : 20). Elle est détruite par les Gassas sous Tudhaliya III et reconstruite rapidement durant le règne de Suppiluliuma I (Özgüç 1978 : 63).

2007 : 20). Etant donné que les événements rapportés dans l'inculpation de Madduwatta datent en partie de Suppiluliuma I, il se pourrait qu'il s'agisse de la même personne.

11. Puskurunuwa : Il est à la tête de l'armée hittite avec Piseni lors de la mission envoyée par le roi hittite (Suppiluliuma I ?) pour aider Madduwatta contre l'Arzawa.

12. Zidanza : Officier tué lorsque les Hittites sont venus en aide à Madduwatta pour contrer Attarissiya (sous Suppiluliuma I ?).

13. Zuwa : Il occupe la fonction de héraut et reçoit des chevaux et 200 hommes. Il se fait tuer à Marasa lors d'une attaque par un ennemi non spécifié.

2.2.1.4. *Toponyme* :

1. Alasiya (fig. 4.) : Pays assimilé à l'actuelle Chypre (Baurain 1984 : 36 ; Freu 1989 : 33-173). Il apparaît dans ce texte sous la dépendance du roi hittite (Mursili II ?) mais subit des attaques de Madduwatta, d'Attarissiya ainsi que celle d'un homme, chef (?) de Piggaya.

2. Arzawa³⁸ (fig. 1.) : L'Arzawa est pays dont le territoire incluait une partie de Mira, du pays de la rivière Seha, d'Hapalla.

Initialement, le pays d'Arzawa était un pays anatolien à part entière. En conflit avec Mursili II, il est vaincu et voit alors son territoire se faire démanteler et redistribuer à ses pays voisins susmentionnés.

Le pays de l'Arzawa est mentionné deux fois dans l'Inculpation de Madduwatta (CTH 181). Une première fois en rapport avec les troupes de Kupanta-Kurunta qui s'opposent à Madduwatta. Et une seconde fois lorsque Madduwatta prend tout le pays de l'Arzawa. Madduwatta aurait peut-être dirigé ce pays.

3. Attarimma : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Mutamutassa, Suruta et Hursanassa.

Elle est également présente dans les Annales de Mursili II (CTH 61.II).

4. Dalauwa (Fig. 4.). : Cette ville est mentionnée lorsque Madduwatta propose au général hittite d'attaquer la ville d'Hinduwa et de Dalauwa. Madduwatta devait s'occuper de l'attaque de Dalauwa, mais il préféra lui demander de se rallier avec lui pour attaquer l'armée

³⁸ Pour une reconstruction de l'histoire de l'Arzawa, cfr. Grélois 1988 : 32-33.

hittite. À la suite de cet épisode, Dalauwa devient partisane de Madduwatta et commence à lui payer un tribut.

Elle serait l'équivalent de la ville de Tlôs en Lycie (Güterbock 1983 : 134 ; Lebrun 2010 : 11).

5. Hapalla (fig. 1.) : Pays que Madduwatta place sous serment de vassalité. Madduwatta charge ensuite le général hittite (de Suppiluliuma I ?) d'attaquer ce pays mais Madduwatta bloque les routes et l'attaque dans son dos.

6. Hinduwa : Ville qui commence à être rebelle au roi hittite (Suppiluliuma I ?). Madduwatta charge le général hittite Kisnapali de l'attaquer pendant que lui attaquerait sa voisine, la ville de Dalauwa. Madduwatta n'attaqua pas la ville de Dalauwa qui vint en renfort à la ville d'Hinduwa.

Cette ville serait équivalente de la ville de Kandyba, à 90 km de Tlôs (Güterbock 1983 : 134). Zgusta a suggéré qu'il puisse s'agir du toponyme carien Kindye (Raimond 2002 : 115).

7. Hursanassa : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Mutamutassa, Suruta et Attarimma.

Une ville du même nom est mentionnée dans les Annales de Mursili II sous le toponyme Huwarsana/Hursana (CTH 61.I et CHT 61.II).

8. Iyalanti : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Walarimma, Hursanassa, Mutamutassa, Suruta et Attarimma.

Cette région se retrouve sous le toponyme de Iyalanda dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181). Il pourrait s'agir d'Alinda, la moderne Çine Çayi (Hawkins 1998 : 2).

9. Kuwaliya (fig. 1.) : Pays mentionné en rapport avec Mazlauwa, l'homme, chef ou souverain de Kuwaliya.

10. Marasa : Ville brûlée, peut-être, par un ennemi hittite dont le nom n'est pas conservé.

11. Mont Zippasla : Pays que Madduwatta reçoit par le roi hittite (Suppiluliuma I ?) lorsqu'il le prend comme vassal.

On ne sait pas exactement où se situent ces territoires, mais ils devraient se situer en Anatolie occidentale près de la région de l'Arzawa (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 98). Il s'agirait selon plusieurs auteurs d'un autre nom du pays du fleuve Siyanti (Bryce 1986 : 7 ; Bryce 1998 : 141).

12. Mutamutassa : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Hursanassa, Suruta et Attarimma

13. Piggaya : Dans l'inculpation de Madduwatta, il est fait mention de l'union de l'homme de Piggaya à l'homme d'Ahhiyawa pour faire des raids sur Alasiya. Aucune autre mention de ce pays dans les textes hittites n'est connue (Mellaart 1986 : 216).

14. Pitassa : Ville que Madduwatta incite à la rébellion. Elle aurait attaqué et brûlé des villes du Hatti.

15. Sallauwassi (fig. 4.) : Ville dans laquelle la femme et les enfants de Madduwatta se sont réfugiés. Elle pourrait être à l'actuelle Sagalassos (Freu 1987 : 140-141).

16. Salpa : Pays que Madduwatta incite à la rébellion avec le pays de Pitassa. Il s'agirait probablement d'un pays au sud-ouest d'Hattusa (Bryce 1986 : 7 ; Bryce 1998 : 141). Notons qu'il est également mentionné dans la lettre de Tawagalawa sous le toponyme Sallapa (CTH 181) ainsi que dans les Annales de Mursili II (CTH 61.II).

17. Suruta (fig. 4.) : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Walarimma, Hursanassa, Mutamutassa, Iyalanti et Attarimma. Elle est présente dans les Annales de Mursili II (CTH 61.II) sous le toponyme Suruda.

18. Upnihuwala : Ville gardée par Madduwatta.

19. Walarimma (fig. 4.) : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Zumanti, Suruta, Hursanassa, Mutamutassa, Iyalanti et Attarimma.

20. Zumanti (fig. 4.) : Région dans laquelle Madduwatta impose son autorité. Elle est mentionnée en même temps que les régions de Walarimma, Suruta, Hursanassa, Mutamutassa, Iyalanti et Attarimma.

2.2.2. *Les Annales de Mursili II*

Les Annales de Mursili II, roi hittite qui régna de 1321 à 1295 av. J.-C, nous détaillent la série de campagnes militaires qui se sont déroulées durant son règne. Elles sont conservées en deux versions :

- La première version, les *Annales décennales* sont inscrites sur une seule tablette et ne relate que les exploits du roi durant les dix premières années de son règne (Grélois 1988 : 26 ; Bryce 2005 : 192-193).

- La seconde version, les « *Comprehensive annals* » ou « *Extensive annals* » pour garder les termes anglais, sont inscrites sur plusieurs tablettes et incluent les exploits du roi ainsi que celui de ses généraux pour une période de vingt-sept ans (Bryce 2005 : 192-193).

Comme nous le montre les six premiers paragraphes des Annales décennales, Mursili II avait comme le but premier de rétablir l'autorité hittite sur les pays étrangers qui ont commencé à être hostiles au Hatti à la mort de son père Suppiluliuma I, qui régna de 1380 à 1323 av. J.-C., et de son frère Arnuwanda II, qui régna de 1322 à 1321 av. J.-C (§ 1-29 de CTH 61 ; § 2-10 de CTH 61.II).

Les événements mentionnés sont, successivement, son combat contre les Gasgas, contre l'Arzawa et contre l'Azzi. L'Ahhiyawa étant mentionné dans sa campagne contre l'Arzawa, uniquement ce passage sera rapporté dans notre étude³⁹.

³⁹ L'étude de tous les acteurs et lieux présents dans les Annales de Mursili II (CTH 61. I et CTH 61. II) serait optimale pour bien cerner le contexte géographico-historique des mentions Ahhiyawa.

2.2.2a Les Annales décennales (CTH 61.I.)⁴⁰

2.2.2a.1. Contenu

Après être rentré de Palhuissas, Mursili II marcha sur le pays d'Arzawa (§ 16). Alors qu'il arrivait au mont Lawasa, la foudre traversa et frappa le pays d'Arzawa. Plus précisément, elle frappa la ville d'Apasa, la ville de Uhhaziti (§ 17).

Comme ce dernier était tombé malade, il envoya son fils Piyama-Kurunta au combat, qui eut lieu à la rivière Astarpa à Walma. Mursili II vainqueur, passa en pays Arzawa et pénétra dans Apasa (§ 17).

Uhhaziti ne fit pas résistance et s'enfuit avec ses fils au-delà la mer, vers une île. Ils restèrent là-bas (§ 17).

Le roi nous dit ensuite que tout le pays d'Arzawa s'était enfui. Certains au mont Arinnanda, d'autres dans la ville de Purunda. Finalement d'autres ont suivis leur roi au-delà de la mer (§ 18).

Mursili II partit combattre à Arinnanda les réfugiés (§ 18) et après avoir célébré un festival annuel à la rivière Astarpa (§ 19), il alla combattre à Puranda (§ 21). Entre temps, Uhhaziti mourut au milieu de la mer (§ 20). Tapalazunanwali, le fils d'Uhhaziti, revint de la mer et se réfugia à Purunda. Mursili II encercla la ville, Tapalazunanwali tenta de s'enfuir de nuit (§ 21).

Ensuite Piyama-Kurunta est mentionné en rapport avec la mer. Le roi d'Ahhiyawa est mentionné dans ce passage, mais son rôle est peu clair. Un bateau a été envoyé et Piyama-Kurunta et fut renvoyé avec des captifs de la ville de Lipa.

Le roi marcha ensuite contre Manapa-Tarhunta, seigneur du pays de la rivière Seha, qui s'était allié avec Uhhaziti (§ 26). Mais lorsque Manapa-Tarhunta entendit que Mursili II marchait contre lui, il lui demanda de le prendre comme sujet (§ 26). Le roi hittite accepte Manapa-Tarhunta comme vassal hittite du pays de la rivière Seha (§ 26).

Il donna ensuite à Mashuiluwa le pays de Mira et à Targasnali le pays d'Hapalla (§ 27).

⁴⁰ Références des fragments : Kbo 3.4 + KUB 23.125. B. Kbo 16.1 + KUB 31.137 + Kbo 16.2 + Kbo 44.239 + Kbo 44.2 C. + KUB 14.21. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 1A (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 10-27). Autre traduction, en français : Grelois 1988 : 17-145.

2.2.2b. Extensive Annals (CTH 61.II) ⁴¹

2.2.2b.1. Contenu :

Le passage rapporté dans les *Extensive Annals* (CTH 61.II) se rapporte à la troisième année de règne des Annales décennales de la version CTH 61. I.

Mursili II nous rapporte qu'au printemps, il ordonna à ses généraux Gulla et Mala-ziti d'attaquer la ville de Millawanda⁴² (§ 1). Dans ce même paragraphe, le roi d'Ahhiyawa est mentionné ayant rapport avec le pays de Millawanda⁴³. Une partie du nom de Uhhaziti est conservé.

Il est ensuite évoqué une bataille entre Mashuiluwa, roi de Mira, qui occupait la ville de Impa et Piyama-Kurunta, le fils de Uhhaziti (§ 2). Mashuiluwa est vainqueur et attaque la ville de Hapanuwa (§ 2). La moitié du pays de Mira devint alors hittite (§ 2).

Mursili II alla à Palhuissa encore hostile et la détruisit (§ 4). Il rencontra les Gasgas de la ville de Kuzastarina et leur livra bataille (§ 4). Il traversa ensuite le pays jusqu'à la ville de Anziliya pour enfin arriver en Arzawa (§ 4).

Une fois arrivé à la rivière Sehirya, un éclair, envoyé par le dieu de l'orage, frappa la ville d'Apasa, la ville de Uhhaziti (§ 5). L'éclair frappa même Uhhaziti qui devint malade (§ 5). Quand il arrive à la ville de Sallapa, Sharri-Kusuh, le roi de Karkemish lui apporta des chars et une infanterie (§ 5).

Il marcha alors sur l'Arzawa et arriva à la ville d'Aura où il rencontre Mashuiluwa qui lui raconta l'histoire de Uhhaziti frappé par la foudre (§ 5).

⁴¹ Références des fragments : KUB 14.15 + Kbo 16.104. B. + KUB 14.16. C. + KUB 16.5 + KUB 19.40. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 1B (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 28-44).

⁴² Cet événement est basé sur une reconstruction du texte : On ne sait pas quelle ville s'est faite attaquée par les généraux de Mursili II, mais comme les pays de Millawanda et Ahhiya sont mentionnés dans la ligne qu'y précède on peut hypothétiser que ce sont ces pays qui subissent l'attaque. Notons qu'il existe différentes analyses de ce paragraphe (Güterbock 1983 : 134). Selon Forrer, Uhhaziti, incite Millawanda à la rébellion contre l'Ahhiyawa, après quoi le roi hittite envoie les généraux Gulla et Malaziti attaquer Millawanda (Güterbock 1983 : 134). Le roi hittite aurait alors aidé l'Ahhiyawa contre son vassal rebelle (Güterbock 1983 : 134). Sommer semble l'interpréter de la même manière, mais fait du roi d'Ahhiyawa le sujet de la phrase. L'Ahhiyawa envoie les généraux Gulla et Malaziti (Güterbock 1983 : 135). Toutefois, ce qu'il reste du verbe serait à la première personne et non à la troisième personne (Güterbock 1983 : 134). Goetze suggère que l'Ahhiyawa prend le parti de Millawanda, Mursili envoie les deux généraux (Güterbock 1983 : 135).

⁴³ nu-kán KUR ^{URU}Mi-il-la-wa-an-da A-NA LUGAL KUR Ah-hi-ú[-wa-a.... nu ^dUTU^šl] : Et le Pays de Millawanda au/vers le roi du Pays d'Ahhiyawa

Le roi rapporte ensuite qu'une partie des captifs de la ville de Huwarsanassa, Suruda et de la ville de Attarimma a été au mont Arinnanda. Une autre partie a été dans la ville de Puranda (§ 8).

Il installa Sharri-Kušuh comme commandant pour les récupérer (§ 9). Ce dernier lui écrivit que le Mont Arinnanda est très inaccessible, qu'il s'étend dans la mer, est très haut, couvert de bois, et rocailleux, non souhaitable pour les chars (§ 9). Mursili II partit à pied avec son armée et les fit descendre du mont Arinnanda, il captura seul 15.500 captifs (§ 9).

Pour l'autre partie des captifs qui se réfugiaient à Puranda, il écrivit aux gens de Puranda :

« Vous étiez les sujets de mon père et mon père vous a donné en service à Uhhaziti. Mais il a supporté le roi Ahhiyawa⁴⁴ et est devenu hostile. Vous devez retourner à moi et rendre les captifs de Huwarsanassa et Suruda et Attarimma » (§ 10).

La suite de cet épisode est trop fragmentaire pour le reconstituer.

L'hiver arriva et Mursili II retourna à la rivière Astarpa. Uhhaziti est devenu malade (§ 10). Il donna des ordres aux hommes de la ville de Karkisa concernant Manapa-Tarhunta, devenu partisan de Uhhaziti (§ 11).

Quand Manapa Tahunta, le fils de Muwa-walwi, entendit que Mursili II arrivait vers lui, il envoya sa mère pour demander de les épargner (§ 11). Ainsi, il devint vassal du pays de la rivière Seha (§ 11).

Mursili II retourna ensuite au pays de Mira et reconstruisit les villes de Arsani, Sarauwa, Impa et les fortifia (§ 12). Il donna à Hapanuwa une garnison, installa Mashuiluwa à Mira et lui donna le pays de Kuwaliya, à Manapa-Tarhunta il donna le pays de Appawiya et à Targasnalli, le pays de Hapalla (§ 12).

2.2.2.2. Datation : personnelle = Mursili. Datation basée sur la présence du nom du roi dans les textes CTH 61.I et CTH 61.II.

⁴⁴ On ne sait pas qui Uhhaziti a supporté, la mention du roi d'Ahhiyawa étant une reconstruction de la lacune.

2.2.2.3. Acteurs :

1. Le roi d'Ahhiyawa : Le roi d'Ahhiyawa est ici dépeint en relation avec la ville de Millawanda⁴⁵ et possiblement en relation avec Uhhaziti et ses fils. Malheureusement, le texte est endommagé et ne permet pas de comprendre ces relations.

Plusieurs hypothèses sur ces relations ont été proposées :

- Le roi d'Arzawa, Uhhaziti et le roi d'Ahhiyawa avaient conclu une alliance et rallié Millawanda, une dépendance du roi Ahhiyawa, à la coalition anti-hittite (Bryce 1979 : 93 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 45-46 ; Tausend 2012 : 147 ; Freu 2015 : 91-92). De ce fait, par son opposition aux Hittites, Millawanda se voit attaquée par les généraux du roi hittite Mursili II.

- Après la destruction de Millawanda et la prise d'Apasa, l'un des fils de Uhhaziti avait gagné la cour du roi Ahhiyawa. Mursili II avait obtenu son extradition en envoyant un messenger auprès de ce souverain par bateau (Freu 2008 : 82 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 48). Goetze dans sa reconstruction du texte⁴⁶, donne à voir que la dépendance du roi d'Ahhiyawa est inaccessible par la voie terrestre et se situe donc en dehors du continent anatolien (Goetze 1933; Güterbock 1983 : 135 ; Freu 2015 : 92). Alors que dans la reconstruction du texte de Sommer⁴⁷, Mursili II a envoyé le prince au roi d'Ahhiyawa, un souverain dont la dépendance se trouvait sur les côtes du continent anatolien.

2. Gulla : Général de l'armée hittite lors de l'attaque de Millawanda, il est accompagné de Malaziti.

3. Targasnali : Roi d'Hapalla, vassal du roi Mursili II à la suite de la redistribution des terres appartenant à l'Arzawa.

4. Tapalazunawali : fils de Uhhaziti. Il part avec son père et son frère, Piyama-Kurunta, sur les îles à la suite de l'attaque d'Apasa. Il revient sur le continent à la mort de son père, combat Mursili II devant la ville de Purunda, mais doit battre en retraite. Il s'enfuit de Purunda lors du siège de la ville.

⁴⁵ Freu considère le roi d'Ahhiyawa comme roi de Millawanda (Freu 2008 : 82), mais rien dans le texte ne permet de lui attribuer la possession de ce pays. Seul un lien entre le roi d'Ahhiyawa et Millawanda est décelable dans le texte.

⁴⁶ Dans la reconstruction du texte de Goetze : « *[He went away] from the sea and [came to stay] with the king of Ahhiyawa. Then I, my majesty, dispatched [someone] by boat. [The king of Ahhiyawa deliver]ed him [to him] and they brought him back* (Goetze 1933 cité dans Güterbock 1983 : 135).

⁴⁷ Dans la reconstruction du texte de Sommer : « *"[The (Hittite) army captured him]".. "[Since I was by the sea] I sent him by ship.* ». Beckman, Bryce et Cline ont repris cette traduction de Sommer, mais favorise toutefois une localisation de l'Ahhiyawa hors du continent anatolien (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 23).

5. Manapa-Tarhunta : Fils de Muwa-walwi. Seigneur du pays du fleuve Seha et d'Appawiya, il devient vassal du roi Mursili II, roi du pays de la rivière Seha et d'Appawiya lors de la redistribution des terres appartenant à l'Arzawa.

6. Mashuiluwa⁴⁸ : Vassal du roi Mursili II, roi de Mira/Kuwaliya lors de la redistribution des terres appartenant à l'Arzawa. Il est mentionné dans le report oraculaire CTH 570.1.

7. Muwa-walwi : Père de Manapa-Tarhunta, il était l'allié de Uhhaziti avant que son fils ne devienne vassal du roi hittite. Il est présent dans l'édit royal de Tudhaliya IV (CTH 211.4.) ainsi que dans le rapport oraculaire CTH 570.1.

8. Piyama-Kurunta : Fils d'Uhhaziti. Il est envoyé au combat par son père avant l'attaque d'Apasa, mais est vaincu par Mursili II à Walma. Il se réfugie avec son père et son frère, Tapalazunawali, dans les îles. Il se pourrait que le roi d'Ahhiyawa l'ait renvoyé, avec des réfugiés de la ville de Lipa, au roi hittite (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 48).

9. Sharri-Kusuh : Roi de Karkemish, il vient donner une aide matérielle à Mursili II en apportant des chars et des hommes devant la ville de Sallapa.

10. Uhhaziti : Homme d'Arzawa, chef d'une coalition dans l'Ouest anatolien. Père de Tapalazunawali et de Piyama-Kurunta. Uhhaziti figure dans les Annales comme le chef visé par les campagnes de Mursili II. La raison de ce conflit est explicitée par ce dernier dans le paragraphe 12 des Annales décennales, ils seraient en conflit car Uhhaziti lui aurait désobéi en ne rapatriant pas troupes ennemies de la ville d'Attarimma, de Huwarsanassa et Suruda qui se sont enfuis après la prise de ces villes par Mursili II. Uhhaziti s'enfuit devant l'armée hittite après qu'un éclair l'ait frappé⁴⁹ et meurt dans son lieu de refuge situé sur une île.

2.2.2.4. *Toponymie*

1. Apasa (fig. 1.) : Ville localisée dans l'Arzawa à proximité du pays du fleuve Seha⁵⁰. Elle était le lieu résidence et la capitale d'Uhhaziti. Un éclair frappe Apasa peu avant que Mursili II s'en empare.

Son nom a dans un premier temps été rapproché de celui des classiques Habesos ou Phasélis sur la côte lycienne (Grélois 1988 : 103 ; Freu 2015 : 79). Elle est maintenant reconnue comme étant l'actuel Éphèse (Hawkins 1997 : 22-25 ; Niemeier 1998 : 20 ; Kelder 2004-2005 : 153 ;

⁴⁸ Pour une étude sur Mashuiluwa, cfr. Del Monte 1974 : 355-368.

⁴⁹ Grélois considère qu'il s'agit d'une météorite dans sa traduction du texte (Grélois 1988 : 79) suivit par Freu (Freu 2015 : 79).

⁵⁰ Proximité mentionnée dans les Annales de Tudhaliya I/II (CTH 142).

Lebrun 2010 : 11 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 46 ; Freu 2015 : 79). Cette dernière localité bordant la mer Égée concorderait plus facilement avec la fuite en bateau de Uhhaziti vers les îles (Freu 2015 : 79).

2. Appawiya : Pays reçu par Manapa-Tarhunta lors de la redistribution des terres de l'Arzawa par Mursili II. Il a été identifié comme la classique Abbaitis, située à la source de la rivière Macestus, actuelle Simav (Bryce 2006 : 445).

3. Arinnanda : Cap montagneux d'Arzawa, refuge pour une partie de la population après la prise d'Apasa (Grémois 1988 : 103). La ville se voit contrainte de capituler devant le roi hittite Mursili II au cours d'un siège.

Il est assimilé à l'actuel mont Mykalé (Lebrun 2010 : 11 ; Freu 2015 : 80).

4. Arsani : Ville reconstruite et fortifiée par Mursili II en même temps que Sarauwa et Impa à son retour de Mira.

5. Arzawa (fig. 1.) : Comme mentionné dans l'étude du texte traitant de l'inculpation de Madduwatta (CTH 147), l'Arzawa est un terme employé pour désigner un certain nombre de régions qui incluent Mira, le pays de la rivière Seha, Hapalla et parfois Wilusa (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 46).

Dans les hypothèses formulées il est fait mention que le roi de ce pays, Uhhaziti, aurait eu le soutien de l'Ahiyawa et qu'il aurait fait partie d'une coalition anti-hittite incluant également la ville de Millawanda (Güterbock 1992 : 253-243 ; Bryce 2004-2005 : 153). Malheureusement le texte est trop fragmentaire que pour confirmer cette hypothèse.

A la suite de sa conquête de l'Arzawa, Mursili II partagera son territoire entre le pays de Mira, Kuwaliya, Appawiya, Hapalla et celui de la rivière Seha.

6. Astarpa : rivière marquant la frontière entre les Hittites et l'Arzawa (Grémois 1988 : 103). Elle est située à l'ouest du lac d'Aksehir (Grémois 1988 : 104) et elle est assimilée par certains à l'actuel Akar Cay (Hawkins 1997 : 19).

7. Attarimma : Une des trois villes parmi Huwasanassa et Suruda dont les réfugiés, ont cherché refuge chez Uhhaziti.

Elle réapparaît dans l'inculpation de Madduwatta (CTH 147)⁵¹ et dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181).

⁵¹ Dans une tentative de reconstruction historique : Mursili II a la volonté de reprendre les territoires de son père qui lui sont opposés. On sait que dans l'inculpation de Madduwatta (CTH 147), Madduwatta prend les pays de Zumanti, Walarimma, Iyalanti, Mutamutassa, Attarimma, Suruta et Hursanassa. Trois des noms de ces pays sont mentionnés dans les Annales de Mursili II. Il se peut donc que 1) Mursili II reprenne au moins une partie des territoires de Madduwatta, 2) que les troupes de ces villes se réfugient chez le roi d'Arzawa, Uhhaziti et 3) comme ce dernier s'oppose au roi en ne lui remettant pas ses captifs, Mursili II commence une guerre contre lui.

8. Dasmaha : Ville détruite par Mursili II en même temps que Tikkukkuwa.

9. Gasga : Les Gasgas sont un peuple qui s'est établis dans les montagnes situées dans le Nord de l'Anatolie, dans le courant du II^e millénaire av. J.-C. (Von Schuler 1980 : 461). Ils sont mentionnés dans de nombreuses tablettes hittites mais sont également connus dans les textes égyptiens et assyriens⁵² (Von Schuler 1980 : 461).

Ils apparaissent pour la première fois dans des textes hittites datés du 15^e siècle av. J.-C. (Glatz 2015 : 196). Dans ceux-ci, il est rapporté que les Gasgas attaquent des centres de cultes importants comme celui de Zalpa ou de Nerik (Von Schuler 1980 : 462 ; Glatz 2015 : 196).

On les retrouve ensuite mentionné sous le roi Tudhaliya III, règne durant lequel ils attaquent les frontières du pays hittite et arrivent jusqu'à sa capitale Hattusa, qu'ils réduisent en cendre (Von Schuler 1980 : 461 ; Yakar 1980 : 175).

Les Gasgas continueront d'attaquer le royaume hittite durant le règne de Suppiluliuma I (1350–1322 av. J.-C.) et Arnuwanda II (1322–1321 av. J.-C.) (Von Schuler 1980 : 461).

Ensuite, Mursili II (1321–1295 av. J.-C.), dans ses Annales, exprime le souhait de vaincre les ennemis de son père Suppiluliuma I (§ 1-29 de CTH 61 ; § 2-10 de CTH 61.II). Ainsi, il marche contre les Gasgas dès sa première année de règne (Von Schuler 1980 : 461 ; Grémois 1988 : 26 ; Bryce 2005 : 192-193). Dans le passage les paragraphes mentionnant l'Ahhiyawa, Mursili II rapporte avoir combattu les Gasgas de la ville de Kuzastarina.

10. Hapalla (fig. 1.) : Partie des pays d'Arzawa donné à Targasnalli lors de la redistribution des terres de l'Arzawa par Mursili II.

Ce toponyme a été rapproché de celui de Kabalis, pays situé entre la Phrygie, la Lycie et la Pisidie (Grémois 1988 : 103). Il est localisé par Hawkins au nord-est de Sagalassos assez proche de Pitassa (Hawkins 1998 : 22). Freu rapporte qu'on peut l'identifier à la Caballa classique, à l'ouest de Konya (Freu 1987 : 133).

11. Hapanuwa : Ville située dans le pays de Mira, détruite par Mashuiluwa, reconstruite et pour laquelle Mursili II donne une garnison.

12. Huwarsana (fug. 4) : Ville située en pays Lukka. Les troupes de Huwarsana avec celles d'Attarimma et de Suruda sont présentées dans les Annales comme des fugitifs qui se réfugient dans le royaume d'Uhhaziti⁵³.

⁵² Ramsès II nous parle des Ksks dans les textes égyptiens. Sargon II mentionne les Kas-ku et Ka-as-ku (Von Schuler 1980 : 461).

⁵³ Dans le traité conclu entre Mursili II et Kupanta-Kurunta prince de Mira, ces trois villes sont reconnues comme étant des possessions de Kupanta-Kurunta.

13. Impa : Ville occupée par Mashuiliwa lors d'une attaque de Piyama-Kurunta, elle est reconstruite par Mursili II et fortifiée.

14. Kuwaliya (fig. 1.) : Pays de l'Arzawa, située dans la partie nord de la Phrygie. Il est donné à Mashuiliwa lors de la redistribution des terres de l'Arzawa sous Mursili II.

15. Lawasa : Mont localisé à proximité de l'Arzawa.

16. Lipa : ville sujette du roi hittite, dont les habitants s'étaient enfouis en Ahhiyawa (?) (Grémois 1988 : 103).

17. Millawanda (fig. 4.) : Ville côtière attaquée par les généraux hittites Gulla et Malaziti. Elle apparaît en rapport avec le roi d'Ahhiyawa et Uhhaziti. Certains chercheurs l'ont considérée comme une dépendance du roi d'Ahhiyawa (cfr. *Roi d'Ahhiyawa* dans le point *Acteurs*).

Actuellement, il est soutenu par la majorité des chercheurs que la ville de Millawanda correspondrait à l'actuelle Milet (voir liste complète dans Hawkins 1998 : 26-31 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 282).

D'autres chercheurs ont considéré ce toponyme comme étant celui de l'antique Milyas (Forrer 1924a : 5, Forrer 1930 : 286, Cornelius 1958 : 11, Cavaignac 1960 : 89, Laroche 1961 : 67-68, Forlanini 1988 : 162-168).

18. Mira (fig. 1.) : Partie des Pays d'Arzawa, attribué à Mashuiliwa lors de la redistribution des terres de l'Arzawa par Mursili II (Grémois 1988 : 103).

19. Peshura : Ville ennemie à Mursili II qu'il combat après avoir s'être battu contre la ville de Palhuissa.

20. Puranda⁵⁴ : Ville dans laquelle se réfugient les captifs de la ville de Huwarsanassa, Suruda et de la ville de Attarimma après la fuite de Uhhaziti à Apasa. De retour sur le continent, Tapalazunawali affronte Mursili II devant cette ville, mais s'enfuit lors du siège de la ville.

Il se peut que la ville de Puranda soit le site fortifié de Bademgedigi Tepe (Meric et Mountjoy 2002 : 79-98 ; Meric 2003 : 78-98 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 47 ; Freu 2015 : 79).

21. Sallapa : Ville devant laquelle le roi de Karkemish rejoint Mursili II et lui apporte un soutien matériel. Elle est située au carrefour des routes venant de Hattusa et de Karkemish (Freu 1987 : 132) mais également au Sud du Grand lac Salé, à l'est du Pitassa qui occupait la plaine de la Lycaonie occidentale au nord et à l'est de Konya (Freu 1987 : 132).

⁵⁴ Pour une étymologie du nom de cette ville, cfr. Lebrun 2010 : 13.

22. Sarauwa : Ville reconstruite et fortifiée en même temps que Arsani, Sarauwa et Impa.

23. Seha (fig. 1.) : Le pays de la rivière Seha serait situé dans le nord-ouest de l'Anatolie, entre Mira, au Sud, et Wilusa, au Nord (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 143). Ce pays est donné à Manapa-Tarhunta lors de la redivision des terres de l'Arzawa par Mursili II.

La rivière Seha est dans doute la classique Caicus, la Bakir moderne ou l'Hermus, la Gediz moderne (Hansman 1997 : 166 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 143).

24. Sehiriya : Nom d'une rivière, elle est assimilée à la Sangarios de la période classique et à l'actuelle Sakarya (Radner 2014 : 35).

Elle est mentionnée alors que Mursili II se trouve à la marge de l'Arzawa.

25. Suruda (fig. 4.) : Ville située en pays Lukka. Les troupes de Suruda avec celles d'Attarimma et de Huwarsana sont présentées dans les Annales de Mursili II comme des fugitifs qui se réfugient dans le royaume d'Uhhaziti.

Cette ville est mentionnée dans l'Inculpation de Madduwatta (CTH 147) sous le toponyme Suruda.

26. Tikkukkuwa : Ville détruite par Mursili II en même temps que celle de Dasmaha (Grégoire 1988 : 103).

27. Walma : Ville située sur l'Astarpa. C'est à cet endroit que Mursili II vaincra le fils de Uhhaziti, Piyama-Kurunta (Grégoire 1988 : 110).

2.2.3. Rapport oraculaire (CTH 570.1⁵⁵)

2.2.3.1. Contenu⁵⁶

Dans ce rapport oraculaire, il est évoqué la maladie du roi hittite dont l'origine est explicitée de cette manière : « *Quand une divinité est fâchée avec une personne, elle devient malade* »⁵⁷ (§ 11).

Parmi les divinités mécontentes, on rencontre : Ishhara (§ 3), Mezzulla (§ 9), les divinités de la ville de Zithara (§ 21), plus particulièrement les divinités Zawali de Zithara (§ 23), les divinités Zawali d'Ankuwa (§ 25), les divinités de Tawannana (§ 43), Sahpina (§ 46), le dieu de l'orage d'Aleppo et celui de la ville de Hissassapa, la divinité protectrice de Sahpina qui séjourne dans la ville de Taurissa, la divinité solaire de la ville d'Arinna (§ 59)⁵⁸.

Des offrandes seront données à la plupart de ces divinités pour les apaiser. C'est dans ce contexte d'offrandes que sont mentionnées les personnes dénommées Tawannana (§ 43), Massanauzi et Akiya (§ 17) ainsi que Zaparti-negna et Mashuiluwa (§ 31).

Certains personnages sont mentionnés comme ayant fait une imprécation : Ankalliya (§ 18) et Ammarali (§ 22).

Pour revenir sur la mention de l'Ahhiyawa qui se trouve dans le paragraphe 24 :

« *Les divinités d'Ahhiyawa et Lazpa ainsi que la divinité personnelle du roi sont désignées par oracle pour délivrer le roi (de sa maladie)* »⁵⁹ (§ 24).

2.2.3.2. Datation : personnelle = Mursili II.

Une datation de Mursili II est soutenue par Bryce, Beckman et Cline par la présence de deux acteurs : Massanauzi et Mashuiluwa, contemporains de son règne (Bryce, Beckman, et Cline 2011 : 7 et 209).

⁵⁵ Références des fragments : KUB 5.6 + KUB 18.54 + Kbo 53.103. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 20 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 183-209).

⁵⁶ Comme explicité dans l'introduction, certains textes Ahhiyawa, dont ce rapport oraculaire, souffrent d'une traduction « poétisée » qui dénature le texte originel. Ce rapport rapportant un grand nombre de divinités de diverses villes, toutes n'ont pu être étudiées. Je me suis concentré sur les acteurs humains ainsi que sur l'Ahhiyawa dont le paragraphe a été retraduit.

⁵⁷ ma-a-an-wa DINGIR^{LUM} UN-ši me-na-ah-ha-an-da TUKU.TUKU-an-za

⁵⁸ Cette maladie de Mursili II provoquée par le mécontentement des divinités est également le sujet d'un rituel, plus communément appelée Aphasie de Mursili II, cfr. Lebrun 1985 : 103-137.

⁵⁹ DINGIR^{LIM URU} Ah-hi-ya-wa-kán ku-iš DINGIR^{LUM URU} La-az-pa-ya
DINGIR^{LUM} NÍ-TE^{NI}-ya A-NA dUTU^{ŠI} tar-nu-ma-an-zi

2.2.3.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa (divinités de) : Les divinités de l’Ahhiyawa sont mentionnées dans la même phrase avec les divinités de Lazpa et les divinités personnelles du roi comme étant des divinités indiquées par oracle pour délivrer le roi de sa maladie.

Parmi les interprétations de ce passage, Archi donne comme explication que les statues des divinités de Lazpa et d’Ahhiyawa ont été demandées par Masturi⁶⁰ pour guérir le roi (Archi 2014 : 146). Malheureusement, aucun élément ne permet de confirmer ses propos.

2. Akiya : Homme chargé de réaliser une offrande à Ishhara si Massannauzzi ne peut pas la réaliser.

3. Ammarali : Femme qui aurait fait une imprécation révélée par oracle.

4. Ankaliya : Homme qui aurait fait une imprécation.

5. Antarawa : Homme qui s’éloigne (?). Il est censé recevoir une compensation (?) en même temps que le roi comme indiqué par oracles⁶¹.

6. Armatalli : Personne non indiquée par oracle.

7. Himuili : Nom mentionné dans le colophon du rapport oraculaire.

8. Mabili : Femme, mentionnée en même temps que Zuwahallati. Mursili II veut savoir si elles doivent adorer les dieux et ensuite traiter son mobilier.

9. Masanuzzi : Fille de Mursili II. Elle est chargée de réaliser une offrande à Ishhara. Elle est également mentionnée dans le traité entre Tudhaliya IV et Shaushga-muwa, roi d’Amurru (CTH 105) dans lequel apparaît l’Ahhiyawa.

10. Mashuiliwa : Roi de Mira, vassal du roi Mursili II. Il est présent dans les Annales de Mursili II (CTH 61 et CTH 61.II). Dans le rapport oraculaire, il apparaît avec Zaparti-negna lié à un contexte d’offrande pour les divinités. La traduction du texte telle que donnée par Beckman, Bryce et Cline ne permet pas de comprendre les multiples mentions de Mashuiliwa dans le texte (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 183-208).

11. Tatiwasti : Femme, servante du culte de rang inférieur.

⁶⁰ Masturi est le mari de Massannauzzi, la fille de Mursili II, qui règne sur le pays de la rivière Seha, dans la région de Smyre, à proximité de Lazpa.

⁶¹ La ligne précédente nous apprend que les divinités Zawalli de Zithara ont été établies par oracle comme mécontentes. Ils ont dispatché des femme dammara à Zithara et ont procédé à des amendes pour les imprécations et pour purifier le temps.

12. Tawananna : Belle mère de Mursili II, le roi demande aux oracles si elle doit descendre du palais pour effectuer des rituels contre la maladie du roi.

13. Zaparti-negna : Personnage mentionné en même temps que Mashuiluwa afin d'effectuer des rituels.

14. Wuwahallati : Femme, aucune indication sur son rôle dans le texte n'est conservée.

15. Zuwahallati : Femme, mentionnée en même temps que Mabili. Mursili II veut savoir si elles doivent adorer les dieux et ensuite traiter son mobilier.

2.2.4. Rapport oraculaire (CTH 571.2) ⁶²

De la même façon que le rapport oraculaire CTH 570.1, un grand nombre de divinités sont ici présentées dans ce rapport oraculaire et n'ont pu faire l'objet d'une analyse approfondie. Nous nous concentrerons sur les acteurs de nature humaine. Étant donné la longueur du rapport oraculaire et le nombre de questions qui sont posées aux oracles, le point contenu mettra directement l'accent sur les acteurs et toponymes présents dans le texte.

2.2.4.1. Contenu :

Ce rapport oraculaire rédigé d'après l'observation des entrailles des oiseaux pose une multitude de questions qu'il serait malaisé de toutes rapporter.

Notons que six acteurs sont présents dans ce rapport oraculaire :

- Le premier est un certain Muwatalli dont il est demandé s'il doit attaquer les troupeaux de moutons et des bœufs de la ville d'Iyaganuena (§ 2).

- On retrouve le second dans une phrase dont le sens n'est pas totalement compréhensible où il est fait mention d'un certain Mala-ziti (§ 10) :

« Si Mala-Ziti n'a pas trouvé quoi que ce soit, qu'il soit mis de côté. Mais si une faute a lieu, que l'oracle du foie devienne défavorable. Résultat : défavorable. »

- Le troisième, que l'on conserve sous la forme fragmentaire, Du-ud-du, serait chargé d'une offrande pour le dieu de l'orage de Kuliwisna. Le roi questionne les oracles pour savoir quelle est la plus appropriée (§ 22).

- Le quatrième est l'homme ennemi d'Ahhiya. Malheureusement, rien n'est évoqué à son sujet (§ 25).

- Le cinquième est un certain Iyasalla. Comme pour l'homme d'Ahhiyawa, son rôle n'est pas exposé dans ce rapport oraculaire (§ 29).

- Finalement, le sixième, Tulpi-Teshup, se retrouve associé à de la médecine et n'est pas un acteur dans le texte (55).

Pour ce qui est des villes :

On retrouve la ville de Iyaganuena mentionnée déjà mentionnée avec Muwatalli et d'autres villes pour lesquelles des questions sont posées par le roi :

⁶² Références des fragments : Kbo 16.97 + Kbo 40.48. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 22 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 220-233).

- 1) S'il doit fortifier la ville de Kammamma (§ 3)
- 2) S'il doit déplacer les prêtres quand lui et la reine se trouvent à Hattusa ou quand ils se trouvent dans la cité de Zithara (§ 4-6)
- 3) Pour cette dernière ville, il demande également quelles sont les fêtes de Zithara qu'il doit célébrer (§ 47).
- 5) Si les nobles doivent attaquer les troupeaux de la ville d'Ishupitta et de la ville de Tihurassi (§ 10).
- 6) Finalement, le roi demande s'il faut placer le trône dans la ville de Sapinuwa (§ 39).

2.2.4.2. *Datation* : personnelle = Mursili II, basée sur l'analyse des anthroponymes et toponymes mentionné dans le texte⁶³

Une datation de Tudhaliya I est soutenue par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 8).

Une datation d'Arnuwanda I est proposée par De Martino (De Martino 1992). Cette dernière datation est basée sur les acteurs et toponymes présents dans le rapport oraculaire, ainsi que sur base paléographique. Or, après réexamination des différents acteurs et toponymes, une datation de Tudhaliya I/II ou Arnuwanda I paraît inappropriée. Les occurrences de ces mêmes acteurs dans d'autres textes hittites du Nouvel Empire hittite favorisent une datation de Suppiluliuma I ou Mursili II. Par ailleurs, des arguments d'ordre lexical et de genre littéraire favorisent une datation à Mursili II⁶⁴.

2.2.4.3. *Acteurs* :

1. Ahiyawa (Homme d') : Rien n'est rapporté à son sujet. Beckman, Bryce et Cline rapportent qu'il est possible que cet homme fasse référence à Attarisya dans l'inculpation de Madduwatta (CTH 147) (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 219).

2. Du-ud-du : Personnage chargé d'une offrande pour le dieu de l'orage de Kuliwisna.

⁶³ Datation présentée à l'occasion du séminaire de source textuelle le 26 avril 2017 à l'Université Catholique de Louvain.

⁶⁴ La mention de nobles est commune dans les sources textuelles datant de Mursili II. Formulation « Homme de » que l'on retrouve dans les Annales extensives de Mursili II dans sa 7e année de règne. Après discussion avec R. Lebrun, on peut constater que les textes oraculaires sont plus tardifs qu'une datation à Tudhaliya I et peuvent être acceptés pour une datation de Mursili II, période durant laquelle la religion connaît un essor important.

3. Iyasalla : Seule mention de ce personnage dans les textes hittites, rien n'est mentionné à son sujet dans le rapport oraculaire.

4. Malaziti : Présent dans une phrase dont le sens est peu explicite. Deux possibilités s'offrent à nous : soit il s'agit du nom d'un prêtre qui est chargé de trouver quelques choses lorsqu'il effectue les oracles. Ou seconde possibilité, il s'agit du même personnage présent dans les Annales de Mursil II. Il était l'un des généraux avec Gulla qui est en charge de l'attaque de Millawanda (CTH 61.II).

5. Muwatalli : Dans ce texte, probablement le fils et successeur de Mursili II, Muwatalli II. Le roi demande s'il doit attaquer les troupeaux de la ville de Iyaganuena.

6. Tulpi-Teshup : Homme en lien avec de la médecine.

2.2.4.4. Toponymes :

1. Ishupitta : Cité située dans le Haut Pays, au nord-est dans l'empire hittite et à proximité des Gasgas (Barjamovic 2011 : 245). Dans ce rapport oraculaire, le roi hittite demande si les nobles doivent attaquer la ville d'Ishupitta. Cette ville est présente dans les Annales de Mursili II comme vassal du roi, mais devenue hostile elle est détruite.

2. Iyaganuena : Seule mention connue de cette ville. Il est demandé aux oracles si Muwatalli doit attaquer les troupeaux de la ville de Iyaganuena.

3. Kammamma : Le roi hittite demande aux oracles s'il doit fortifier la ville de Kammamma. On sait par ailleurs que Mursili II assaillit Kammamma dans sa campagne contre les Gasgas dans les premières années de son règne.

4. Sapinuwa : Le roi demande aux oracles s'il est judicieux de poser le trône dans la ville de Sapinuwa⁶⁵. Cette mention est peut-être à mettre en parallèle avec La « reconnaissance du trône » que l'on retrouve dans le rapport oraculaire CTH 570.2.

5. Tihurarassisi : Seule mention connue de cette ville. Il est demandé aux oracles si les nobles doivent attaquer les troupeaux de la ville de Tihuratassisi.

6. Zithara : Cité au nord d'Hattusa. Elle pourrait dans ce cas être mentionnée comme le lieu de résidence du roi et de la reine. Le roi pose également la question de savoir quelles sont les fêtes qui s'y déroulent.

⁶⁵ Dans une tentative de reconstruction historique, il se peut que la peste qui ravagea le Hatti et sa capitale Hattusa à la fin du règne de Mursili II, événement qui nous est connu par la prière de Mursili II, dut obliger le roi à déplacer ou au moins songer à déplacer la capitale du royaume. Notons que son fils Muwatalli II déplacera, dès le début de son règne, la capitale du royaume à Tarhuntassa

2.3. Tudhaliya IV

2.3.1. Traité entre Tudhaliya IV et Shaushga-muwa (CTH 105) ⁶⁶

2.3.1.1. Contenu

Dans ce traité, le roi hittite, Tudhaliya IV, mentionne qu'il prend Shaushga-muwa comme vassal du pays d'Amurru (§ 2) et comme beau-frère en lui donnant sa sœur en mariage (§ 6).

Il rapporte les relations passées entre le pays Hatti et le pays d'Amurru (§ 3-5).

Ainsi, Aziru, l'ancêtre de Shaushga-muwa, serait venu à Suppiluliuma en Hatti alors que le pays d'Amurru était encore hostile aux Hittites (§ 3). Il était à ce moment vassal du roi hurrite mais il est ensuite devenu loyal à Suppiluliuma I et à Mursili II. (§ 3).

À l'époque de Muwatalli II, les gens d'Amurru ont commis une offense contre le roi hittite. Ils sont allés chercher l'aide auprès du roi d'Égypte mais Muwatalli II et le roi d'Égypte ont combattu les gens d'Amurru. Il les a battus et il a fait de Shapili le roi du pays d'Amurru (§ 4).

À la mort de Muwatalli, Hattusili déposa Shapili et nomma Benteshina roi du pays d'Amurru (§ 5).

Dans ce traité, Tudhaliya IV demande à plusieurs reprises la loyauté de Shaushga-muwa (§ 6, § 9, § 17) et de ne pas se comporter comme Masturi. Ce dernier était roi du pays de la rivière Seha et avait eu la sœur de Muwatalli en mariage (§ 7), mais à la mort de Muwatalli II, il commit une trahison envers Urhi-Teshup en le traitant de batard⁶⁷(§ 8).

Le roi hittite demande ensuite à son vassal de respecter les relations qu'ont les Hittites envers les autres puissances. Ainsi, pour reprendre les mots de Tudhaliya, « *si le roi d'Égypte est un ami de mon soleil, il devra être ton ami. S'il est l'ennemi de mon soleil, il sera ton ennemi* »⁶⁸ (§ 12).

⁶⁶ Références des fragments : KUB 23.1 + KUB 31.43 + KUB 23.37 + 720/v + 670/v. B. 1198/u + 1346/u + 69/821 + KUB 8.82. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 2 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 50-68)

⁶⁷ LÚpa-ah-hur-ši-in-pát pa-ah-ha-aš-hi LÚpa- hur-ši-ya-aš-ma-wa ʾDUMUʾ.NI[TA] ku-it DÛ-mi nu zi-iq-qa ku-at-qa : je serai loyal à un batard ? je vénèrerai le fils d'un batard ?

⁶⁸ ma-a-an L[UGAL KUR URUMi-iz]-za-ri-i
A-NA dUTUŠI ták[-šu-ul] ʾtuʾ-uq-qa-aš ták-šu-ʾulʾ
e-eš-du ma-a-an[-ma-aš] ʾAʾ-NA dUTUŠI
ku-u-ru-ur tu[-uq-qa-aš ku-u-r]u-u[r] e-eš-du

Parmi les rois égaux au roi hittite, il est mentionné le roi d'Égypte, de Babylone, d'Assyrie et d'Ahhiyawa (§ 13). Cette mention Ahhiyawa a été effacée par le scribe.

À la suite de quoi, le roi mentionne qu'il a commencé des hostilités avec le roi d'Assyrie (§ 14) et demande que les bateaux Ahhiyawa⁶⁹ qui vont vers lui soient bloqués (§ 15).

Le traité se finit sur une liste des divinités du Hatti (§ 20).

2.3.1.2. Datation : personnelle = Tudhaliya IV, basée sur la présence du nom du roi dans le traité. Selon Beckman, Bryce et Cline, le texte daterait de l'époque de Tudhaliya IV (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2.3.1.3. Acteurs

1. Ahhiyawa : Ce texte conserve deux mentions de l'Ahhiyawa.

La première a été effacée, mais reste lisible. Le roi d'Ahhiyawa était présenté comme un égal au roi hittite et inclus dans la liste des grands rois. C'est-à-dire le roi d'Égypte, le roi de Babylone ainsi que le roi d'Assyrie. Cette marque de considération du roi hittite envers l'Ahhiyawa est également présente dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181). Dans cette dernière, il est mentionné le roi d'Ahhiyawa comme « frère » du roi hittite, une dénomination accordée aux personnes de statut égale au roi du Hatti (Wiener 2009 : 702 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 68).

Le fait que le roi d'Ahhiyawa soit supprimé de la liste a mené à diverses hypothèses :

- Certains l'ont considéré comme un signe de l'affaiblissement du pouvoir de l'Ahhiyawa (Kelder 2004-2005 : 154)⁷⁰. Et plus particulièrement que cette perte de statut est due au fait que l'Ahhiyawa n'avait plus de contrôle dans la région de Millawanda qui servait de base à l'Ahhiyawa pour ses activités en Anatolie⁷¹ (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 68 ; Bryce 2016 : 70).

⁶⁹ Steiner propose de lire [la-ah-hi-y]a-wa qui signifie navires de guerre à la place d'Ahhiyawa mais cette analyse est réfutée par la plupart des chercheurs (Steiner 1989 : 394).

⁷⁰ Pour anticiper l'étude archéologique qui suivra ce mémoire, on pourrait considérer cette rature comme un signe de la chute des palais mycéniens sur le continent grec (Voutsaki 2010 : 606). Celle-ci se produit dans la même période et signifie donc la chute du pouvoir royal. Le roi n'ayant plus de pouvoir, il n'y a dès lors plus de raison de le mentionner dans la liste des Grands roi.

⁷¹ Bien que non étudiés dans ce mémoire, des textes en akkadien d'Ugarit datés du règne de Suppiluliuma II mentionnent peut-être l'Ahhiyawa sous le toponyme hi-ya-ú-wa, ce qui témoignerait de la présence de l'Ahhiyawa en Anatolie après le règne de Tudhaliya IV.

- D'autres l'ont vu comme une erreur du scribe qui l'a écrit par habitude alors que cette mention était hors propos dans le traité, cette région étant trop distante de la sphère d'influence de l'Ahhiyawa (Güterbock 1983 : 136 ; Kelder 2004-2005 : 154 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 67).

La seconde mention est relative à l'interdiction de laisser passer les bateaux Ahhiyawa en Assyrie. Ce dernier pays devant être regardé par le vassal amorrite comme un ennemi des Hittites (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 68).

Cette interdiction a été interprétée comme une interdiction de circulation de marchandise en Assyrie (Güterbock 1983 : 136 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 68 ; Devecchi 2010 : 244)⁷². D'autres pensent qu'il s'agirait de préparations militaires avant un conflit, et que l'interdiction concernerait de fait le transport de mercenaires vers l'Assyrie (Güterbock 1983 : 136 ; Bryce 2016 : 70). Pour ma part, on pourrait peut-être aussi dire que cette interdiction de circulation concerne également des mouvements de population Ahhiyawa qui chercheraient à s'installer dans ces régions.

2. Aziru : Roi d'Ammuru, vassal du roi Hurri sous Suppiluliuma I, il devient vassal du roi hittite sous Suppiluliuma I, Arnuwanda II et Mursili II. Dans ce traité, il est mentionné lorsque le roi évoque la généalogie des rois du pays d'Aziru.

3. Benteshina : Roi d'Amurru, vassal du roi hittite sous Hattusili III. Il est le père de Shaushga-muwa. Selon Tudhaliya, il n'aurait jamais été hostile au Hatti.

4. Masanuzzi : Sœur de Muwatalli II, elle est donnée en mariage à Masturi.

5. Masturi : Roi de la rivière Seha, vassal du roi hittite sous Muwatalli II et Urhi Teshup. Il est donné dans le texte à titre d'exemple d'un mauvais comportement d'un vassal envers son roi.

6. Shapili : Roi d'Amurru, vassal du roi hittite sous Muwatalli II et Urhi Teshup. Il est mentionné lorsque le roi évoque la généalogie des rois du pays d'Aziru.

7. Shaushga-muwa : Roi d'Amuru, vassal du roi hittite sous Tudhaliya IV, fils de Benteshima. Il est présenté comme le destinataire du traité dans lequel le roi hittite lui donne ses droits et interdictions.

⁷² Pour une étude archéologique d'Amurru et de sa mise en relation avec le traité de Tudhaliya IV et Shaushga-Muwa, cfr. Devecchi 2010 : 242-256.

2.3.1.4. *Toponymes*

1. Amurru (fig. 3). : Le territoire de ce pays à son apogée couvre une partie de la Syrie actuelle. Toutefois, durant l'Age du Bronze il était restreint à une région située entre la rivière Oronte et la côte du Levant central (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 66).

Ce pays est mentionné dans le traité comme le territoire assigné à Shaushga-muwa par le roi hittite Tudhaliya IV.

2. Assyrie (fig. 3.). : Région du Nord de la Mésopotamie, ennemie du Hatti durant le règne de Tudhaliya IV. Dans son traité, Shaushga-muwa a l'obligation de stopper les bateaux Ahhiyawa qui se dirigeraient vers cette région.

3. Hurri : Pays qui avait l'allégeance du pays d'Amurru avant que ce dernier ne devienne vassal du roi du Hatti sous Suppiluliuma I et Mursili II.

2.3.2. *Edit royal de Tudhaliya IV (CTH 211.4)*⁷³

2.3.2.1. *Contenu*

Cet édit royal commence en mentionnant que le pays de la rivière Seha a commis une infraction envers le pays Hatti pour la seconde fois (§ 1).

Tudhaliya IV rapporte ensuite les paroles des gens du pays de la rivière Seha (§ 1). Dans celle-ci, il est mentionné que l'ancêtre de Tudhaliya IV (Mursili II sous-entendu) n'a pas conquis l'Arzawa par les armes et qu'ils ont éliminé leurs offenses contre lui (§ 1). Tudhaliya IV nous rapporte ensuite que Tarhuna-radu est devenu hostile et s'est rallié au roi d'Ahhiyawa, qu'il s'est réfugié au sanctuaire rocheux de l'aigle⁷⁴ que le roi a assiégé (§ 1). Le roi hittite détaille qu'il a envoyé 500 chars contre lui et qu'il l'a ramené avec sa femme à Arinna (§ 1).

Il a ensuite fait roi un descendant de Mu-[wa-walwi] dont le nom ne nous est pas parvenu⁷⁵ (§ 2).

2.3.2.2. *Datation* : personnelle = Tudhaliya IV, basé sur les événements rapportés dans le texte, la présence du u dans ah-hi-ya-u-wa qui pourrait être un phénomène tardif, les signes sont également similaires à ceux du traité de Tudhaliya IV et Shausha-Muwa (CTH 105) dont la datation est certaine. Beckman, Bryce et Cline suivent également cette datation (Beckman, Bryce et Cline : 2011 : 7).

Unal propose quant à lui une datation de Tudhaliya III (Unal 1991 : 18).

2.3.2.3. *Acteurs* :

1. Ahhiyawa (le roi d') : Le roi d'Ahhiyawa est ici dépeint comme l'allié de Tarhuna-radu, hostile au roi hittite.

2. Mursili II (sous-entendu) : Dans cet édit, Mursili II apparaît comme un ancêtre qui a fait la paix avec le souverain de la rivière Seha alors qu'il conquerrait tout l'Arzawa (µ1). Cet

⁷³ Références des fragments : KUB 23.13. Référence : Beckman, Bryce et Cline : Aht 11 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 154-157).

⁷⁴ Beckman, Bryce et Cline propose la translittération et traduction suivante :

[...]^NA⁴hé-gur Ha-a-ra-na-an-kán kat-ta da-ah-hu-un nu-kán 5 ME ANŠE.KUR.R[A.HI.A]

« [...], and captured Eagle Peak ».

La traduction de ^{NA4}hé-gur est, selon Tischler et Vanséveren : « (sommet de) rocher, sanctuaire rocheux » (Tischler et Vanséveren 2016 : 88).

⁷⁵ [... IŠ-TU U₄-UM ^mTa-b]a-ar-na LUGAL.[GA]L KUR-TUM UL 'pa-it' nu NUMUN ^m'Mu'-[u-wa-UR-MAH]

événement est rapporté dans les Annales de Mursili II (CTH 61.I et CTH 61.II.). Il y est rapporté qu'il envoie une expédition punitive contre Manapa-Tarhunta, le souverain de la rivière Seha mais qu'il rappelle ses troupes au dernier moment quand Manapa-Tarhunta implore sa pitié et fait allégeance au roi hittite.

3. Tarhuna-radu : Il se rebelle contre l'autorité hittite et s'allie au roi Ahhiyawa. Il se réfugie au sanctuaire rocheux de l'aigle avant d'être capturé par Tudhaliya IV et envoyé à Arinna.

2.3.2.4. Toponymes

1. Arzawa (fig. 1.) : Pays de l'ouest de l'Anatolie, mentionné lorsqu'il évoque la campagne de Mursili II en Arzawa.

2. Arinna : Ville dans laquelle Tudhaliya IV emmène Tahuna-radu, sa femme et ses enfants. Cette ville est évoquée dans le rapport oraculaire CTH 570.2.

2.4. Datation incertaine

2.4.1. Rapport oraculaire (CTH 570.2) ⁷⁶

2.4.1.1. Contenu ⁷⁷

La première partie de ce rapport oraculaire, en partie fragmentaire, semble questionner les dieux sur l'avenir du pays du Hatti (§ 5 - 24). Parmi les phrases qui permettent cette interprétation :

« *Quelle arme rencontrera le pays Hatti ?* » ⁷⁸ (§ 27).

La mention du pays d'Ahhijawa se retrouve dans cette première partie du texte, dans le huitième paragraphe :

« *le pays de Karkiya? ... le pays d'Ahhijawa... les pays du Hatti... armes/région du lobes... favorable/frontière... répandre... mouton* » ⁷⁹ (§ 8).

La seconde partie de ce rapport oraculaire rapporte ce qui semble être un questionnement sur l'emplacement du trône (§ 25- 34).

On retrouve dans ces paragraphes, la mention du trône suivie d'une énumération de plusieurs villes pour lesquelles il est demandé si elle verra/reconnaîtra le trône ⁸⁰. Successivement sont cités : la ville d'Arinna, de Katappa et d'Hupissana.

2.4.2.2. Datation : personnelle = Mursili II (?)

Les seuls rapports oraculaires mentionnant l'Ahhijawa dont la datation est avérée datent de l'époque de Mursili II (CTH 570.1 et CTH 571.2). Il se pourrait que ce rapport date également du règne de ce roi.

⁷⁶ Références des fragments : KUB 22.56. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 21 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 210-219).

⁷⁷ Comme pour les rapports oraculaires analysés précédemment, la traduction proposée par Beckman, Bryce et Cline, (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 210-219) ne semble pas conforme au sens du texte hittite. Certains signes, comme les signes retranscrit - ša - du paragraphe 3 et 6 ne correspondent pas à la graphie de ce signe. De même le signe interprété – GIM - dans le passage qui concerne l'Ahhijawa semble mieux correspondre au signe – sa -. Les passages mentionnant l'Ahhijawa ont été retraduits mais une retraduction entière de la tablette est nécessaire.

⁷⁸ ku-is ^{GIŠ}rTUKUL' KUR.KUR URU 'Hat' -ti KAR¹-zi NU.ŠE-du

⁷⁹ [nu?] GIM-an ^{KUR}rKar²-ki²'-y[a...] GIM-an ^{KUR}Ah-hi-ya-wa- [...].

[o-z]i² DIS KUR.KUR [...] ^{GIŠ}rTUKUL ZAG-aš BIR [...] UGU [...]

⁸⁰ La traduction reprise par Beckman, Bryce et Cline propose de traduire a-us-zi par « il expérimentera » (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 217). La traduction du mot proposée par Tischler et Vanséveren est : « voir, mais avec ptc. réflexive -z : comprendre, reconnaître. (Tischler et Vanséveren 2016 : 44)

Une datation du 13^e siècle av. J.-C. est soutenue par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2001 : 7).

2.4.1.3. Acteurs :

Ce rapport oraculaire ne présente aucun anthroponyme.

2.4.1.4. Toponymes

1. Ahhiyawa : Ce pays est mentionné, peut-être, avec le pays de Karkiya. Il est difficile de comprendre pleinement les propos tenus envers l’Ahhiyawa dans ce rapport oraculaire.

Étant donné le contexte rapporté dans le rapport oraculaire, qui démontre un questionnement de la part du roi hittite quant aux ennemis qui pourraient attaquer le Hatti, on peut se demander si ces interrogations ne concernent pas également le pays d’Ahhiyawa. Ce dernier pays étant associé à un « homme ennemi » dans le rapport oraculaire CTH 571.2, daté, peut-être, de la même période.

2. Arinna : Le roi demande aux oracles s’il est favorable que cette ville voie/reconnaisse le trône.

Un autre texte oraculaire, CTH 571.2, présente également la mention du trône ainsi que la mention de l’Ahhiyawa. Dans ce dernier rapport, il est demandé si le roi doit placer le trône dans la ville de Zithara. Ainsi, il se peut que dans le rapport que nous venons d’examiner le roi demande si le trône doit se déplacer dans la ville d’Arinna, de Katappa ou Hupissana.

3. Hupissana : Le roi demande aux oracles s’il est favorable que cette ville voie/reconnaisse le trône. (Cfr. 2. *Arinna* dans ce point Toponymes).

4. Katappa : Le roi demande aux oracles s’il est favorable que cette ville voie/reconnaisse le trône (Cfr. 2. *Arinna* dans ce point Toponymes).

5. Karkiya : Pays proposé suite à une reconstruction du texte (Cfr. note infra n. 79), il est présent dans le même paragraphe que le pays d’Ahhiyawa.

Ce pays est localisé dans la partie ouest de l’Anatolie et est assimilé par certains chercheurs à la Carie, malgré la difficulté de placer les frontières de ce pays (Hawkins 1998 : 29 ; Melchert 2003 : 7 ; Adiego 2007 : 1 ; Lebrun 2010 : 11)⁸¹.

⁸¹ Pour une étude récente sur la localisation de ce pays, cfr. Simon 2016 : 455-468.

Notons finalement que ce pays semble également se retrouver mentionné sous le toponyme Karikisa dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181).

2.4.2. Rapport oraculaire (CTH 572.1)⁸²

2.4.2.1. Contenu

Ce rapport oraculaire se divise quatre parties distinctes.

La première partie n'est pas conservée.

La deuxième partie (§ 1-3) est celle qui porte la mention de l'Ahhityawa. Le paragraphe fragmentaire qui présente ce pays se traduit de la manière suivante :

« [...] *Le roi d'Ahhitya*

[...] a pris l'âme intacte [...]

[...] observation et protection [...]

[...] l'homme du pays ennemi, le combat [...] il est placé »⁸³.

La troisième partie (§ 4-18) rapporte un questionnement sur l'avenir du roi hittite :

« *Est-ce que divinité tu prévois la destruction pour moi cette année ? »⁸⁴.*

« *Est-ce que divinité tu prévois la destruction pour moi la deuxième année ? »⁸⁵.*

Ces questions sont posées jusqu'à la neuvième année.

Puis le roi pose la question suivante :

« *Est-ce que je vais m'échapper en dessous du pays Hatti ? »⁸⁶.*

La quatrième partie (§ 19-28) est trop fragmentaire pour proposer une traduction objective.

Notons la mention de destruction et de Babylone⁸⁷ dans le même paragraphe. Dans le paragraphe suivant, il est demandé si la divinité prévoit le vilain pour le roi de l'ennemi.

⁸² Références des fragments : KUB 18.58 + KUB 6.7. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 23 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 234-241).

⁸³ [...] LUGAL^{KUR} Ah-hi-ya-[-(u)-wa...]

[...] da-pí ZI ME-aš [...]

[...] IGI.LÁ PAB-mar [...]

[...] LÚ KÚR KASKAL LÚ KÚR ME-[a]š [...] x-te²-li GAR-ri

⁸⁴ *DINGIR^{LUM}-mu ZÁH ke-da-ni MU-ti u[š!-ki-ši NU.SIG₅-du/SIG₅-ru]

⁸⁵ nu-mu DINGIR^{LUM} ZÁH AŠ MU.2.KAM-ma uš-ki-ši NU.SIG₅-d[u]

⁸⁶ [...IŠ-T]JU^{KUR} Hat-ti GAM-an pít-ti-ya-mi

⁸⁷ La mention de Babylone est reconstruite : [A]Š KUR Kar-an-du <ni-aš>. Notons l'existence d'un plateau appelé Karandu en Turquie actuelle. « *In a distance of 140 km. to the city center (of Corum) and 26 km. to Kargi, this plateau is rich in local architectural examples. Eginönü, Aksu, Karandu, Göl, Örencik, Karaboya and Gökçedogan are other plateaus in the region* » (Ipek 2011: 39).

2.4.3.2. Datation : Les seuls rapports oraculaires mentionnant l’Ahhiyawa dont la datation est avérée datent de l’époque de Mursili II (CTH 570.1 et CTH 571.2). Il se pourrait que ce rapport date également du règne de ce roi.

Il a été envisagé suite à l’analyse de la photographie de la tablette, que l’on soit en présence d’une mention Ah-hi-ya sans augment -wa. Si cette analyse s’avère juste, cette graphie pourrait être rattachée au règne de Mursili II (Cfr. 2.1.3. *Evolution du terme Ahhiyawa*).

Beckman, Bryce et Cline datent ce texte de la fin du 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 288).

2.4.3.3. Acteurs :

Ce rapport oraculaire ne présente aucun anthroponyme.

2.4.3.4. Toponymes

1. Ahhiyawa : Le paragraphe mentionnant l’Ahhiyawa est trop fragmentaire pour en tirer des interprétations. Toutefois, au vu de l’ensemble de la tablette et des questions posés aux oracles on peut reconstituer un climat d’anxiété de la part du souverain hittite qui pose les questions de son futur. Il n’est pas impossible que le roi d’Ahhiyawa soit, dans cette tablette, considéré comme un ennemi du roi hittite et l’acteur potentiel d’une défaite hittite. La tablette CTH 571.2 mentionne notamment l’Ahhiyawa comme un pays ennemi.

2. Karandu : La mention de ce pays est reconstruite comme le toponyme Kar-an-du auquel devrait se rajouter les signes <-ni-aš> : Karanduniaš. Ce dernier toponyme étant celui qui désigne le pays de Babylone chez les Hittites. Si l’on considère Kar-an-du sans reconstructions, ce toponyme est la seule attestation de ce pays dans les sources hittites.

Notons que ce toponyme est encore présent en Turquie actuelle (Cfr. note infra. n.87).

2.4.3. Rapport oraculaire (CTH 572.2)⁸⁸

2.4.3.1. Contenu

Ce rapport oraculaire dont les 5 premières lignes sont conservées fragmentairement mentionne l’Ahhiyawa et les gens d’Ahhiyawa ainsi que la phrase « *A pris l’âme entière et la vie* »⁸⁹.

2.4.3.2. *Datation* : personnelle = Mursili II ?

Les seuls rapports oraculaires Ahhiyawa dont la datation est avérée datent de l’époque de Mursili II (CTH 570.1 et CTH 571.2). Il se pourrait que ce rapport date également du règne de ce roi.

Beckman, Bryce et Cline datent ce texte du 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 288).

2.4.3.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa : Aucune interprétation ne peut être donnée sur le pays d’Ahhiyawa dans ce rapport oraculaire.

⁸⁸ Références des fragments : Kbo 48.22. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 24 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 242-243).

⁸⁹ [KU]R Ah-hi-ya-w[a...]
[...] xx LÚ.MEŠ Ah-h[i-ya-wa...]
[... da-p]í ZI TI^l-tar^l ME-aš [...]
[...] ZAG-tar MÈ GU₄[...]

Traces

Notons que cette formulation est similaire à celle du rapport oraculaire précédemment analysé (CTH 572.1.).

2.4.4. La lettre de Tawagalawa (CTH 181)⁹⁰

2.4.4.1. Contenu :

Cette lettre, dont il nous reste uniquement la troisième tablette, rapporte qu'un acteur dont le nom n'est pas conservé⁹¹ (Piyamaradu ?) est allé dans la ville d'Attarimma et l'a détruit (§ 1). Ensuite, il est mentionné que Tawagalawa et le roi hittite sont allés dans ces pays (on ne sait pas lesquels pays) lorsque la population du Lukka les ont appelés⁹² (§ 1).

Quand le roi hittite arriva à la ville de Sallapa, l'acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?) envoya un homme à sa rencontre. Il lui dit : « *Prends-moi à ton service, envoie le prince à moi et il me ramènera à mon soleil*⁹³ » (§ 1). Ainsi, le roi hittite envoya le prince, mais *l'acteur dont le nom n'est pas conservé* (Piyamaradu ?), se moqua du prince et répondit au roi hittite de lui donner un royaume sinon il ne viendrait pas (§ 1).

Quand le roi hittite est arrivé à la ville de Waliwanda, il proposa à l'acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?) un territoire mais le roi désirait qu'aucun de ses hommes ne se trouve dans la ville de Iyalanda (§ 2). Une fois arrivé le roi hittite rapporte que l'ennemi engagea la bataille en trois endroits dans des terrains rugueux (§ 2) et le frère de l'acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?), dénommé Lahurzi, provoqua une embuscade (§ 2). Le roi demanda au destinataire de poser les questions suivantes à l'acteur dont le nom n'est pas

⁹⁰ Références des fragments : VAT 6692, KUB 14.3. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 4 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 101-122).

⁹¹ Il a longtemps été considéré que Tawagalawa était le sujet principal des premiers paragraphes de cette lettre. Qu'il s'agissait de Tawagalawa qui demandait vassalité au roi hittite, etc. (Bryce 1979 : 93). Il est maintenant généralisé que Piyamaradu est le sujet principal de cette lettre (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 103 ; Taracha 2015 : 280).

⁹² Freu voit dans ce passage une antériorité de la présence de Tawagalawa en pays Lukka (Freu 2008 : 83). « *Et, de même que les hommes du pays de Lukka, avaient (jadis ou naguère) fait appel à Tawagalawa, de même ils firent appel à moi et je vins aussi dans ce pays* » (Freu 2008 : 83). Cette hypothèse également mentionnée chez Heinhold-Krahmer (Heinhold-Krahmer 2010 : 204). Les traductions de Hoffner (Hoffner 2009 : 307) et de Beckman, Bryce et Cline ne notent pas cette antériorité de Tawagalawa et le font contemporain du roi hittite, auteur de la lettre (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 103).

⁹³ ... nu-wa-mu LÚ tu-uh-kan-ti-in
u-i-ya nu-wa-mu IT-TI dUTUŠI u-wa-te-ez-ei nu-us-si
LU TAR-TE-NU u-i-ya-nu-un

Pour une étude du terme TAR-TE-NU et plus généralement du DUMU.LUGAL, cfr. Lebrun 2014 : 272-273. Il est possible que le *TARTENNU* dénote le second fils du roi (Lebrun 2014 : 273). On notera la présence d'un dénommé Kurunta plus loin dans le texte et qui est le second fils de Muwatalli II. Liverani donne le sens de prince héritier au terme *TARTENNU* (Liverani 1962 : 106). D'autres chercheurs ont proposé d'y voir un maréchal (Lebrun 2014 : 273).

conservé (Piyamaradu ?) : « *Est-ce que ce n'était Lahurzi au combat ? Je ne l'ai pas trouvé au milieu du pays d'Iyalanda ?* » (§ 2).

Après avoir détruit le pays de Iyalanda et avoir laissé la forteresse d'Atriya à la ville de [...], le roi écrivit à un acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?) et qui se trouve dans le pays de Millawanda : « *Viens ici à moi* » (§ 4). Le roi écrivit ensuite à la frontière : « *Je l'ai saisi sur cette affaire, parce que Piyamaradu attaque continuellement ces pays à moi* » (§ 4).

Quand un acteur dont le nom n'est pas connu (le messenger du destinataire de la lettre ?) est venu sans cadeaux, il a dit au roi hittite qu'il a écrit à Atpa : « *Rends Piyamardu au roi du Hatti* » (§ 5). Alors le roi est allé à Millawanda et Piyamardu est parti en bateau alors que Atpa et Awayana ont entendu les charges contre lui⁹⁴. Le roi hittite demande ensuite « *Pourquoi couvrent-ils l'affaire ? Parce qu'il est leur beau-père ?* » (§ 5). Le roi hittite mentionne ensuite qu'il leur a fait jurer un serment pour qu'ils signalent l'affaire au destinataire de la lettre.

Le roi hittite continue ses interrogations : « *Est-ce que je n'ai pas envoyé le prince pour lui dire de le ramener ?* » (§ 5). Un acteur dont le nom n'est pas conservé aurait refusé.

Le roi hittite fait ensuite allusion à Kurunta qui se trouvait à Millawanda lorsque Tawagalawa y a été (§ 5).

Le roi hittite mentionne ensuite qu'il a dit à Atpa : « *va, ramène-le (Piyamaradu ?) au roi du Hatti et s'il refuse par peur, je vais envoyer un noble ou un frère* » (§ 6). Atpa répond : « *donne un poing au fils* ». Puis il fait un serment à un acteur dont le nom⁹⁵ n'est pas conservé, et mentionne qu'il va le placer (§ 6)⁹⁶.

Le roi d'Ahhiyawa est mentionné dans un contexte fragmentaire. Il est écrit : « *à mon frère le roi d'Ahhiyawa* ». Il est mentionné plus loin la ville de Himussa et Dahdahhu.

Le paragraphe 7 de la tablette est trop fragmentaire pour une traduction.

Le paragraphe 8 commence par : « *En considération pour mon frère, je n'ai rien fait* » (§ 8). Le roi hittite rapporte ensuite que si un acteur non mentionné (Piyamaradu ?) proteste en disant « *je vais aller au roi du Hatti* », Tapala-Tarhunta, une personne de haut rang et conducteur de char, lui a été envoyé (§ 8). Le roi hittite rapporte ensuite que ce dernier est souvent monté dans le char avec le frère du destinataire de la lettre qui est dénommé

⁹⁴ Selon Güterbock, Piyamaradu se trouvait encore avec Atpa et Awayana lorsque le roi rapporte les charges portées contre lui (Hoffner 2009 : 391).

⁹⁵ Beckman, Bryce et Cline reconstituent le nom de Atpa dans cette lacune (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 108).

⁹⁶ Hoffner considère que cette dernière partie du paragraphe 6 ainsi que le paragraphe 7 de la tablette sont trop fragmentaires pour en faire une traduction (Hoffner 2009 : 307).

Tawagalawa⁹⁷ (§ 8). Le roi hittite aurait ensuite demandé à ce qu'un acteur dont le nom n'est pas conservé ? (Piyamaradu ?) vienne lui donner des explications et s'il n'est pas satisfait, l'homme du roi hittite le ramènera dans le pays d'Ahhiyawa (§ 8).

Le roi hittite continue alors son argumentation : « *Garde le conducteur chez toi pendant que tu (Piyamaradu ?) viens* »⁹⁸. Il rajoute que le conducteur est marié à la famille de la reine et qu'en Hatti la famille de la reine est très appréciée (§ 8).

Le roi mentionne ensuite que beaucoup de captifs se sont dispersés dans ses territoires, que son frère a pris 7000 captifs qui lui appartenait et qu'il devrait aligner ses nobles (§ 9). Dans le paragraphe 10 est mentionnée Sahurunuwa ainsi que le fils de Sahurunuwa (§ 10). Un acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?) continuerait de dire : « *Je vais traverser le pays de Masa et de Karkiya* » (§ 11). Le roi hittite demande alors si c'est vraiment ses plans (§ 11).

Ensuite le roi hittite demande à ce que le destinataire de la lettre écrit à un acteur dont le nom n'est pas conservé (Piyamaradu ?) qu'ils se sont reconciliés à propos de Wilusa à laquelle ils étaient hostiles (§ 12-13).

Mais le correspondant du roi aurait écrit en retour : « *tu as utilisé la force contre moi* » (§ 15).

Et finalement, dans le dernier paragraphe, le roi hittite se justifie : « *J'ai utilisé la force mais maintenant le message est venu oralement* » (§ 15). Apparemment, le messenger que le frère du roi hittite aurait envoyé était corrompu et il lui demande d'en envoyer un autre et de laisser amputer le messenger corrompu (§ 15).

2.4.4.2. Datation : Personnelle = Muwatalli II ou Hattusili III en suivant respectivement les datations de Güterbock (Güterbock 1983 : 135 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 119 ;

⁹⁷ Selon Güterbock, repris par Gurney, aucun élément ne permet d'affirmer que Tawagalawa est le « frère » du destinataire de la lettre (Steiner 2007 : 597).

mTa-ba-la-dU-as-ma Ú-UL k[u-is-ki] : Tabala Tarhunta n'est pas un homme qui se trouve derrière «EGiR »-iz-zi-is UN-as TUR-an na-as-ma ^{LÚ}KAR-TAP-PU A-NA ^{GIŠ}GIGIR : Avant d'un homme et nous Le cocher dans véhicule léger

GAM-an ti-is-ki-iz-zi : il s'avancait à côté

A-NA ŠĒŠ-KA-ya-as-kán A-NA ^mTa-wa-ka-la-wa [A-NA GISGIGIR] : de ton frère de Tawagalawa

GAM-an ti-is-ki-it : il s'avancait à côté

⁹⁸ La traduction change selon Beckman, Bryce et Cline : « *then let this charioteer remain (as hostage) in your ? place, while you ? come and return there* » (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 111) ou Hoffner : « *let this charioteer remain in his (i.e. Piyama-radu's) place, while he (Piyama-radu) is coming and while he comes back there* » (Hoffner 2009 : 308).

Bachvarova 2016 : 339) ou de Gurney (Gurney 2002 ; Kelder 2004-2005 : 153 ; Freu 2008 : 83 ; Freu 2015 : 95 ; Kopanias 2015 : 12).

Güterbock nous informe que cette lettre était auparavant attribuée à Mursili II, Muwatalli II ou Hattusili III (Güterbock 1983 : 135).

2.4.4.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa (le roi d') : Bien que non indiqué clairement, le roi d'Ahhiyawa serait le destinataire de la lettre de Tawagalawa. En effet, le roi demande à ce que son destinataire écrive à quelqu'un dont le nom n'est pas mentionné (Piyamaradu ?) qu'il peut séjourner en pays d'Ahhiyawa. Dans cette lettre, le roi d'Ahhiyawa reçoit le plaidoyer du roi hittite (Muwatalli II ou Hattusili III) à l'encontre de Piyamaradu, un personnage que le roi hittite souhaite que le roi d'Ahhiyawa lui livre.

Le roi d'Ahhiyawa aurait un frère, qu'il faut considérer de nature diplomatique plutôt que biologique, appelé Tawagalawa, et qui avait, lorsque l'expéditeur de la lettre (Muwatalli II ou Hattusili III) était jeune, l'habitude de monter à chars avec Tapala-Tarhunta.

Il est également mentionné qu'un de ses messagers serait venu sans cadeaux en rapportant au roi hittite qu'il a écrit à Atpa, un personnage qui se trouve à Millawanda, de lui livrer Piyamaradu.

La lettre fait ensuite mention d'un conflit entre le roi hittite et le roi Ahhiyawa à propos de Wilusa et d'une altercation entre ces deux acteurs. Dans un des paragraphes, le roi hittite n'hésite pas à menacer le roi d'Ahhiyawa s'il ne lui rend pas Piyamaradu.

Finalement, selon certains chercheurs, le fait que le roi hittite surnomme le roi d'Ahhiyawa « *mon frère* » et « *Grand roi* » montre qu'il est considéré comme l'égal du roi hittite (Güterbock 1983 : 134 ; Simpson 2003 : 205 ; Kelder 2004-2005 : 151 ; Kelder 2012 : 42)⁹⁹.

2. Atpa : Beau fils de Piyamaradu. Dans la lettre de Tawagalawa, il est présent à Millawanda avec Aawayanassa lorsque le roi rapporte les méfaits chargés à l'encontre de

⁹⁹ Le terme « Grand roi » était utilisé pour s'adresser aux souverains d'Égypte, de Babylone, d'Assyrie, de Mitanni et de Hatti dans les lettres trouvées à Tell el-Amarna et Hattusa (Güterbock 1983 : 135). Toutefois, comme nous le rapporte Güterbock, Sommer démontre que le terme est utilisé par le Pharaon au roi de Chypre alors que leur pouvoir n'est pas égal (Güterbock 1983 : 135). Un passage de la lettre de Tawagalawa montre cependant qu'il est bien l'égal du roi « Mon frère, le grand roi, mon égal, m'a écrit » (Güterbock 1983 : 136 ; Beckman 2016 : 2).

Piyamaradu. Le roi hittite se plaint par après qu'il aurait couvert Piyamaradu lorsqu'il s'est échappé de Millawanda par bateau.

Il est présent dans une lettre de Manapa-Tarhunta du pays de la rivière Seha à un roi Hatti (CTH 191).

3. Awayanassa : Beau fils de Piyamaradu, il est présent avec Atpa lorsque le roi raconte les charges portées à l'encontre de Piyamaradu. De la même manière qu'Atpa, il aurait laissé Piyamaradu s'enfuir de Millawanda par bateau.

4. Kurunta : Fils de Muwatalli II, également nommé Ulmi-Teshup, frère aîné de Urhi-Teshup/Mursili III. Il est roi vassal de Tarhuntassa sous le règne de son oncle Hattusili III, usurpateur du trône à la mort de Mursili III (Gurney 2002 : 134 ; Taracha 2015 : 280 ; Woudhuizen 2015 : 302)¹⁰⁰.

Dans la lettre de Tawagalawa, sa présence est mentionnée à Millawanda lorsque Tawagalawa s'y rend. Le contexte ne nous permet pas d'en dire plus.

Il est peut-être le prince envoyé au début de la lettre à *l'acteur dont le nom n'est pas conservé* (Piyamaradu ?).

5. Lahurzi : Frère de Piyamaradu, il provoque une embuscade lors de l'arrivée du roi à Iyalanda. Le terme frère peut être compris aussi bien comme frère diplomatique que comme frère biologique. Je préfère le considérer comme frère diplomatique.

6. Le fils de Sahuranuwa : Le nom n'est pas conservé mais il pourrait être Ini-Teshub I (Bryce 2005 : 255). Le fait qu'il soit mentionné par rapport au nom de son père incite à penser qu'il n'est pas encore roi de Karkemish.

7. Piyamaradu : Concrètement, la lettre est une demande du roi hittite sur le rapatriement de cet acteur, qui fait des raids dans les territoires vassaux hittites en Anatolie occidentale et qui se soulève une résistance contre son seigneur. Plus précisément, parmi le peu d'informations qui nous sont fournies à son égard, il aurait peut-être détruit la ville d'Attarimma et se serait moqué du prince hittite (Kurunta ?).

Il aurait eu un frère dont le nom était Lahurzi (Heinhold-Krahmer 1986 : 48-49 ; Kopanias 2015 : 9). Il faut toutefois faire attention, il se peut que cette mention de frère doive être considérée comme diplomatique plutôt que biologique. Il est également beau fils de Atpa et Awayanassa.

¹⁰⁰ Plusieurs textes permettent d'étudier l'identité de Kurunta : CTH 96, l'introduction du traité ; CTH 97, une annulation des obligations féodales présentes dans le traité d'origine ; CTH 106, le traité de Ulmi-Teshup et Hattusili III ; CTH Bo 86/299 la tablette en Bronze de Tudhaliya IV. Pour une étude complète, cfr. Woudhuizen 2015 : 299-315.

Ce nom a été associé avec celui de Priam, roi de la ville de Troie (Kelder 2005 : 359). Kopanias nous rapporte que le nom de ce personnage est louvite (Kopanias 2015 : 9).

8. Sahuranuwa : Roi de Karkemish, père de Šarri-Kušuh. Il est mentionné dans un passage fragmentaire de la lettre qui ne permet pas de comprendre son implication dans le récit.

9. Tapala-Tarhunta : Conducteur de char, il est une personne de haut rang. Il était un parent de la reine et avait déjà été dans le char de Tawagalawa durant la jeunesse du roi hittite (Muwatalli II ou Hattusili III). Il serait envoyé comme otage en pays d’Ahhiyawa par le roi hittite pour prouver la garantie de sécurité de Piyamaradu pendant sa rencontre avec le roi hittite (Taracha 2015 : 283).

10. Tawagalawa : Frère du roi d’Ahhiyawa ¹⁰¹, il est mentionné comme un Grand roi. Dans les premiers paragraphes de la lettre, il est mentionné que Tawagalawa et le roi hittite (Muwatalli II ou Hattusili III) sont allés dans des pays, dont les noms ne sont pas conservés, lorsque la population du Lukka les ont appelés.

Selon Freu, cet acteur est mentionné à titre d’exemple en raison de sa venue dans le pays Lukka, antérieure à celle du roi hittite (Cfr note infra n. 92). Toutefois, il n’est pas clairement mentionné que ceux-ci aient été en pays Lukka.

Taracha affirme, au contraire, que le paragraphe 5 de la lettre ne laisse pas de doute sur le fait que Tawagalawa était encore actif politiquement quand Kurunta était roi de Tarhuntassa. Dans ce passage il est mentionné que Tawagalawa était présent à Millawanda avec Kurunta pour parler avec le roi d’Ahhiyawa (Taracha 2015 : 283). Kurunta serait dans ce cas-ci capable de prendre une mission diplomatique sous le nom de Hattusili III (Taracha 2015 : 283).

Miller nous rapporte quant à lui qu’il n’y aucune indication dans les passages référant à Tawagalawa qui puisse nous indiquer qu’il était encore en vie (Miller 2010 : 167).

Dans le passage qui mentionne Tawagalawa une seconde fois, il était présent à Millawanda lorsque Kurunta était là.

Selon Taracha, Tawagalawa et Kurunta serait arrivés à Millawanda pour parler avec le roi d’Ahhiyawa du raid conduit par Piyamaradu en pays Lukka (Taracha 2015 : 282).

Dans cette hypothèse, Taracha postule que Tawagalawa n’est aucunement un roi d’Ahhiyawa, une hypothèse qui va à l’encontre de nombreux auteurs (Hoffner 2009 : 305 ; Heinhold-Krahmer 2010 : 120 ; Miller 2010 : 159 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 105 ; Kopanias 2015 : 12 ; Taracha 2015 : 279 : 287). Il propose à la place que Tawagalawa ait été

¹⁰¹ Il est important de se rappeler que la mention de frère est une marque de respect entre le souverain hittite et les autres rois. Il est probable que Tawagalawa ne soit pas le frère biologique du roi d’Ahhiyawa mais son frère diplomatique.

un roi dans le Dodécanèse ou roi de Crète étant donné que la population de Lukka a cherché son aide à proximité (Taracha 2015 : 284).

Comme on le constate, l'analyse de cet acteur est très compliquée et beaucoup d'interprétation se sont basées sur des passages très concis.

Finalement notons que Tawagalawa est peut-être la transcription hittite du nom grec Eteocles tel que retrouvé dans l'Iliade (Freu 2004 : 283 ; Freu 2008 : 83 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 120). Gurney rapporte d'autres homonymes : Deukaleus, Deukalion, Teukros et Thawakleues (Steiner 2007 : 571).

2.4.4.4. *Toponymes* :

1. Attarimma : Ville de Lukka (fig. 4.) à proximité de Millawanta. Elle est détruite, peut-être, par Piyamaradu. Elle est présente dans les Annales de Mursili II (CTH 61.I) et dans l'Inculpation de Madduwatta (CTH 147).

2. Atriya (fig. 4.) : Ville de Lukka à proximité de Millawanta. Le roi hittite rapporte qu'il détruit le pays entier de Iyalanda mais laisse la forteresse d'Atriya à une ville dont le nom n'est pas conservé.

3. Dahdahhu : Ville mentionnée en même temps que celle de Himussa.

4. Himussa : Ville mentionnée en même temps que celle de Dahdahhu.

5. Iyalanda : Ville et pays de Lukka (fig. 4.) situés à proximité de Millawanta. Ils sont détruits par le roi hittite à l'exception de la forteresse d'Atriya.

6. Karkiya : également écrit Karkisa (fig. 4.) dans l'inculpation de Madduwatta ? Ce pays est présent dans le rapport oraculaire CTH 570.2. Dans la lettre de Tawagalawa, Piyamaradu rapporte qu'il désire se rendre au Pays de Masa ou de Karkiya.

Ce pays est assimilé par certains à la Carie (Adiego 2007 : 1 ; Lebrun 2010 : 11). Bachvarova le situe plus éloigné dans le continent mais ne donne pas de localisation précise (Bachvarova 2016 : 130-132).¹⁰²

7. Lukka (fig. 4.) : Il est assimilé à la Lycie de l'Âge du Fer (Bachvarova 2016 : 334). La tablette de Bronze de Tudhaliya IV et de Kurunta de Tarhuntassa (CTH 106) montre qu'il se situe directement à l'ouest de la Cilicie (Bachvarova 2016 : 334). Pays dont la population avait appelé Tawagalawa ainsi que le roi hittite.

¹⁰² Hawkins et Melchert démontrent la difficulté de placer exactement les frontières de Karkisa (Hawkins 1998 : 29 ; Melchert 2003 : 7).

Certains ont pris le parti selon lequel le début de la lettre réfère à une révolte en pays Lukka, qui peut être datée du début des années 1250 av. J.-C. ou 1260 av. J.-C. (Taracha 2015 : 279) et que l'on retrouve dans les Annales de Hattusili III (Gurney 1997 ; Freu 2008 : 183-186). D'autres seront dans l'opposition en ne rapprochant pas les événements des Annales d'Hattusili III à ceux de la lettre de Tawagalawa (Singer 1983 : 208 ; Forlanini 1988 : 157-1589 ; Gurney 1997 : 134).

8. Masa¹⁰³ : Piyamaradu rapporte qu'il désire se rendre au Pays de Masa ou de Karkiya. Certains auteurs voient dans ce toponyme la tardive Mysie (Roosveldt 2009 : 18).

9. Millawanda (fig. 4.) : Ville et pays associé à celui de à l'actuel Milet (voir liste des auteurs partisant de cette hypothèse dans Hawkins 1998 : 22-25 ; Steiner 2007 : 593 ; Lebrun 2010 : 11).

Ils sont présents dans les Annales de Mursili II (CTH 61.II.) et dans CTH 183.

10. Sallapa : Ville dans laquelle se trouve le roi hittite lorsque de Piyamaradu (?) lui envoie un messager lui demander de lui envoyer le prince pour venir le chercher.

11. Waliwanda : Ville dans laquelle le roi hittite envoie un message à Piyamaradu pour l'avertir qu'il souhaite trouver aucun de ses hommes quand il arrivera à Iyalanda.

12. Wilusa (fig. 1.) : Ce pays a été dans le passé au centre d'une dispute entre le roi d'Ahhiyawa et le roi hittite.

Il est actuellement assimilé à celui de la Troade, région de la ville de Troie¹⁰⁴ (Steiner 2007 : 590).

¹⁰³ Sur le pays de Masa, cfr. Wittke 2004 : 185–90.

¹⁰⁴ Il était auparavant assimilé par Forrer à une région située sur les côtes du Sud de la Cilicie Aspera près de l'actuel mont Göb Su (Steiner 2007 : 590). Ce dernier considérait que la région de Troie était donnée par le toponyme Taruisa, une région située à côté de Wilusa (Steiner 2007 : 590). L'argument décisif pour affirmer que Ilios est la Troie homérique a été donné par Kretschmer, cité par Gurney, qui a fait le lien entre le roi de Wilusa Alaksandu avec Alexandre/Paris cité dans l'Iliade (Steiner 2007 : 590) et la divinité Appaliunas/Appolon (Steiner 2007 : 590) que l'on retrouve dans le traité de Muwatalli II et Alaksandu (Steiner 2007 : 590).

2.4.5. Lettre d'un roi Hatti à un frère du roi hittite (CTH 214.12.D)¹⁰⁵

2.4.5.1. Contenu :

Cette lettre fragmentaire a été envoyée par le roi hittite, à un autre roi dont le nom, ni le pays ne sont conservés. Dans les premières lignes, il est fait mention de messagers venant du pays de Karkemish et d'un dénommé Pi-[ya...] (§ 1).

Dans les lignes qui suivent, le roi du Hatti mentionne une correspondance écrite avec le roi d'Égypte (§ 1). Le roi hittite fait ensuite mention de leurs pères et grands-pères et des dieux de la terre favorable (§ 1).

Il mentionne également le roi du pays d'Ahhiyawa (§ 1). Si le verbe de que l'on rencontre plus loin se rapporte à ce dernier, il faut lire que le roi hittite va aller au roi d'Ahhiyawa¹⁰⁶.

Étant donné l'impossibilité de reconstituer les événements de la fin du texte (§ 2), les fragments de phrases conservés sont ici repris tel qu'ils apparaissent :

Mon frère, seigneur de...

et les terres pour lui...

S'ils parlent, le serment...

Ils ne parlent pas

Mon frère...

Il était humain...

Comme il/elle a vu un rêve...

Hostilité, son père...

Il continue de chercher...

Le roi d'Ahhiyawa à moi...

Je vais écrire au roi d'Égypte...

2.4.5.2. Datation : personnelle = 13^e siècle av. J.-C.

¹⁰⁵ Références des fragments : KUB 26.76. Beckman, Bryce et Cline : Aht 15 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 168-171). Le titre est celui repris de Beckman, Bryce et Cline. Il faut comprendre le terme frère non pas biologiquement mais comme une marque de respect d'ordre politique.

¹⁰⁶ [...] x-ma A-[N]A LUGAL KUR ^{URU} Ah-hi-y[a-wa...] : Le roi du pays d'Ahhiyawa
[...] pa-a-'i'-mi nu-wa-mu-k[án...] : Je vais aller

Selon Mouton, la lettre doit être datée à la période comprise entre le règne de Muwatalli II et celui d'Hattusili III (Mouton 2005 : 98). Beckman, Bryce et Cline propose une datation du règne d'Hattusili III étant donné que la lettre évoquerait Piyamaradu (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 171). Malheureusement, le nom de Piyamaradu est ici reconstruit (Cfr. note infra n. 107).

2.4.5.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa (roi d') : La présence du roi d'Ahhiyawa dans ce texte est floue. Il se peut que l'expéditeur de la lettre ait l'intention d'aller en pays Ahhiyawa.

Notons uniquement que ce texte témoigne peut-être d'échanges entre le roi Hittite et le roi d'Ahhiyawa, éventuellement, comme le suggèrent Beckman, Bryce et Cline, dans le but de capturer Piyamaradu (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 171).

2. Égypte (roi d') : Cette lettre fait mention de correspondances entre le roi hittite et le roi d'Égypte et dont le sujet ne nous est pas connu. Beckman, Bryce et Cline proposent que ces correspondances fassent partie dans une série d'échange entre Hattusili III et Ramsès II pour extraditer Urhi-Teshup qui s'est réfugié en Égypte (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 171).

3. Piy[a...] : Dans la translittération de ce texte proposé par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 168), on retrouve cette partie de nom assimilé à celui de Piyamaradu¹⁰⁷ que l'on rencontre dans les textes (CTH 181 ; CTH 182 ; CTH 191 ; CTH 590) datés du règne de Muwatalli II et/ou d'Hattusili III (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 168). Dans ces textes, il est montré comme un félon du roi hittite.

Malheureusement, les lacunes de ce texte ne permettent pas d'avoir une narration suivie des événements et de comprendre le rôle de ce dernier dans la lettre.

2.4.5.4. Toponymes :

1. Karkemish : Ville du Mitanni, Karkemish est mentionnée en raison de la présence dans les premiers paragraphes de messagers envoyés depuis ce pays. Notons que des rois de Karkemish sont mentionnés à plusieurs reprises dans les textes Ahhiyawa¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Bien qu'il puisse paraître excessif de rattacher ce nom à celui de Piyamaradu au vu du nombre de signes conservés, il est fort probable, étant donné que le pays d'Ahhiyawa est mentionné et qu'aucun autre nom commençant par pi-y[a] n'est conservé dans le corpus de texte Ahhiyawa, qu'il faille bien reconstituer Piyamaradu.

¹⁰⁸ Les rois de Karkemish mentionnés dans les textes Ahhiyawa : Sharri-Kusuh (CTH 61.I) ; Sahuranuwa et son fils (Ini-Teshub Ier ?) (CTH 181).

2.4.6. Lettre d'un officier Hittite à un roi du Hatti (CTH 209.12)¹⁰⁹

2.4.6.1. Contenu :

Le premier paragraphe, suffisamment complet pour une traduction, qui nous est parvenu de cette lettre fait mention de territoires hittites repris par un acteur dont le nom n'est pas conservé (§ 3).

L'expéditeur de la lettre¹¹⁰ fait ensuite mention de diverses questions que le roi lui a posées¹¹¹ : « À quel endroit ? N'es-tu pas à Hattusa ? »¹¹² (§ 4). Il lui répond qu'il va partir en Égypte (§ 4). Si l'on se rapporte à ses dires, le *antari*¹¹³ désire le *gasi*¹¹⁴. Il mentionne que jusqu'à présent il tient la frontière (§ 4). Il rapporte également qu'il va amener des biens précieux de Hattusa durant le mois de [...] (§ 4).

La suite de la lettre parle d'un cadeau diplomatique pour le roi d'Ahhiyawa (§ 5). Mais l'expéditeur de la lettre ne sait pas si le messenger du roi d'Ahhiyawa a apporté un présent ou pas (§ 5). Il prend alors un rhyton en argent et un en or¹¹⁵ du cadeau diplomatique d'Égypte pour le roi d'Ahhiyawa (§ 5). Il lui demande son avis, mais mentionne également qu'il n'a plus d'or et n'a pas encore d'argent (§ 5).

Parmi les morceaux de phrase qui nous sont ensuite parvenus on peut lire qu'un nommé [...]nizzi est revenu d'un séjour en Égypte (§ 6). Et que l'expéditeur de la lettre (?) gouverne Dattassa¹¹⁶ (§ 6).

¹⁰⁹ Références des fragments : Kbo 2.11. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 8 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 145-149).

¹¹⁰ Selon Hoffner l'expéditeur de la lettre est le roi d'Arzawa et le destinataire est le roi hittite (Hoffner 2009 : 353). Melchert propose que l'expéditeur soit étranger étant donné l'utilisation de mots étrangers dans la lettre (Melchert 1993 : 102). Ce point de vue est partagé par Kammenhuber qui pense que le hittite n'était pas la langue native de l'expéditeur (Hoffner 2009 : 353). Hagenbuchner propose que la lettre soit envoyée depuis Ugarit (Hagenbuchner 1989a : 395).

¹¹¹ Le terme officier est celui utilisé dans Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 145).

¹¹² [nu-wa k]u²-e-da-ni-pí Ú-UL-za-kán URU¹KÚ.BABBAR-ši š[a]-ra-a-a nu-za KASKAL KUR²Mi-iz-ri-i.

¹¹³ Antari : Nom de sens indéterminé, peut être d'origine égyptienne ; pas « majesté » (Tischler et Vanséveren 2016 : 15).

¹¹⁴ Gasi : « Révérence » ? ; « visite » ? (Tischler et Vanséveren 2016 : 155).

¹¹⁵ Selon les traductions de Beckman, Bryce et Cline ou de Hoffner soit deux rhytons, un en argent et l'autre en or sont envoyés en pays d'Ahhiyawa (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 147), soit un rhyton en argent mélangé à de l'or est envoyé en pays d'Ahhiyawa (Hoffner 2009 : 353).

¹¹⁶ La 1^{ère} personne du singulier de ce verbe est reconstituée : [...] x URUTa-at-ta-aš-ša-za ma-ni<-ya>-ah-h[u-un].

2.4.6.2. *Datation* : personnelle = Hattusili III en suivant la datation de Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7). Ils se basent sur le contexte pacifique avec l'Égypte pour assigner cette lettre au règne de Hattusili III (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 149).

2.4.6.3. *Acteurs* :

1. Ahhiyawa (le roi d') : Le pays d'Ahhiyawa est mentionné en raison d'un cadeau diplomatique que va envoyer l'expéditeur de la lettre au roi de ce pays. Etant donné que l'expéditeur de la lettre ne sait pas si le messenger du roi d'Ahhiyawa a apporté un cadeau, il prend un rhyton en argent et un autre en or du cadeau destiné au pharaon d'Égypte pour les lui donner¹¹⁷.

En raison de cet échange de cadeaux, Beckman, Bryce et Cline suggèrent que la relation entre le Hatti, l'Égypte et l'Ahhiyawa semble avoir été pacifique au moment où la lettre est rédigée (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 149).

2.4.6.4. *Toponymes* :

1. Dattassa : Selon Del Monte, une identification de Dattassa à la ville de Tarhuntassa serait possible¹¹⁸. Dans la lettre, si le verbe doit bien être restitué à la 1^{ère} personne du singulier (Cfr. note infra n. 115), l'expéditeur rapporte alors gouverner Tarhuntassa¹¹⁹.

Toutefois, n'oublions pas que Dattassa pourrait ne pas correspondre avec la ville de Tarhuntassa. Peu de conclusions objectives peuvent être tirées de l'analyse de cette ville.

2. Mizri : Le nom de ce pays est celui donné par les Hittites à l'Égypte. Il est mentionné dans plusieurs paragraphes.

Il apparaît une première fois comme le lieu dans lequel l'expéditeur de la lettre compte partir en raison du *gasi* ? qui demande sa visite. L'expéditeur de la lettre mentionne également que des biens provenant d'Hattusa seront amenés dans ce pays.

¹¹⁷ Sur l'importance des cadeaux diplomatiques dans le Bronze Ancien (cfr. Heinhold-Krahmer 2007 : 199-200 ; Bachvarova 2016 : 207).

¹¹⁸ « *Mögliche und übliche Lesung von → URU dU-tasa. In KBo II 11 Rs 18.* » (Del Monte 1978 : 385).

¹¹⁹ Si la lettre date bien que l'époque d'Hattusili III, on sait que sous Hattusili III, Tarhuntassa était l'apanage de Kurunta, Ulmi Teshshup, un autre fils de Muwatalli II (CTH 97 ; Bryce 2005 : 270 ; Freu 2015 : 100). Il pourrait dès lors que Kurunta soit l'expéditeur de la lettre CTH 209.12.

Il apparaît ensuite en rapport avec le cadeau diplomatique destiné au roi Ahhiyawa. Comme l'expéditeur de la lettre n'a pas d'argent pour réaliser de nouveaux cadeaux, il prend le cadeau diplomatique pour le roi d'Ahhiyawa dans le cadeau diplomatique destiné au roi d'Égypte.

Finalement, il est mentionné qu'un acteur dont le nom n'est pas conservé en entier revient de ce pays.

2.4.7. Lettre d'un roi Hatti à un roi d'Ahhiyawa (CTH 209.16)¹²⁰

2.4.7.1. Contenu :

Dans cette lettre qui mentionne le pays d'Hattusa dans le premier paragraphe, il est rapporté que le destinataire de la lettre aurait écrit :

« *Ils ont amené [d']Ahhiyawa* »¹²¹ (§ 2).

L'expéditeur fait ensuite allusion à un renard et à sa queue¹²², ainsi qu'à une dispute (§ 2). Il mentionne également qu'il a envoyé des tablettes (§ 2).

Le troisième paragraphe conserve des brides de phrases qui ne permettent pas de comprendre le sens de ce paragraphe (§ 3)

2.4.7.2. Datation : Personnelle = Fin du 13^e siècle av. J.-C. Dans les environs du règne de Tudhaliya IV si la présence du u dans Ah-hi-ya-u-wa est bien une orthographe tardive (Cfr. 2.1.3. *Evolution chronologique du terme Ahhiyawa*). Une datation tardive est également supportée par la paléographie.

Selon Beckman, Bryce et Cline, le texte date du règne de Mursili II ou Hattusili III (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7). Hagenbuchner préfère le règne de Hattusili III (Hagenbuchner 1989 : 319)¹²³.

2.4.7.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa : Peu de commentaires peuvent être tirés de cette lettre. Beckmann, Cline et Bryce suggèrent que cette lettre a été envoyée d'un roi Hatti à un roi d'Ahhiyawa (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 150). Toutefois, aucun élément dans le texte ne permet de prouver que le roi d'Ahhiyawa en est le destinataire de la lettre.

¹²⁰ Références des fragments : KUB 23.95. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 9 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 150-152).

¹²¹ La mention Ahhiyawa est dans cette reconstruite : [...IŠ-TU^{KUR} Ah-h]i-ya-u-wa ú-te-er

¹²² Il est possible qu'il s'agisse d'un proverbe incluant un renard (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 151).

¹²³ Pour citer Hagenbuchner, « *Dieser Brief kann wegen der Verwendung von harganu- in die Zeit Hattusili III datiert werden* » (Hagenbuchner 1989 : 319).

2.4.8. Fragment (CTH 214.12.E) ¹²⁴

2.4.8.1. Contenu :

Ce texte conserve uniquement la mention du pays d’Ahhiyawa.

2.4.8.2. *Datation* : personnelle = fin du 13^e siècle av. J.-C. par la présence du *u* dans Ahhi-ya-u-wa (Cfr. 2.1.3. *Evolution chronologique du terme Ahhiyawa*).

Selon Beckman, Bryce et Cline : Fin du 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2.4.8.3. *Acteurs* : Le fragment ne comporte pas de noms personnels.

2.4.8.4. *Toponymes* :

1. Ahhiyawa : Aucune interprétation ne peut être faite sur cette mention de l’Ahhiyawa.

¹²⁴ Références des fragments : Kbo 19.83. Beckman, Bryce et Cline : Aht 16 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 172).

2.4.9. Inventaire (CTH 243.6)¹²⁵

2.4.9.1. Contenu :

Cet inventaire¹²⁶ nous dresse une liste de vêtements. Beaucoup sont en lin, hourrites, et de différentes couleurs. Ils sont en possession de Atta et d'Apallu. Les autres propriétaires n'ont pas leurs noms conservés.

Outre-les vêtements, il est fait mention d'autres objets comme des récipients en cuivres pour ablution (§ 2), une boîte en bois avec de pieds en ivoire (§ 4), un tabouret (§ 5), une bassine (§ 8), un peigne en ivoire (§ 8), mais également une vaisselle en cuivre provenant ou dans le style d'Ahhiyawa et d'Égypte (§ 8). Cette dernière vaisselle est également dans les mains d'Apallu (§ 8).

2.4.9.2. *Datation* : personnelle = Tudhaliya IV. La paléographie démontre une période tardive avec une écriture des signes similaires à celle du règne de Tudhaliya IV¹²⁷. La présence du u dans la mention Ah-hi-ya-u-wa-a pourrait également être un témoin d'une période tardive (Cfr. 2.1.3. *Evolution chronologique du terme Ahhiyawa*).

Beckman, Bryce et Cline propose une datation du 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 287).

2.4.9.3. Acteurs :

1. Apallu : Ce personnage apparaît comme le possesseur de vaisselles ahhiyawa et de vaisselles en provenance d'Égypte.

¹²⁵ Fragments : Kbo 18.18. Beckman, Bryce et Cline : Aht 19 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 176-182).

¹²⁶ Il existe des divergences d'opinions quant à la nature de cet inventaire. Beckman, Bryce, Cline considère qu'il s'agit d'un inventaire d'une salle de stockage du palais (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 176). Alors que Lebrun considère qu'il s'agit d'un inventaire militaire (Lebrun 2008 : 366). Sans prendre parti, notons la présence d'objet de nature cultuelle dans cet inventaire :

URUDU wa-ar-pu-aš : récipient pour ablution (Tischler et Vanséveren 2016 : 571).

[N] TÚG.GÚ HUR-RI tab-ri-aš ti-ya-'la'-'[an ...] : [N] chemises hourrites en lin pour le *tabri*. Le *tabri* étant selon Tischler et Vanséveren : « *hourr. Ustensile de temple, de culte, qui doit être purifié en même temps que adani, tuni et keshi avant la cérémonie pour les divinités Tessub et Hepat ; sans doute « siège, socle »* » (Tischler et Vanséveren 2016 : 358).

¹²⁷ Cette étude paléographique s'est basée sur l'analyse des signes SAG, SIG et BABBAR.

Ce nom pourrait avoir des échos avec le théonyme Apalliunas présent dans le traité de Muwatalli II et Alaksandu de Wilusa et qui pourrait dénoter Apollon¹²⁸.

2. Atta : Personnage en possession de vêtements et de draps de lit.

2.4.9.4. *Toponymes* :

1. Ahhiyawa (vaisselle d') : Dans cet inventaire est mentionnée de la vaisselle en cuivre en provenance ou dans le style d'Ahhiyawa. Il est rapporté qu'elle est la possession d'Apallu.

2. Égypte (vaisselle d') : Elle est mentionnée dans le même passage que la vaisselle en provenance ou dans le style d'Ahhiyawa et est également en possession d'Apallu.

¹²⁸ Dans le traité de Muwatalli II et d'Alaksandu de Wilusa, il est fait mention d'une divinité nommé Apalliunas (Brown 2004 : 246). Cette divinité, Forrer l'interprète comme étant le dérivé hittite d'Apollon (Brown 2004 : 246). Sommer, qui rejette cette hypothèse, accepte néanmoins l'opinion que les noms Apalla, Apallu et Apalli partagent leur étymologie avec Apalliunas (Brown 2004 : 246). Pour une étude de l'Apollon troyen et sa comparaison avec la divinité hittite Telepinu, cfr. Mazoyer 1999 : 55-62 et Mazoyer 2008 : 151-160.

2.4.10. Extrait d'une lettre d'un roi Hati concernant Urhi-Teshup (CTH 214.12.C) ¹²⁹

2.4.10.1. Contenu :

Dans cet extrait de lettre, très fragmentaire, il est fait mention de Talmi-Teshup et d'acteurs à la 3^e personne du pluriel, dont les noms ne sont pas conservés, qui sont venus. Il est ensuite mentionné le roi d'Ahhiyawa et un certain Sippaziti. Parmi les phrases qui suivent ont conversent les verbes : « *Viens dehors* » et « *il a entendu* ». Un autre personnage prend place, Ananipiya ainsi que la ville de Hallawa, des gens de la ville de Kussuriya, et finalement des nobles de la rivière verte.

2.4.10.2. *Datation* : personnelle = Tudhaliya IV, par la présence de Talmi-Teshup et Sippa-ziti.

Beckman, Bryce et Cline proposent une datation de Tudhaliya IV. Ils rapportent: « *This piece reports on the doings of Urhi-Teshup (Mursili III), probably after he had been driven from the throne by Hattusili III. Since it begins so abruptly, it was probably preceded by at least one earlier tablet* » (Beckman, Bryce et Cline 2011: 164-167). Cette datation est basée sur une reconstruction abusive du texte qui ne permet pas d'affirmer ces propos.

2.4.10.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa (roi d') : La reconstruction abusive de ce texte a conduit à l'interprétation que le roi d'Ahhiyawa a été sollicitée par Urhi-Teshup pour le soutenir dans la reconquête du trône. Il a été rapporté par Košak (Košak 1980 : 42) et Houwink ten Cate (Houwink ten Cate 1974 : 138) ainsi que Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 165) que le roi d'Ahhiyawa n'a pas fourni l'asile à Urhi-Teshup. Malheureusement, le texte est trop fragmentaire pour faire de telle supposition.

2. Anani-piya : Selon la reconstruction de ce texte proposée par Beckman, Bryce et Cline, cet homme est envoyé pour mobiliser les gens d'Hallawa. Dans cette même reconstruction du texte, il semble passer par la ville de Kussurriya et avoir été en contact avec

¹²⁹ Références des fragments : Kbo 16.22. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 14 (Beckman, Bryce et Cline : 2011 : 164).

les nobles de la rivière verte (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 164). Malheureusement, la lettre est trop fragmentaire pour pouvoir tirer une quelconque interprétation.

3. Talmi-Teshup : Arrière-arrière-petit-fils du roi Suppiluliuma I, il est vice-roi de Karkemish sous Tudhaliya IV, Arnuwanda II et Suppiluliuma II (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166). Dans la reconstruction de cette lettre, Urhi-Teshup et Sippa-ziti sont venus à lui pour avoir son soutien. Toutefois, la lettre est trop fragmentaire pour pouvoir tirer une quelconque interprétation.

Notons que De Martino inclut le nom de ce personnage dans sa liste des noms hourrites présent dans le royaume du Hatti (De Martino 2011 : 87)

4. Sippa-ziti : Aucune interprétation n'est possible pour cet acteur. Si l'on suit la reconstruction du texte proposée par Beckman, Bryce et Cline, il est le supporter de Urhi-Teshup pour son accession au trône (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166). Il l'accompagne lorsqu'il demande l'aide de Talmi-Teshshup.

5. Urhi-Teshup¹³⁰ : Roi hittite, connu sous le nom de Mursili III (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166). Fils de Muwatalli II, il est déposé par son oncle Hattusili III après 7 ans de règne¹³¹ et est envoyé en exil dans le pays de Nuhashshi en Syrie (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166). Il aurait voulu reconquérir le trône et aurait eu l'aide des Babyloniens et Assyriens (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166). Alors qu'Hattusili III cherche un nouveau lieu d'exil pour lui, il s'enfuit ensuite en Égypte (Bell 2007 : 210 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 166).

Si l'on suit la reconstruction proposée par Beckman, Bryce et Cline, il apparaît dans cette lettre qu'il a sollicité l'aide de Talmi-Teshshup, le roi de Karkemish, du roi d'Ahhiyawa et celle d'un autre personnage qui n'est pas conservé (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 165).

2.4.10.4. Toponymes

1. Halawa : Seule mention de cette ville dans les archives hittites (Del Monte 1978 : 256).

¹³⁰ Non mentionné dans la partie contenue de ce mémoire, il apparaît dans la reconstruction du texte proposée par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline, 2011 : 164) : [a-pí-ya Ú-UL wa-ar-re-eš-šir ki-nu-na-wa A-NA mÚr-] hi' -dU-up.

Toutefois, après avoir vu la photographie de la tablette, le signe hi essentiel pour la reconstruction du nom Urhi Teshup me paraît inexistant.

¹³¹ Bryce mentionne que cette durée de 7 ans est incertaine et que le règne d'Urhi-Teshup a pu être plus court. (Bryce 2005 : 261 et 460).

2. Kusuriya : Seule mention de cette ville dans les archives hittites (Del Monte 1978 : 327).

3. La rivière verte : Fleuve assimilé à l'antique Iris et à l'actuel fleuve Yesilirmak (Levinson et Christensen 2002 : 192).

2.4.11. Lettre (CTH 214)¹³²

2.4.11.1. Contenu :

Dans cette lettre fragmentaire, le deuxième paragraphe mentionne que des acteurs désignés à la première personne du pluriel déposeront quelque chose, ou quelqu'un, dont le nom n'est pas conservé dans le texte.

La ligne qui suit conserve une phrase en rapport avec l'Ahiyawa :

« *Tu m'as écrit : aller en Ahiyawa* »¹³³ (§ 2).

La ligne d'après reprend un discours direct :

« *Je t'ai écrit : [...] ou envoie-le-moi [ou ...] le pour toi dans ta maison* »¹³⁴ (§ 2).

Le destinataire de la lettre aurait répondu :

« *A cet endroit soit ! Si [...] il sait [...] ils porteront* »¹³⁵ (§ 2).

Le reste de la lettre (§ 3-4) ne conserve que quelques mots. Parmi ceux-ci : Colère, « *il était humain* » ainsi qu'un rapport oraculaire.

Dans le dernier paragraphe, seule la phrase : « *et les bateaux sont venus* »¹³⁶ est conservée (§ 5).

2.4.11.2. Datation : personnelle = Fin du 13^e siècle av. J.-C. par la présence du u dans Ah-hi-ya-u-wa (cfr. 2.1.3. *Evolution chronologique du terme Ahiyawa*).

Une datation détaillée est impossible selon Hagenbuchner (Hagenbuchner 1989 : 221).

2.4.11.3. Acteurs :

Aucun anthroponyme n'est conservé dans ce texte.

¹³² Références des fragments : Kbo 18.135. Beckman, Bryce et Cline : Aht 25 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 244-247). Beckman, Bryce et Cline ont publié cette lettre sous son ancienne mention CTH 581 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 244). On préférera sa nouvelle dénomination qui concorde mieux avec le genre littéraire du texte (Cfr. 2.1.4. *Les différents genres littéraires mentionnant l'Ahiyawa*).

¹³³ [...TA]Š-PUR I-NA^{KUR} Ah-hi-ya-u-wa-wa pa-a-u-wa-[an-zi...].

¹³⁴ [...ki-i]š-ša-an ha-at-ra-a-nu-un EGIR-an-[ma-wa-ra-an?].

¹³⁵ [...] x-aš-ši a-píd-da-an EGIR-an-da ki-iš[-ša-an TAŠ-PUR...].

[...] ʾaʾ-pí-ya-pát ! e-eš-du ma-a-an-w[a...].

[...a-pa]-at ʾšaʾ-a-ki tu-el-wa-za [...].

[...] ʾelʾʾ ʾpéʾʾ ʾeʾʾ-da-an-zi nu-w[a...].

¹³⁶ [...] -ma nu-wa^{Giš} MÁ.HI.A ú-e-er nu-wa-aš [...].

2.4.11.4. *Toponymes* :

1. Ahhiyawa : Cette lettre rapporte la mention d'un trajet en pays d'Ahhiyawa. Le contexte fragmentaire ne permet pas d'en dire plus. Steiner note à propos de cette lettre que lier la mention de l'Ahhiyawa (§ 2) aux bateaux (§ 5), est périlleux (Steiner 2007 : 601).

2.4.12. Fragment (CTH 214.12. F¹³⁷)

2.4.12.1. Contenu :

Ce fragment conserve successivement les mentions : le roi de Mira, le roi d'Ahhiyawa et le roi de [...]. Le nom du dernier pays n'est pas conservé.

2.4.12.2. Datation : personnelle = 13^e siècle av. J.-C.

Selon Beckman, Bryce et Cline : Fin du 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2.4.12.3. Acteur :

1. Mira et Ahhiyawa : Aucune interprétation ne peut être faite si ce n'est que le roi d'Ahhiyawa est mentionné après celui de Mira.

¹³⁷ Références des fragments : KUB 31.30. Beckman, Bryce et Cline : Aht 17 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 173).

2.4.13. Liste des frontières (CTH 214.16)¹³⁸

2.4.13.1. Contenu :

Ce fragment réfère successivement aux pays de Tarhuntassa, du pays de Mira, du pays d'Ahhiyawa.

2.4.13.2. Datation : personnelle = 13e siècle av. J.-C.

Selon Beckman, Bryce et Cline, la datation de cette liste est du règne d'Hattusili III ou Tudhaliya IV (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2.4.13.3. Acteurs/Toponymes :

1. Tarhuntassa, Mira et Ahhiyawa : La mention de liste des frontières est ici à reconsidérer. Aucune mention de frontières (hitt. ZAG) n'est présente dans le texte. Il se peut toutefois que les mentions de ces pays soient données selon un ordre tel qu'il reflète la réalité géopolitique de l'Anatolie à la fin de l'Âge du Bronze. L'Ahhiyawa partagerait ainsi une frontière avec le pays de Mira. Notons que le précédent fragment analysé (CTH 214.12.F) mentionnait également le roi d'Ahhiyawa précédé de la mention du roi de Mira.

Steiner et Heinhold-Khrammer, selon les dires rapportés par Freu, auraient vu ce fragment comme une confirmation du caractère anatolien de l'Ahhiyawa (Heinhold-Khrammer 2007c ; Freu 2015 : 90).

¹³⁸ Références des fragments : KUB 31.29. Beckman, Bryce et Cline : Aht 18 (Beckman, Bryce et Cline, 2011 : 174-175).

2.4.14. Memorandum (CTH 214.12B)¹³⁹

2.4.14.1. Contenu :

Ce mémorandum rapporte :

- dans un premier paragraphe, la mention de l’Ahhiyawa partiellement conservée ainsi que les verbes suivants : « *ils arrivent...ils envoient...* »¹⁴⁰
- dans un second paragraphe, on peut lire les mentions d’un rituel, d’otages, de personnes libres, de vins qui a été amené [...] en Hatti. Sont mentionnées également « *les villes du roi du Pays de Mira* ».

La fin du second paragraphe et le bord supérieur de la tablette conservent la phrase suivante : « *Que le sujet de la terre soit connu [dans] le palais et qu’il soit attaché (?)* »¹⁴¹.

2.4.14.2. *Datation* : personnelle = fin du 13^e siècle av. J.-C., sur base paléographique. Selon Beckman, Bryce et Cline : 13^e siècle av. J.-C. (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).

2.4.14.3. Acteurs :

1. Ahhiyawa (roi d’) : Cet acteur est conservé dans le premier paragraphe de ce mémorandum qui, trop fragmentaire, ne permet pas une interprétation objective. La traduction de la lettre proposée par Beckman, Bryce et Cline fait de l’Ahhiyawa le sujet d’une correspondance rapportée dans ce texte, mais dont sont uniquement conservés les verbes¹⁴² (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 163).

2.4.14.4. Toponymes :

1. Mira (fig. 1.) : Comme pour l’Ahhiyawa, il est compliqué de reconstituer les événements relatifs au pays de Mira. Les mentions du rituel, des otages, des personnes libres et

¹³⁹ Références des fragments : KUB 21.34. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 13 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 162-163).

¹⁴⁰ [...LUGAL[?] KUR^{URU}A]h-hi-ya-wa-ma kiš-[an].
[me-ma-i[?]...k]u-wa-pí ú-wa-[an-zi[?]].

¹⁴¹ [IN]A[?] É.GAL^{LIM} še-ek-kán-du.
[na-a]t-kán ta-me-en-kán-du.

¹⁴² La présence de terme hittite kiš-[an] : ainsi, permet de supposer que la phrase qui suit est en discours direct.

du vin sont sans doute à relier à la ville Mira étant donné qu'elles sont mentionnées dans le même paragraphe.

2.4.15. Lettre (CTH 209.17) ¹⁴³

2.4.15.1. Contenu :

Dans cette lettre, dont les quelques termes qui nous sont parvenus n'ont pas fait l'objet de traduction, il est question du frère d'un roi dont le pays commencerait par Ah?¹⁴⁴. Sommer, repris par Beckman, Bryce et Cline, propose de reconstituer ce terme en Ah-hi-ya-wa-(a) (Sommer 1932 : 266-267 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 153).

2.4.15.2. Datation : personnelle = 13^e siècle av. J.-C.

2.4.15.3. Acteurs :

1. A[h[?]-hi-ya-wa] (roi d') : Le terme Ahhiyawa tel que proposé dans la reconstitution du mot est à prendre avec d'extrême précaution au vue du haut degré de fragmentation de la tablette. Notons que même s'il s'agit bien d'une mention Ahhiyawa, aucun commentaire ne peut être fait.

¹⁴³ Références des fragments : KUB 23.98. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 10 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 153).

¹⁴⁴ [...] 'A'-NA ŠEŠ-YA LUGAL ^{KUR}A[h[?]-hi-ya-wa-(a) ...] : A mon frère le roi du Pays Ah ?[...]

2.4.16. Lettre d'un roi d'Ahhiyawa ou hittite à un roi du Hatti ou d'Ahhiyawa (CTH 183)¹⁴⁵

2.4.16.1. Contenu :

Dans cette lettre fragmentaire, un roi d'Ahhiyawa s'adresse à un roi Hatti ou inversement un roi hittite s'adresse à un roi d'Ahhiyawa¹⁴⁶ (§ 1). Il est rapporté :

- que le roi hittite ou ahhiyawa, dénommé « *mon frère* », aurait écrit dans une lettre au roi hittite ou ahhiyawa¹⁴⁷, reçue un an auparavant, les mots suivants : « *Tes îles... le dieu de l'orage me les a donnés en servitude* »¹⁴⁸ (§ 3).

Il est ensuite question du roi d'Assuwa, d'un certain Kagamuna¹⁴⁹, qui serait grand-grand-père d'un des acteurs présents dans la lettre et qu'il retiendrait (les îles ?)¹⁵⁰ (§ 3).

Tudhaliya aurait soumis un acteur du récit (Kagamuna ?) et aurait reçu en servitude les îles. Ensuite l'expéditeur de la lettre reprend que c'est à ce sujet qu'il écrit. (§ 3) Le roi hittite

¹⁴⁵ Références des fragments : KUB 26.91. Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 6 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 134-139).

¹⁴⁶ Aucune indication ne permet de distinguer si le roi d'Ahhiyawa est l'expéditeur ou le destinataire de la lettre. Cette attribution de la lettre à un souverain Ahhiyawa n'est rendu possible que par la reconstruction proposée par Sommer et suivies par la majorité des chercheurs :

[UM-MA ^mo o o o o o LUGAL.GAL LUGA]L KUR Ah-hi-ya-w[a-ma A-NA ^dUTU^ši LUGAL KUR URU Hat-ti QÍ-BI-MA] (Sommer 1932 : 268-274).

Freu considère quant à lui que la lettre à été envoyée par le souverain hittite au roi d'Ahhiyawa dont la reconstruction de la première phrase serait :

[UM-MA ^dUTU-š*i* LUGAL.GAL.LUGAL KUR URU Ha-at-ti A-NA LUGA]L KUR Ah-hi-ya-wa[-a ŠEŠ-YA QI-BI-MA]» (Freu 2004 : 94 ; Freu 2015 : 92).

Gurney propose également que le roi d'Ahhiyawa est le destinataire de la lettre étant donné la référence au dieu de l'orage (Steiner 2007 : 593).

¹⁴⁷ Concernant cet échange, Hoffner rapporte : « *This tablet is probably a translation into Hittite of a communication exchanged between Ahhiyawan and Hittite territory/ It is not a translation into Hittite made by a scribe at the court of the Ahhiyawan king, but one made by the Hittite emissary and conveyed by him to the court of Hattusa and delivered together with his oral recollections of the communications from the Ahhiyawan emissary* » (Hoffner 2009 : 291).

¹⁴⁸ Le discours direct est ici hypothétique dans la mesure où ni l'adverbe *kissan* : « ainsi », ni la particule *-wa* du discours direct ne sont conservés. Et si même un discours direct suivait, du fait qu'il manque une grande partie de la ligne, le discours direct aurait pu se terminer avant la ligne suivante.

[pa[?]]-ra-an-ni MU.KAM-ti mu ŠEŠ-YA ha-at-r[a-e-eš] : Dans le courant de l'année passée mon frère ma écrit [...] [t]u-e-el 'gur-ša-wa-ra ku-e z[i...] : Ces îles de toi

^dU ARAD-an-ni am-mu-uk pa-iš LUGAL KUR A-aš-[šu-wa tar-ah-ta] : le dieu de l'orage me les a donné en servitude.

¹⁴⁹ erasure Ka-ga-mu-na-aš-za^{er}-kán^{er} A-BA A-BA A-B[I-ŠU[?]...] : Kagamuna [son] grand grand grand père

pi-ra-an ha-ma-ak-ta ^mTu-ud-h[a-li-ya-aš A-BA A-BA A-BI-KA] : il retenait

¹⁵⁰ Le terme pi-ra-an ha-ma-ak-ta est traduit par « *prendre en mariage* » dans les traductions proposées par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 169) et Hoffner (Hoffner 2009 : 292) et suivie par de nombreux chercheurs (Wiener 2007 : 17 ; Bryce 2008 : 40-41 ; Kopanias 2015 : 10). Ce terme doit cependant être traduit « *attacher devant, barrer, retenir* » (Cfr. peran hamenk- dans Tischler et Vanséveren 2016 : 63).

ou le roi d’Ahhiyawa mentionne ensuite le roi d’Ahhiyawa¹⁵¹ et fait un rappel concernant le roi d’Assuwa (§ 3).

Dans le verso de la tablette, le roi veut que son frère examine le sujet et qu’il soumette. À la fin de la lettre, il est proposé dans la reconstruction de la lettre de voir un toponyme comme étant celui de Milawatta¹⁵² (§ 4).

2.4.16.2. *Datation* : personnelle = 13e siècle av. J.-C.

Selon Beckman, Bryce et Cline : Muwatalli II (?) (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 7).
Selon Freu : Mursili II ou Muwatalli II sur base paléographique¹⁵³ (Freu 2004 : 284).

2.4.16.3. *Acteurs* :

1. Ahhiyawa : Il est l’expéditeur ou le destinataire de la lettre. Selon qu’il soit expéditeur ou destinataire, les interprétations changent.

- S’il est l’expéditeur, et que la phrase qui suit est en discours direct, il semblerait que le souverain Ahhiyawa occupe des îles qui ont appartenus au roi d’Assuwa et par la suite à l’ancêtre du roi hittite dénommé Tudhaliya. Le roi hittite chercherait donc à récupérer le territoire de son ancêtre. Le roi d’Ahhiyawa justifie alors ses possessions par ladite lettre.

- S’il est l’expéditeur, et que la phrase qui suit n’est pas en discours direct, il semblerait que le souverain hittite occupe des îles qui ont appartenus au roi d’Assuwa et par la suite à son ancêtre le roi hittite dénommé Tudhaliya. Le roi d’Ahhiyawa justifie alors ses possessions par la dite lettre.

- S’il est le destinataire, et que la phrase qui suit est en discours direct, il semblerait que le souverain hittite occupe des îles qui ont appartenus au roi d’Assuwa et par la suite à l’ancêtre du roi hittite dénommé Tudhaliya. Le roi hittite chercherait donc à récupérer ces territoires. Le roi hittite justifie alors ses possessions par la dite lettre.

- S’il est le destinataire, et que la phrase qui suit n’est pas en discours direct, il semblerait que le souverain Ahhiyawa occupe des îles qui ont appartenus au roi d’Assuwa et par la suite à

¹⁵¹ Il serait étonnant que le roi d’Ahhiyawa parle de lui à la troisième personne du singulier. Soit il parlerait d’un roi antérieur ou bien d’un autre roi d’Ahhiyawa dans la mesure où l’on tient compte d’une polyarchie. Je préfère avancer ici que le sujet doit être le roi hittite.

¹⁵² [I]Š-TU^{KUR}Mé-e[la-wa-an-da...]

¹⁵³ « On y retrouve en effet un mélange de signes archaïques comme *ak* et de signes tardifs comme *tar*, *uk*, ou *URU* » (Freu 2004 : 284).

l'ancêtre du roi hittite dénommé Tudhaliya. Le roi hittite justifie alors ses possessions par la dite lettre. Cette dernière interprétation est pour ma part la plus probable.

Pour poursuivre, l'interprétation qui donnait que le roi d'Ahhiyawa avait reçu les îles par l'intermédiaire d'un mariage avec une princesse d'Assuwa est basée sur une mauvaise traduction de la lettre (Cfr. note infra n. 150).

La manière dont le roi Ahhiyawa, selon ce qui a été dit plus haut, s'est emparé de ces îles n'est pas mentionnée. Il est probable que ce soit par l'intermédiaire de raids tel que mentionné dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181) contre le pays d'Alasiya, qui est assimilé à l'île de Chypre (fig. 4.).

Certains auteurs (Taracha 2001 : 418-419 ; Hoffner 2009 : 291 ; Kopanias 2015 : 10) ont voulu mettre cette lettre en lien avec les événements rapportés dans cette lettre avec la lettre de Manapa-Tarhunta (CTH 191), c'est-à-dire, la prise de Lazpa, actuelle Lesbos (Forrer 1924b : 114), par Atpa de Millawanda (Milawatta) à l'instigation de Piyamaradu.

Notons finalement que le roi d'Ahhiyawa ou hittite appelle son destinataire « mon frère », un signe de fraternité que l'on retrouve dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181).

2. Assuwa (le roi d') : Il est fait mention de l'Assuwa dans ce texte comme un pays qui a dans le passé été en possession des îles qui sont en question dans la lettre. Le roi hittite Tudhaliya aurait défait ce pays et repris ses possessions.

Heinhold-Krahmer a proposé qu'un pays portant le même nom ait pu exister après sa défaite (H-K, apud Freu ? 2004 : 297).

3. Tudhaliya : Étant donné la présence de l'Assuwa dans ce texte, il est probable que le Tudhaliya en question soit Tudhaliya I/II qui a détruit la coalition de l'Assuwa au début du 14^e siècle av. J.-C. (Freu 2004 : 296 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 138).

4. Kagamuna : Il est considéré comme un ancêtre de l'un des acteurs de la lettre. Soit du roi d'Assuwa, soit du roi Ahhiyawa.

Son nom a été rattaché à celui d'Agamemnon (Freu 2004 : 297). Starke, cité par Melchert, rapporte également qu'il peut être assimilé à l'homophone Kadmos (Starke 1981 : 592 ; Melchert 2006 : 2).

2.4.16.4. Toponymes

1. Îles : Le sujet de discussion de cette lettre concerne des îles qui auraient appartenues au roi d'Assuwa puis au roi hittite et finalement au moment de l'écriture de la lettre, au roi d'Ahhiyawa.

Certains chercheurs ont proposé que ce soient des îles près de Wilusa (fig. 1.), probablement Lesbos (hitt. Lazpa (fig. 1.), Tenedos, Imbros ou Lemnos (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 138 ; Kopanias 2015 : 10).

2. Millawata (fig. 4.) : Cette ville est mentionnée à la fin du texte, mais le texte est trop fragmentaire pour en donner une analyse objective. Notons que cette ville est attestée dans les Annales de Mursili II en rapport avec l’Ahhiyawa (CTH 61.II) et dans la lettre de Tawagalawa (CTH 181).

2.4.17. Prière de Mursili II/Muwatalli II/Urhi-Teshup (?)¹⁵⁴ (CTH 214.12.A)¹⁵⁵

2.4.17.1. Contenu

Dans cette « prière »¹⁵⁶, le premier paragraphe fait mention d'actes divers réalisés par des acteurs pluriels qui ne sont pas conservés. Ex : « *Ils étaient à nouveau* »¹⁵⁷ ; « *ils ne vont pas dans la ville* »¹⁵⁸. Il semble également y avoir un lien avec le tribut relatif à une divinité : « *Cet homme... tribut du dieu de la ville...* »¹⁵⁹. De manière générale, le sens de ce premier paragraphe est difficilement perceptible.

Dans le deuxième paragraphe, un acteur au singulier¹⁶⁰ mentionne l'époque où son père était vivant. Il mentionne également sa mère (§ 2). Une nouvelle phrase commence par : « *Dans le pays d'Ahhiyawa* ». On retrouve à la ligne suivante le terme « *À côté* » suivi d'un terme difficilement lisible (§ 2)¹⁶¹.

¹⁵⁴ Le titre est celui repris par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 158). Cette « prière » ne peut être datée exclusivement du règne de ces trois personnages la raison étant une traduction et interprétation erronée de cette tablette, Cfr. note infra n.161.

¹⁵⁵ Références des fragments : KUB 14.2 ; Référence Beckman, Bryce et Cline : Aht 12 (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 158-161).

¹⁵⁶ Selon Beckman, Bryce et Cline : « *This fragmentary text seems to constitute a self-justification of the speaker, certainly a Hittite king, before the gods and thus may be classified as a prayer* » (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 158). Le seul passage qui pourrait sous entendre une demande aux dieux est reconstruit par Sommer et repris par Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 158-159) :

nu-mu har-ga-an-na pa-ra-a le-[e tar-na-at-ti... le-e] : « *Do not [abandon] me to destruction* ». Sans reconstructions ce passage se traduirait : et à moi disparition [...].

¹⁵⁷ na-aš EGIR-pa e-eš-še-er at-[...DINGIR.MEŠ].

¹⁵⁸ [Ú-U]L u-i-iš-kán-zi^{URU}[...].

¹⁵⁹ [k]u-iš UN-aš Š[A] DINGIR^{LIM} a[r-kam-ma-an...].

¹⁶⁰ L'interprétation donnée par Beckman, Bryce et Cline suggère que cet acteur au singulier est le roi hittite (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160-161). Aucun élément dans le texte ne permet de conclure que le roi est bien l'acteur sous entendu.

¹⁶¹ Beckman, Bryce et Cline donne la translittération et traduction suivante :

[na]-aš IT-TI AMA-YA ku-´it´ [ku-ru-si-ya-ah-ta?...].

« *And because (s)he [became hostile] to my mother* ».

[na]-an I-NA KUR^{URU}Ah-hi-ya-w[a?... a-ru-na-aš].

[t]a-pu-ša 'KASKAL-ši'-ah-ta [...] :

« *He dispatched him/her to the Land of Ahhiyawa beside the sea* ».

Toutefois il n'y aucune raison de reconstitué le mot « mer » (hitt. a-ru-na-aš). Ensuite, la transcription de KASKAL est très suspecte. Sommer dans son édition transcrivait un KAS (Sommer 1932 : 298). Aucun de ces deux signes ne ressemble à celui visible sur la tablette.

Sur base de cette transcription KASKAL, il a été généralisé que le texte de cette tablette renvoyait au bannissement de la reine hittite en Ahhiyawa (Freu 2004 : 81 ; Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160). KASKAL-ši-ah-ta serait alors palsiahta, un verbe dont le sens réfère globalement à l'action d'envoyer (De Martino 2013 : 74), « *transporter, acheminer* » selon Tischler et Vanséveren (Tischler et Vanséveren 2016 : 251).

Ainsi l'auteur aurait pu être Mursili II étant donné que sa mère Henti a été supplanté par une nouvelle femme (Freu 2004 : 281 ; Freu 2008 : 96), une princesse babylonienne du nom de Tawananna (?) (Beckman, Bryce et Cline

2.4.17.2. *Datation* : personnelle = 13^e siècle av. J.-C.

Selon Beckman, Bryce et Cline : Mursili II/Muwatalli II/Urhi-Teshup (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 158). Cette datation n'est plus à considérer pour cause de surinterprétation (Cfr. note infra n.161).

2.4.17.3. *Acteurs* :

Cette tablette ne présente aucun anthroponyme.

2.4.17.4. *Toponymes* :

1. Ahhiyawa : Aucune interprétation ne peut être faite sur la mention de ce pays dans ce texte. L'interprétation qui concerne l'extradition d'une reine hittite envoyé en pays d'Ahhiyawa proposée par Sommer (Sommer 1932 : 298-306) et reprise par d'autres chercheurs tel que Freu (Freu 2004 : 81), Beckman, Bryce et Cline (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160-161) est inconsidérable et basée une lecture subjective des signes (Cfr. note infra.).

Houwink ten Cate, dans son étude sur Urhi-Teshup, note également que cette interprétation est à prendre avec méfiance au vu de la fragmentation de la tablette (Houwink ten Cate 1994 : 251-252). De Martino dans un article sur les femmes de Suppiluliuma I conclut également l'analyse de cette tablette en démontrant qu'elle ne peut être utilisée pour montrer le bannissement d'une quelconque reine hittite¹⁶² (De Martino 2013 : 74).

2011 : 160). La disparition abrupte de Henti dans les sources hittites met en suggestion que Suppiluliuma I l'a renvoyé de la scène pour sa nouvelle femme (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160).

Une autre explication est également fournie par Beckman, Bryce et Cline : A la mort de son père, Arnuwanda II et Mursili II sont devenu hostile à leur belle mère et Mursili II l'a inculpé du meurtre de sa femme (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160). Il ne l'aurait pas exécuté mais l'aurait exilée dans un lieu de résidence inconnu (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160).

Finalement, troisième explication : La seconde femme de Mursili II, Danuhepa, se fait exiler par Muwatalli II à la mort de son père Mursili II (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160). Ces événements sont rapportés par Urhi Teshup qui nie toute implication en ce qu'a fait son oncle (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160).

Ils en arrivent à la conclusion que du fait que son père était encore en vie, le scénario correspondrait mieux à celui de l'arrivée de Tawananna, la nouvelle femme de Suppiluliuma I (Beckman, Bryce et Cline 2011 : 160).

¹⁶² « *It seems therefore that Henti's banishment is a scenario not supported by any written evidence and that it must be abandoned* » (De Martino 2013 : 74).

Conclusion/Discussion

Lors de la rédaction de ce mémoire, il a été déterminé que son axe de recherche était l'étude de l'identité des Ahhiyawa que l'on retrouve mentionnés dans les textes hittites. Il a été défini dans l'introduction, qu'une identité se composait de trois éléments : des acteurs, un temps et des lieux.

De l'étude de ces trois composantes dans les textes Ahhiyawa, c'est-à-dire vingt-trois textes, il en ressort les éléments suivants :

Concernant les acteurs :

Premièrement, l'acteur qui revient le plus fréquemment dans les textes est le roi d'Ahhiyawa – LUGAL KUR Ahhiyawa. Ce roi est indépendant du roi hittite et son statut est suffisamment important pour que le roi hittite l'inclut dans la liste des grands rois, c'est-à-dire le roi d'Egypte, de Babylone et d'Assyrie, et l'appelle « mon frère », une marque de respect diplomatique.

Le roi d'Ahhiyawa apparaît impliqué de manière fréquente dans des conflits situés sur le continent anatolien. En effet, il a chassé Madduwatta de ses terres (CTH 147), il mène également des raids sur l'île d'Alasiya alors sous dépendance hittite (CTH 147), il fournit le refuge à des acteurs rebelles de l'autorité hittite (CTH 147 et CTH 181) et finalement, il a été au centre d'une dispute concernant le territoire de Wilusa (CTH 181 et CTH 183). Les rapports oraculaires CTH 570.2 et CTH 572.1 semble également témoigner d'une certaine hostilité, tension entre le pays du Hatti et le pays d'Ahhiyawa.

Certains textes démontrent toutefois une période pacifique entre le Hatti et l'Ahhiyawa qui se voit par l'échange de cadeaux diplomatiques entre les deux dirigeants (CTH 209.12.).

Notons que ce même roi a peut-être été désigné sous le titre d'homme de la ville d'Ahhiya - LÚ URU Ahhiya - dans CTH 147. Ce dernier texte est l'un des seuls à nous avoir fourni un nom d'acteur Ahhiya(wa) qui est celui d'Attarissiya. CTH 183 nous livre peut-être également le nom d'un ancêtre d'un roi Ahhiyawa – Kagamuna.

La dernière mention, ou tout du moins l'une des dernières mentions du roi d'Ahhiyawa serait perceptible dans le texte CTH 105 daté de Tudhaliya IV. Sauf erreur d'interprétation, le fait que le roi d'Ahhiyawa soit effacé de la tablette démontrerait un affaiblissement de son pouvoir.

Deuxièmement, un dénommé Tawagalawa serait un frère du roi d'Ahhiyawa dans CTH 181. Il faut toutefois comprendre ce frère comme une marque de respect diplomatique plutôt que génétique. Peu d'informations sont données à son sujet.

Troisièmement, outre les acteurs Ahhiyawa, les autres acteurs cités sont majoritairement des acteurs hittites : le roi hittite et ses vassaux, du personnel chargé des rituels et des offrandes (CTH 570.1, CTH 571.2), et des rebelles de l'autorité hittite (CTH 61. I et CTH 61.II, CTH 105, CTH 211.4, CTH 181).

D'autres rois sont également mentionnés dans ces textes : le roi d'Arzawa (CTH 147), le roi de Karkemish (CTH 61.I et CTH 61.II, CTH 181 et CTH 214.12.D), le roi d'Amurru (CTH 105), le roi d'Égypte (CTH 105, CTH 209.12. et CTH 214.12.D.).

Quatrièmement, on doit également noter que l'influence des Ahhiyawa est marquée dans le pays du Hatti au travers d'acteurs divins ou matériels. En effet, il est fait mention de la divinité d'Ahhiyawa qui est censé libérer le roi Mursili II de sa maladie (CTH 570.1), d'échange de cadeaux diplomatiques sous Hattusili III (CTH 209.12), d'objets provenant ou dans le style du pays d'Ahhiyawa (CTH 243.6).

En ce qui concerne le facteur temps :

Le terme Ahhiyawa en lui-même est mentionné dans les textes datés des règnes de Mursili II, de 1321 av. J.-C., au règne de Tudhaliya IV, 1209 av. J.-C. Toutefois, l'inculpation de Madduwatta (CTH 147) semble rapporter des événements qui se sont déroulés durant le règne du père de Mursili II, Suppiluliuma I, qui régna de 1350 à 1322 av. J.-C. Ce dernier texte était jusqu'à présent attribué au règne de Tudhaliya I/II.

Notons qu'aucun texte ne semble dater du 12^e siècle av. J.-C.

Il faut également comprendre que la datation de certains textes est problématique, leur contenu ne permet pas un rattachement à un règne précis, qui doit ainsi être hypothétiser. Il s'avère toutefois qu'à la suite de cette étude, deux facteurs de datations supplémentaires apparaissent peut-être. La mention Ah-hi-ya pourrait dater de l'époque de Mursili II et la mention Ah-hi-ya-u-wa, avec l'ajout d'un u entre les signes ya et wa, de Tudhaliya IV.

En ce qui concerne le facteur lieu :

Cette partie de l'étude est la plus controversée comme nous avons pu le voir lors de l'état de la question sur l'Ahhiyawa. Certains auteurs se positionnant pour un Ahhiyawa anatolien, d'autres insulaires ou de Grèce continentale. Il a été montré dans notre étude que l'Ahhiyawa, tel qu'il apparaît dans les textes hittites, semble être situé au moins sur une partie

du continent anatolien en bordure de mer ainsi que sur les îles. Aucun élément dans les textes hittites ne permet d'affirmer de manière sûre un lien avec la Grèce continentale.

Les raisons pour expliquer une localisation anatolienne sont d'une part le terme Ahhiyawa en lui-même qui s'apparente grammaticalement aux pays de l'ouest de l'Anatolie, mais également sa mention sur des listes qui le mentionnent après le pays de Mira (CTH 214.12.B, CTH 214.12.F et CTH 214.16) Il partagerait peut-être une frontière avec ce pays.

Certains auteurs ont hypothétiser que la ville de Millawanda, antique Milet, faisait partie du territoire d'Ahhiyawa. Les textes hittites ne peuvent affirmer ce propos.

Pour poursuivre, dans CTH 147, le roi d'Ahhiya(wa) porte son dévolu sur des territoires anatoliens en chassant Madduwatta de ses terres et il apparaît également en lien avec le territoire de Wilusa dans CTH 183.

Les raisons pour expliquer une localisation insulaire est d'une part Piyamaradu qui part de Millawanda en bateau pour se réfugier en pays d'Ahhiyawa (CTH 181), le fils de Uhha-ziti qui est mentionné dans un contexte fragmentaire, comme exilé en pays d'Ahhiyawa à la suite de quoi est mentionné un bateau (CTH 61.I). De plus, des îles situées à l'ouest du continent anatolien appartiennent au roi d'Ahhiyawa et sont mentionnées dans CTH 183.

A la suite de l'étude de l'ensemble des textes, plusieurs erreurs de traductions et d'interprétations ont été perçues, nous pouvons désormais nuancer :

- Les propos affirmant que CTH 183 est une lettre qui a été envoyée par le roi Ahhiyawa au roi hittite. Il semblerait plus probable que ce soit l'inverse, que le roi d'Ahhiyawa soit le destinataire de la lettre.
- Les rapprochements onomastiques des textes Ahhiyawa et ceux mentionnés dans l'Iliade qui semblent excessifs (Attarissiya/Atrée, Kagamuna/Kadmos, etc.). Il est trop subjectif de vouloir rattacher les noms retrouvés dans les textes à ceux de l'Iliade.

Nous pouvons également émettre des doutes sur la véracité de :

- L'extradition de la reine en pays d'Ahhiyawa que certains ont voulu voir dans la pseudo prière de Mursili II/Muwatalli II/Urhi-Teshshup (CTH214.12.A). Cette erreur est due à la mauvaise reconstruction et traduction de l'un des termes hittites.

Dans ce même texte, la localisation du pays Ahhiyawa « au-delà de la mer » est totalement inventée et pourtant largement retransmise dans les publications récentes qui concernent l'Ahhiyawa.

- L'interprétation que le roi d'Ahhiyawa a eu une quelconque affaire dans la reconquête ou non de Urhi Teshup sur le trône hittite (CTH 214.12.C). La lettre est trop fragmentaire pour arriver à cette conclusion.

- Le roi d'Ahhiyawa aurait eu des îles situées près du pays de Wilusa par l'intermédiaire d'un mariage avec une princesse d'Assuwa (CTH 183). Cette erreur est également due à une mauvaise reconstruction et traduction de l'un des termes hittites.

- La mention du pays d'Ahhiyawa de la lettre CTH 209.17. Selon mon opinion, il ne semble pas y avoir de mention Ahhiyawa dans ce texte fragmentaire.

- La datation de l'inculcation de Madduwatta (CTH 147) du règne de Tudhaliya I/II. On préférera une datation de Mursili II qui rapporte des événements qui se sont déroulés durant le règne de son père Suppiluliuma I. Dans une tentative de reconstruction historique, nous avons hypothétiser que Mursili II au début de son règne souhaite reprendre au moins une partie des territoires de Madduwatta, que les troupes des villes conquises se réfugient chez le roi d'Arzawa, Uhaziti, et comme ce dernier s'oppose à Mursili II en ne lui remettant pas ses captifs, le roi hittite commence une guerre contre lui.

Pour finir, la suite des études sur l'Ahhiyawa devrait se pencher sur une retraduction des textes avec une analyse poussée des acteurs et des lieux mentionnés dans ceux-ci, accompagnée d'une étude paléographique et d'une étude du lieu de découvertes des tablettes, qui je le pense pourrais nous aider dans certaines datations. À terme, la suite de cette étude devra se pencher sur l'étude des homophones du terme Achéens dans les autres langues de l'Âge du Bronze et dans le récit homérique.

L'étude du matériel archéologique des régions mentionnées dans les textes étudiés est également un terrain d'étude qu'il faut aborder. Elle seule peut nous informer de la présence ou non de Mycéniens dans ces régions et son rapport avec l'Ahhiyawa. À ce propos, il me semble important de noter qu'un ensemble matériel n'est pas forcément significatif d'une population. Celle-ci aurait pu être acculturée, utilisant du matériel mycénien plutôt que d'avoir développé sa propre culture matérielle.

Bibliographie:

Acquaro 1996

E. Acquaro, *Alle soglie della classicità. Il Mediterraneo tra tradizione e innovazione. Studi in onore di Sabatino Moscati*, 1996, Pise.

Adiego 2007

I. J. Adiego, *The Carian Language*, 2007, Leiden.

Aitchison 1964

J. M. Aitchison, The Achaeans Homeland: Ἀχαΐα or Ἀχαΐς, *Glotta*, 52 (1964), 19-28.

Akurgal 1955

E. Akurgal, *Phrygische Kunst*, 1955, Ankara.

Akurgal 1961

E. Akurgal, *Kunst Anatoliens von Homer bis Alexander*, 1961, Berlin.

Albright 1950

W. F. Albright, Some Oriental Glosses on the Homeric Problem, *American Journal of Archaeology*, 54 (1950), 162-176.

Alparslan 2005

M. Alparslan, Einige Überlegungen zur Ahhiyawa-Frage, *HitCongr*, 5 (2005), 33-41.

Alparslan et Peker 2007

M. Alparslan et H. Peker, *Festschrift in Honor of Belkis Dincol and Ali Dincol*, 2007, Istanbul.

Aram-Stern 2007

E. Aram-Stern, *Keimelion. Elitenbildung und elitärer Konsum von der mykenischen Palastzeit bis zur homerischen Epoche. Akten des internationalen Kongresses vom 3.-5.02.2005 in Salzburg*, 2007, Vienne.

Altman 1998

A. Altman, On Some Assertions in the Historical Prologue of the Sausgamuwa Vassal Treaty and Their Assumed Legal Meaning, dans *Erkanal, Donbaz et Uguroglu* 1998, 99-107.

Antoniadou et Pace 2007

S. Antoniadou et A. Pace, *Mediterranean Crossroads*, 2007, Athènes.

Astour 1989

M. C. Astour *Hittite history and absolute chronology of the Bronze age*, 1989, Partille.

Ay 2010

Ş. Ay, Ahhiyava-Hitit ilişkileri ve Ahhiyavalıların batı Anadolu'daki faaliyetleri, *Sosyal Bilimler Araştırmaları Dergisi*, 1 (2010), 27-36.

Bachvarova 2016

M R. Bachvarova, *From Hittite to Homer: The Anatolian Background of Ancient Greek Epic*, 2016, Oregon.

Barjamovic 2011

G. Barjamovic, *A Historical Geography of Anatolia in the Old Assyrian Colony Period*, 2011, Copenhagen.

Barnett 1956

R. D. Barnett, Ancient Oriental Influence on Archaic Greece, dans *Weinberg 1956*, 212-238.

Bartonek 1963

A. Bartonek, K problematice tzv. Ahhiyawy ve světle chetiských dokumentů, *Sborník prací filosofické fakulty brněnské university*, 12 (1963), 5-16.

Baurain 1984

C. Baurain, *Chypre et la Méditerranée orientale au Bronze Récent*, 1984, Paris.

Beckman 1999

G. Beckman, *Hittite Diplomatic Texts*, 1999, Atlanta.

Beckman 2016

G. Beckman, Ahhiyawa und kein Ende: The Battle over Mycenaeans in Anatolia, dans *Byrd, DeLisi et Wenthe 2016*, 1-12

Beckman, Beal et McMahon 2003

G. Beckman, R. Beal et G. McMahon, *Hittite Studies in Honor of Harry A. Hoffner Jr. on the Occasion of His 65th Birthday*, 1993, Eisenbrauns.

Beckman, Bryce et Cline 2011

G. Beckman, T. Bryce et E. Cline, *The Ahhiyawa Texts, Writings from the Ancient World*, 2011, Atlanta.

Bengtson 1960

H. Bengtson, *Griechische Geschichte*, 1960, Munich.

Bittel 1950

K. Bittel, Zur Chronologie der anatolischen Frühkulturen, dans *Reinecke, Behrens et Wermer 1950*, 13-25.

Boruchovic 1964

V. G. Achejcy v Maloj Azii, *VDI*, 89 (1964), 91-106.

Brown 2004

E. L. Brown, In search of Anatolian Apollo, *Hesperia*, 33 (2004), 243-257.

Bryce 1974

T. R. Bryce, Some Geographical and Political Aspects of Mursili's Arzawa Campaign, *Anatolian Studies*, 24 (1974), 103-116.

Bryce 1977

T. R. Bryce, Ahhiyawa and Troy - A Case of Mistaken Identity ? *Historia*, 26 :1 (1977), 24-32.

Bryce 1979a

T. R. Bryce, Some Reflections on the Historical Significance of the Tawagalawas Letter (KUB XIV 3), *Orientalia*, 48 (1979), 91-96.

Bryce 1979b

T. R. Bryce, The role of the Lukka People in Late Bronze Age Anatolia, *Antichthon*, 13 (1979), 1-11.

Bryce 1985

T. R. Bryce, A Reinterpretation of the Milawata Letter in the Light of the New Join Piece, *AnSt*, 35 (1985), 13-23.

Bryce 1986

T. R. Bryce, Madduwatta and Hittite Policy in Western Anatolia, *Historia*, 35 (1986), 1-12.

Bryce 1989

T. R. Bryce, Ahhiyawans and Mycenaeans - An Anatolian Viewpoint, *OJA*, 8 :3 (1989), 297-310.

Bryce 1991

T. R. Bryce, The Trojan War in its Near Eastern Context, *JAC*, 6 (1991), 1-21.

Bryce 1992

T. R. Bryce, Lukka Revisited, *JNES*, 51 (1992), 121-130.

Bryce 1998

T. R. Bryce, *The Kingdom of the Hittites*, 1998, Oxford.

Bryce 1999

T.R. Bryce, Anatolian Scribes in Mycenaean Greece, *Historia*, 48 (1999), 257-264.

Bryce 2003

T. R. Bryce, Relations between Hatti and Ahhiyawa in the Last Decades of the Bronze Age, dans *Beckman, Beal et McMahon 2003*, 59-72.

Bryce 2006

T. Bryce, *The Kingdom of the Hittites*, 2006, Oxford.

Bryce 2009a

T. R. Bryce, Ahhiyawa, dans *Bryce et al. 2009*, 10-11.

Bryce 2010

T. R. Bryce, The Hittite Deal with the Hiyawa-Men, dans *Cohen, Gilan et Miller 2010*, 47-53.

Bryce 2016

T. R. Bryce, The land of Hiyawa (Que) revisited, *Anatolian Studies*, 66 (2016), 67-79.

Bryce et al. 2009

T. R. Bryce, *The Routledge Handbook of the Peoples and Places of Ancient Western Asia*, 2009, Londres.

Buccholz 1987

H. G. Buccholz, *Agaische Bronzezeit*, 1987, Darmstadt.

Bury 1952

J. B. Bury, *History of Greece*, 1952, Londres.

Carruba 1964a

O. Carruba, E altri nomi di popoli e di paesi dell'Anatolia Occidentale, *Athenaeum*, 42 (1964), 269-298.

Carruba 1964b

O. Carruba, Wo lag Ahhijawa ? dans *Kampman et Van der Ploeg 1964*, 38-46.

Carruba 1995

O. Carruba, Ahhiya e Ahhiyawa, la Grecia e l'Egeo, dans *Van den Hout et De Roos 1995*, 7- 21.

Cavaignac 1933

E. Cavaignac, La lettre Tavagalava, *RHA*, 3 (1933), 100-104.

Cavaignac 1946

E. Cavaignac, La question hittito-achéenne après les dernières publications, *BCH*, 70 (1946), 58-66.

Cavaignac 1950

E. Cavaignac, *Les Hittites*, 1950, Paris.

Cavaignac 1960

E. Cavaignac, Deux itinéraires militaires des rois hittites. A propos d'un ouvrage récent, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, 54 (1960), 89-90.

Cline 1996

E. Cline Assuwa and the Acheans: the « mycenaean » Sword at Hattusas and its Possible Implications, *BSA*, 91 (1996), 137-151.

Cline 1997

E. Cline, Achilles in Anatolia: Myth, History, and the Assuwa Rebellion, dans *Young, Chavalas et Averbek 1997*, 189-210.

Cline 2010

E. Cline, *The Oxford Handbook of the Bronze Age Aegean*, 2010, Oxford.

Cline 2013

E. Cline, *The Trojan War: A very short introduction*, 2013, Oxford.

Cline 2014

E. Cline, *1177 B.C.: The Year Civilization Collapsed*, 2014, Oxford.

Cohen, Gilan et Miller 2010

Y. Cohen, A. Gilan et J. Miller, *Pax Hethitica: Studies on the Hittites and their Neighbours in Honour of Itamar Singer*, 2010, Harrassowitz.

Collins, Bachvarova et Rutherford 2008

B. J. Collins, M. Bachvarova et I. Rutherford, *Anatolian Interfaces: Hittites, Greeks and their Neighbors*, 2008, Atlanta.

Cornelius 1962

F. Cornelius, Zum Ahhijawaa-Problem, *Historia*, 11 (1962), 112-113.

Cornelius 1973

F. Cornelius, *Geschichte der Hethiter*, 1973, Darmstadt.

Crossland 1953

R.A. Crossland, Review of O.R. Gurney: The Hittites, *Bibliotheca Orientalis*, 10 (1953), 120-122.

Crossland 1954

R.A. Crossland, Archaic Forms in the Mattuwatas Text, dans *Compte rendu de la troisième rencontre assyriologique internationale*, 1952, 1954, Leiden.

Crossland 1956

R. A. Crossland, The Arguments for Locating Ahhiyawa in Cyprus, dans *Sinor 1956*, 136-138.

Crossland 1980

R.A. Crossland, The Mystery of the Ahhiyawa, *ILN*, 268 (1980), 85-86.

Crouwel 2008

J. Crouwel, Ahhiyawa, Argos and the Argive Plain, dans *Gallou, Georgiadis et Muskett 2008*, 266-273.

Cucuzza, Militello et Palio 2011

N. Cucuzza, P. Militello et O. Palio, *Studi offerti a Vincenzo La Rosa per il Suo 70 compleanno*, 2011, Padova.

Cynthia et Palaima 1986

W. Cynthia et T. G. Palaima, *Pylos Comes Alive : Industry and Administration in a Mycenaean Palace*, 1986, New York

Daddi et Guidotti 2005

F. P. Daddi et M. C. Guidotti, *Narrare gli eventi : atti del convegno degli egittologi e degli orientalisti italiani in margine alla mostra La battaglia di Qadesh*, 2005, Roma.

Daniel 1948

J.F. Daniel, The Dorian Invasion: The Setting. *American Journal of Archaeology*, 52 (1948), 107-110.

Danielidou 2009

D. Danielidou, *DORON: Timetikos Tomos gia ton Kathegete Spyro Iakovide*, 2009, Athènes.

Demakopoulou 1990

K. Demakopoulou, *Troy, Mycenae, Tiryns, Orchomenos: Heinrich Schliemann, the 100th Anniversary of His Death*, 1990, Athènes.

De Martino 1992

S. De Martino, Personaggi e riferimenti storici nel testo oracolare ittito KBo XVI 97, *SMEA*, 29 (1992), 33-46

De Martino 2010

S. De Martino, Kurunta e l'Anatolia occidentale dans *Singer 2010*, 44-49.

De Martino 2011

S. De Martino, *Hurrian personal names in the kingdom of Hatti*, 2011, Florence.

De Martino et Daddi 2002

S. De Martino et F. P. Daddi, *Anatolia Antica : Studi in memoria di Fiorella Imperati*, 2002, Florence.

Delaporte 1948

L. Delaporte, *Les peuples de l'Orient méditerranéen I : Le Proche Orient asiatique*, 1948, Paris.

Del Monte 1974

G. Del Monte, Mashuiluwa, Koning von Mira, *Orientalia*, 43 (1974), 355-368.

Del Monte 1978

G. Del Monte, *Répertoire géographique des textes cunéiformes* 6, 1978, Wiesbaden.

Desborough 1964

V. R. Desborough, *The last Mycenaean and ther Successors*, 1964, Oxford.

Devecchi 2010

E. Devecchi, Amurru between Hatti, Assyria, and Ahhiyawa. Discussing a recent hypothesis, *Zeitschrift für Assyriologie*, 100 (2010), 242-256.

Dhorme 1924

P. Dhorme, Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui, *RB*, 33 (1924), 557-565.

Dickinson 2009

O. T. P. K. Dickinson, Ahhiyawan questions, dans *Danielidou 2009*, 275-284.

Dussaud 1953

R. Dussaud, *Prélydiens, Hittites et Achéens*, 1953, Paris.

Dyrd, DeLisi et Wenthe 2016

A. Dyrd, J. DeLisi et M. Wenthe, *Tavet Tat Satyam, Studies in Honor of Jared S. Klein on the Occasion of His Seventieth Birthday*, 2016, New York.

Easton 1980

D. Easton, *Hittite Geography and the Location of Ahhiyawa*, paper readen in the Vth International Colloquium on Aegean Prehistory, 1980, Sheffield.

Easton 1984

D. Easton, Hittite History and the Trojan War, dans *Foxhall et Davies 1984*, 23-44.

Easton 1985

D. Easton, Has the Trojan War Been Found ? *Antiquity*, 59 : 227 (1985), 188-196.

Easton 2014

D. Easton, The First Excavations at Troy: Brunton, Calvert and Schliemann, Troia 1987-2012, dans *Pernicka, Rose et Jablonka 2014*, 32-103.

Erkanal, Donbaz et Uguroghlu 1998

H. Erkanal, V. Donbaz et A. Uguroghlu, *XXXIVème Rencontre Assyriologique Internationale*, 1998, Ankara.

Erkut et Sir Gavaz 2016

S. Erkut et Ö. Sir Gavaz, *Antahšum*^{sar} « Çiğdem », *Studies in Honour of Ahmet Ünal*, 2016, Istanbul.

Faranton et Mazoyer 2015

V. Faranton et M. Mazoyer, *Homère et l'Anatolie* : 2, 2015, Paris.

Faulkner 2012

N. Faulkner, Great Excavations: Schliemann at Troy, *Current World Archaeology*, 5.2 (2012), 50-66.

Felsch 2000

M. Felsch, Problems in Mycenaean Chronology, *Hephaistos*, 18 (2000), 29-71.

Finkelberg 1988

M. Finkelberg, From Ahhiyawa to Achaioi, *Glotta*, 66 (1988), 127-134.

Fischer 2010

R. Fischer, *Die Ahhiyawa-Frage*, 2010, Wiesbaden.

Forlanini 1988

M. Forlanini, La regione del Tauro nei testi hittiti, *Vicino Oriente*, 7 (1988), 129-169.

Forlanini 2005

M. Forlanini, Un peuple, plusieurs noms : le problème des ethniques au Proche Orient ancien, cas connus, cas à découvrir, dans *Van Soldt 2005*, 111-119.

Forrer 1924a

E. Forrer, Die Griechen in der Bogazkoi-Texten, *OLZ*, 27 (1924), 113-118.

Forrer 1924b

E. Forrer, Vorhomerische Griechen in den Keilschrifttexten von Bogazkoi, *MDOG*, 83 :1 (1924), 1-22.

Forrer 1929

E. Forrer, *Forschungen 1.2*, 1929, Berlin.

Forrer 1930

E. Forrer, La découverte de la Grèce Mycénienne dans les textes cunéiformes de l'Empire Hittite, *REG*, 43 (1930), 279-294.

Forrer 1937

E. Forrer, Kilikien zur Zeit des Hatti-Reiches, *Klio*, 30 (1937), 135-186.

Foxhall et Davies 1984

L. Foxhall et J. K. Davies, *The Trojan War : Its Historicity and Context*, Papers of the first Greenbank Colloquium, Liverpool 1981, 1984, Bristol.

Friedrich 1927

J. Friedrich, Werden in den hethittischen Keilschrifttexten di Griechen erwähnt?
Kleinasiatische Forschungen, 1 (1927), 87-107.

Freu 1979

J. Freu, Les débuts du nouvel empire Hittite et les origines de l'expansion mycénienne à propos d'une nouvelle datation des textes des rois Tuthaliya et Arnuwanda, *Annales de la faculté de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice*, 35 (1979), 7-37.

Freu 1987

J. Freu, Problèmes de chronologie et de géographie hittite : Madduwatta et les débuts de l'empire, *Hethitica*, 8 (1987), 123-175.

Freu 1989

J. Freu, Le monde mycénien et l'Orient, *LAMA*, 10 (1989), 33-173.

Freu 1990

J. Freu, Hittites et Achéens : données nouvelles concernant le pays d'Ahhiyawa, *LAMA*, 11 (1990), 18-28.

Freu 2004

J. Freu, Les îles de la mer Egée, Lazpa, le pays d'Ahhiyawa et les Hittites, *ResAnt*, 1 (2004), 275-323.

Freu 2008

J. Freu, Homère, les Hittites et le pays d'Ahhiyawa, dans *Mazoyer 2008*, 77-106.

Freu 2015

J. Freu, Les Pays de Wilusa et d'Ahhiyawa et la géographie de l'anatolie occidentale à l'âge du Bronze, dans *Faranton et Mazoyer 2015*, 71-118.

Freu, Mazoyer et Klock-Fontanille 2007

J. Freu, I. M. Mazoyer et Klock-Fontanille, *Des origines à la fin de l'ancien royaume hittite. Les hittites et leur histoire*, 2007, Paris.

Gallou, Georgiadis et Muskett 2008

C. Gallou, M. Georgiadis et G. M. Muskett, *Dioskouroi. Studies presented to W. G. Cavanagh and C. B. Mee on the anniversary of their 30-year joint contribution to Aegean Archaeology*, 2008, Oxford.

Gander 2012

M. Gander, Ahhiyawa - Hiyawa - Que: Gibt es Evidenz für die Anwesenheit von Griechen in Kilikien am Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit?, *SMEA*, 54 (2012), 281-309.

García Trabazo 2007

J. V. García Trabazo, Ahhiyawa frage y cuestiones conexas. Podemos extraer más datos de las fuentes hititas?, dans *Vicente et al. 2007*, 43-67.

Gates 1995

C. Gates, Defining Boundaries of a State : The Mycenaean and Their Anatolian Frontier, dans *Laffineur 1995*, 289-297.

Georgakopoulos 2012

K. Georgakopoulos, Minoan-Anatolian relations and the Ahhiyawa question: A re-assessment of the evidence, *Talanta*, 44 (2012), 137-156.

Girella 2011

L. Girella, 2011, Alcune riflessioni su Ahhiyawa e Creta. Κρήτης Μινωιδός : Tradizione e identità minoica tra produzione artigianale, pratiche cerimoniali e memoria del passato, dans *Cucuzza, Militello et Palio 2011*, 405-418.

Gitin et al 1998

S. Gitin et al, Mediterranean peoples in transition: thirteenth to early tenth centuries BCE : in honor of professor Trude Dothan, 1998, Jerusalem.

Glatz 2015

C. Glatz, Beyond the Frontier: The Second Millennium BC in the Cide-Şenpazar Region, dans *Düring et Glatz 2005* : 183-211.

Goetze 1928

A. Goetze, *Madduwattaš*, 1928, Leipzig.

Goetze 1930

A. Goetze, *Die Annalesn des Muršiliš*, 1930, Leipzig.

Goetze 1933

A. Goetze, *Kulturgeschichte des Alten Orients III:1 Kleinasien*, Munich.

Grélois 1988

J. P. Grélois, Les Annales de Mursili II (CTH 61, I), *Hethitica*, 9 (1988), 17-145.

Grumach 1958

E. Grumach, *Minoica : Festschrift zum 80. Geburtstag von J. Sundwall*, 1958, Berlin.

Gür 2012

B. Gür, Ahhiyawa Sorununa İki Yönlü Bakış Açısı İle Yaklaşım: Hitit Belgeleri ve Miken Buluntuları, *Arkeoloji ve Sanat*, 141 (2012), 21-38.

Gurney 1954

O. R. Gurney, *The Hittites*, 1954, Londre.

Gurney 1997

O. R. Gurney, The Annals of Hattusilis III, *Anatolian Studies*, 47 (1997), 127-139.

Gurney 2002

O. R. Gurney, The Authorship of the Tawagalawas Letter, dans *Taracha 2002*, 133-141.

Güterbock 1936

H. G. Güterbock, Neue Ahhijawa-Texte, *ZA*, 43 (1936), 321-327.

Güterbock 1983

H. G. Güterbock, The Hittites and the Aegean World : 1. The Ahhiyawa Problem Reconsidered, *AJA*, 87 :2. (1983), 133-138.

Güterbock 1984

H. G. Güterbock; Hittites and Achaeans : A New Look, *Proceedings of the American Philosophical Society*, 128 (1984), 114-122.

Güterbock 1986

H. G. Güterbock, Troy in Hittite Texts ? Wilusa, Ahhiyawa and Hittite History. Shelmerdine, dans *Mellink 1986*, 33-44.

Güterbock 1990

H. G. Güterbock, Wer war Tawagalawa ? *Orientalia*, 59 (1990), 157-165.

Güterbock 1992

H. G. Güterbock, A New Look at one Ahhiyawa Text, dans *Otten, Akurgal, Ertem et Suel 1992*, 235-243.

Hagenbuchner 1989a

A. Hagenbuchner, *Die Korrespondenz der Hethiter 1. Die Briefe unter ihren kulturellen, sprachlichen und thematischen Gesichtspunkten*, 1989, Heidelberg.

Hagenbuchner 1989b

A. Hagenbuchner, 2. *Die Briefe mit Transkription, Übersetzung und Kommentar*, (CTH 15-16), 1989, Heidelberg.

Hammond 1959

N.G.L. Hammond, *A History of Greece to 322 B.C.*, Oxford.

Hansen 1997

O. Hansen, KUB XXIII. 13: A Possible Contemporary Bronze Age Source for the Sack of Troy, *The Annual of the British School at Athens*, 92 (1997), 165-167.

Hansen 2000

O. Hansen, Tawagalawas - the historical Teukros ? *NABU*, 20 (2000), 20-21.

Harmatta 1967a

J. Harmatta, Ahhijawa es az achajok, *AnTan*, 14 (1967), 17-24.

Harmatta 1967b

J. Harmatta, “Zur Ahhijawa-Frage”, *Studia mycenaea*, (1967), 117-124.

Harmatta 1967c

J. Harmatta, Ahhijawā Names - Mycenaean Names, *Atti e Memorie del 1o Congresso Internazionale di Micenologia*, 1967, 401-409.

Hawkins 1997

J. D. Hawkins, A Hieroglyphic Luwian Inscription on a Silver Bowl in the Museum of the Anatolian Civilizations, *AMM*, 1996 (1997), 7-24.

Hawkins 1998

J. D. Hawkins, Tarkasnawa, King of Mira, Tarkondemos, Bogaskoy Sealings and Karabel, *Anatolian Studies*, 48 (1998), 1-31.

Hawkins 2015

J. D. Hawkins, Adanawa or Ahhijawa ? Reply to the addendum, *Anatolian Studies*, 65 (2015), 56 – 58.

Heinhold-Krahmer 1983

S. Heinhold-Krahmer, Untersuchungen zu Piyamaradu, *Orientalia*, 52 (1983), 81-97.

Heinhold-Krahmer 1983b

S. Heinhold-Krahmer, Kurunta dans *Streck 1983* : 344-346.

Heinhold-Krahmer 1986

S. Heinhold-Krahmer, Untersuchungen zu Piyamaradu, *Orientalia*, 55 (1986), 47-62.

Heinhold-Krahmer 2002

S. Heinhold-Krahmer, “Zur Erwähnung Šaḫurunuwās im "Tawagalawa-Brief", dans *De Martino et Daddi 2002*, 359-375.

Heinhold-Krahmer 2003

S. Heinhold-Krahmer, Ahhijawa - Land der homerischen Achäer im Krieg mit Wilusa ? Der neue Streit um Troia dans *Ulf 2003*, 193-214.

Heinhold-Krahmer 2007a

S. Heinhold-Krahmer. Zu diplomatischen Kontakten zwischen dem Hethiterreich und dem Land Ahhijawa dans *Alram-Stern 2007*, 191-207.

Heinhold-Krahmer 2007b

S. Heinhold-Krahmer, Albrecht Goetze und die Ahhijawa-Frage, *SMEA*, 49 (2007), 363-376.

Heinhold-Krahmer 2010

S. Heinhold-Krahmer, "Zur Datierungsgeschichte des „Tawagalawa-Briefes“ und zur problematischen Rolle des fragments KBo 16.35 als Datierungshilfe ", dans *Singer 2010*, 191-213.

Helck 1962

W. Helck, *Die Beziehungen Agyptens zu Vorderasien im 3 und 2 Jahrtausend v. Chr.*, *Agyptologische Abhandlungen* 5., 1962, Wiesbaden.

Helck 1987

W. Helck, Zur Keftiu-, Alasia- und Ahhijawa-Frage. dans *Buccholz 1987*, 218-226.

Heubeck 1955

A. Heubeck, Review of R. Dussaud : Prélydiens, Hittites et Achéens, *Orientalische Literaturzeitung*, 50 (1955), 131-134.

Hoffmann 1984

I. Hoffmann, Einige Überlegungen zum Verfasser des Madduwatta-Textes, *Or*, 53 (1984), 34-51.

Hoffner 1982

H. A. Hoffner, The Milawata Letter Augmented and Reinterpreted, *RAI*, 28 (1982), 130-137.

Hoffner 2009

H.A. Hoffner, *Letters from the Hittite Kingdom*, 2009, Atlanta.

Hornzy 1929

B. Hrozny, Hethiter und Griechen, *Archiv Orientali*, 1 (1929), 323-343.

Hornzy 1943

B. Hrozny, *Die älteste Geschichte Vorderasiens und Indiens*, 1943, Prague.

Houwink ten Cate 1973

Ph. H. J. Houwink ten Cate, Anatolian Evidence for Relations with the West in the Late Bronze Age, Bronze Age Migrations, dans *Crossland et Birchall 1973*, 141-161.

Houwink ten Cate 1974

Ph. H. J. Houwink ten Cate, The Early and Late Phases of Urhi-Tesub's Career, dans *Güterbock 1974*, 123-150.

Houwink ten Cate 1986

Ph. H. J. Houwink ten Cate, Sidelight on the Ahhiyawa Question from Hittite Vassal and Royal Correspondance, *JEOL*, 28 (1986), 33-79.

Houwink ten Cate 1994

Ph. H. J. Houwink ten Cate, Urhi tessub revisited, *Bibliotheca Orientalis*, 51 (1994), 233-259.

Huxley 1959

G. L. Huxley, Hittites in Homer, *PP*, 65 (1959), 281-282.

Huxley 1960

G. L. Huxley, *Achaeans and Hittites*, 1960, Oxford.

Iakovidis 1973

S. Iakovidis, Rhodes and Ahhiyawa, *Acts of the International Archaeological Symposium, The Mycenaean in the Eastern Mediterranean*, 1973, 189-192.

Immerwahr 1987

S. Immerwahr, Mycenaean and Hittites: cultural connections, *Acta of International Conference on Aegean Prehistory*, 1987, Athens.

Ipek 2011

O. Ipek, *Çorum Gezi Rehberi / Travel Guide*, 2011, Çorum.

Jasink 2005

A. M. Jasink, Micenei e Vicino Oriente, dans *Daddi et Guidotti 2005* : 209-224.

Janowski et Wilhelm 2006

B. Janowski et G. Wilhelm, *Texte aus der Umwelt des Alten Testaments: Neue Folge*, 2006, Gutersloh.

Kampman et Van der Ploeg 1964

A.A. Kampman et J.P.M. Van der Ploeg, *Compte rendu de l'onzième Rencontre assyriologique internationale : organisée à Leiden du 23 au 29 juin 1962 par le Nederlands instituut voor het Nabije Oosten*, 1964, Leiden.

Karageorghis 1985

V. Karageorghis, *Archaeology in Cyprus 1960-1985*, 1985, Nicosie.

Kelder 2012

J. Kelder, Ahhiyawa and the World of the Great Kings : A Re-evaluation of Mycenaean Political Structures, *Talanta*, 44 (2012), 41-52.

Kelder 2004-2005

J. Kelder, The chariots of Ahhiyawa, *Dacia*, 48-49 (2004-05), 151-160.

Kelder 2005

J. Kelder, Greece during the Late Bronze Age, *JEOL*, 39 (2005), 131–79.

Kelder, Uslu et Serifoglu 2012

J. Kelder, G. Uslu et F. Serifoglu, *Troy : City, Homer and Turkey*, 2012, Amsterdam.

Kopaniias 2015

K. Kopaniias, Deconstructing Achilles. The Stories about Piyamaradu and the Making of a Homeric Hero dans *Pavuk et al.* 2015, 1-21.

Košak 1980

S. Košak, The Hittites and the Greeks, *Linguistica*, 20 (1980), 35-48.

Košak 1982

S. Košak, *Hittite Inventory Texts (CTH 241–250)*, Heidelberg, 1982.

Košak 1989

S. Košak, Western Neighbours of the Hittites, *EI*, 15 (1981), 12 – 15.

Kosak 2016

S. Kosak, Hethitologie Portal Mainz (<https://www.hethport.uni-wuerzburg.de/HPM/index.html>), dernière modification en 2016, consulté dernièrement le 9 aout 2017.

Kretschmer 1924

P. Kretschmer, Alakšanduš, König von Viluša, *Glotta*, 24 (1924), 205-213.

Kretschmer 1933

P. Kretschmer, Die Hypachaer, *Glotta*, 21 (1933), 213-257.

Kretschmer 1936

P. Kretschmer, Nochmals die Hypachaer und Alaksandus, *Glotta*, 24 (1936), 203-251.

Kretschmer 1954

P. Kretschmer, Achaer in Kleinasien zur Hethiterzeit, *Glotta*, 33 (1954), 1-25.

Kühne et Otten 1971

C. Kühne et H. Otten. *Der Åauågamuwa-Vertrag*, 1971, Wiesbaden.

Laffineur 1995

R. Laffineur, Politeia : Society and State in the Aegean Bronze Age. Proceedings of the 5th International Conference, Heidelberg, 10-13 Avril 1994, 1995, Liège.

Laffineur 1999

R. Laffineur, *Polemos : le contexte guerrier en Égée à l'âge du Bronze : actes de la Rencontre égéenne internationale Université de Liège*, 1999, Liège.

Laffineur 2001

R. Laffineur, *POTNIA, Deities and Religion in the Aegean Bronze Age. Proceedings of the 8th International Aegean Conference Göteborg, 2001*, Liège.

Latacz 2004

J. Latacz, *Troy and Homer. Towards a Solution of an Old Mystery*, 2004, Oxford.

Laroche 1956

E. Laroche, Catalogue des textes hittites, *RHA*, 14 (1956), 69-116.

Laroche 1961

E. Laroche, Études de toponymie anatolienne, *RHA*, 19 (1961), 57-98.

Laurenzi 1940

V. Laurenzi, Rodi e l'Asia degli Ittiti, *Nuova Antologia*, 75 (1940), 372-380.

Lebrun 1985

R. Lebrun, L'aphasie de Mursili II = CTH 486, *Hethitica*, 6 (1985) 103-137.

Lebrun 1995

R. Lebrun, Reflexions sur le Lukka et environs au 13^e siècle av. J.-C., dans *Van Lerberghe et Schoors 1995*, 139-152.

Lebrun 2008

R. Lebrun, Les missions des scribes hittites durant la seconde moitié du XIII^e siècle av. J.-C., *Res Antiqua*, 5 (2008), 451-454.

Lebrun 2010

R. Lebrun, L'apport des Hourrites dans les migrations du savoir en Anatolie à l'âge du Bronze, *RANT*, 7 (2010) 145-150.

Lebrun 2014

Ch. Lebrun, Présence et pouvoir hittites à Ougarit : le cas des DUMU.LUGAL, 2014, Louvain-la-Neuve.

Lehmann 1985

G. A. Lehmann, *Die mykenische-fruhgriechische Welt und der ostliche Mittelmeerraum in der Zeit der Seevölker-Invasionen um 1200 v. Ch.*, Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften, Geisteswissenschaftliche Vorträge, G 276, 1985, Opladen.

Lehmann, Engster et Nuss 2012

G. A. Lehmann, D. Engster et A. Nuss, *Von der bronzezeitlichen Geschichte zur modernen Antikenrezeption*, 2012, Göttingen.

Levinson et Christensen 2002

D. Levinson et K. Christensen, *Encyclopedia of Modern Asia*, 2002, Gale.

Liverani 1962

M. Liverani, *Storia di Ugarit nell'età degli archivi politici, Studi Semitici*, 1962, Rome.

Liverani 1963

M. Liverani, *Introduzione alla storia dell'Asia Anteriore antica*, 1963, Rome.

Liverani 1988

M. Liverani, *Antico Oriente : storia, società, economia*, 1988, Rome.

Luckenbill 1911

D. D. Luckenbill, A Possible Occurrence of the Name Alexander in the BoghazKeui Tablets, *Classical Philology*, 6 (1911), 85-86.

Macqueen 1968

J. G. Macqueen, Geography and History in Western Asia Minor in the Second Millenium B.C., *Anatolian Studies*, 18 (1968), 170-185.

Mladjov 2015

I. Mladjov, Map : Anatolia c. 1300 BC (the Hittite Empire and its dependencies), 2015.
Disponibile sur : <https://sites.google.com/a/umich.edu/imladjov/maps>.

Marazzi M. 1992a

Marazzi M., "Das 'geheimnisvolle' Land Ahḫijawa", dans Otten, *Akurgal, Ertem et Suel* 1992, 365-377.

Marquardt, Reichmuth et Trabazo 2016

H. Marquardt, S. Reichmuth et J. V. Trabazo, *Anatolica et Indogermanica : studia linguistica in honorem Johannis Tischler septuagenarii dedicat*, 2016, Innsbruck.

Matz 1950

F. Matz, Die Agais, dans *Handbuch der Archaeologie II*, 1950, 179-308.

Mazoyer 1999

M. Mazoyer, Télipinu et Apollon fondateurs, *Hethitica*, 14 (1999), 55-62.

Mazoyer 2008

M. Mazoyer, *Homère et l'Anatolie*, 2008, Paris.

Mazzarino 1943

S. Mazzarino, Per la storia di Lesbo nel VI secolo A. C., *Athenaeum*, 21 (1943), 38-71.

Mazzarino 1947

S. Mazzarino, *Fra oriente e occidente, ricerche di storia greca archaica*, 1947, Florence.

Melchert 2003

H. C. Melchert, Introduction, *Handbuch der Orientalistik*, 3 (2003), 1-7.

Mellaart 1955

J. Mellaart, Pottery of Level II, *Anatolian Studies*, 5 (1955), 52-83.

Mellaart 1984

J. Mellaart, Troy VIIA in Anatolian Perspective, dans *Foxhall et Davies 1984*, 63-82.

Mellaart 1986

J. Mellaart, Hatti, Arzawa and Ahhiyawa: A Review of the Present Stalemate, Historical and Geographical Studies. Filia epi is Georgion E. Mylonan dia ta 60 eti tu anaskafiku tu ergu, *Library of the Archaeological Society of Athens*, 103 (1986), 74-84.

Mellink 1983

M. J. Mellink, The Hittites and the Aegean World: 2. Archaeological Comments on Ahhiyawa-Achaians in Western Anatolia, *AJA*, 87:2 (1983), 138-141.

Mellink 1986

J. M. Mellink, *Troy and the Trojan War: A Symposium Held at Bryn Mawr College, October 1984*, 1986, Bryn Mawr College.

Meric 2003

R. Meric, Excavation at Bademgedigi Tepe (Puranda) 1999-2002 : A Preliminary Report, *Istanbuler Mitteilungen*, 53 (2003), 79-98.

Meric et Mountjoy 2002

R. Meric et P.A. Mountjoy, Mycenaean Pottery from Bademgedigi Tepe (Puranda) in Ionia : A preliminary report, *Istanbuler Mitteilungen*, 52 (2002), 79-98.

Mikasa 1991

T. Mikasa 1991, *Essays on Ancient Anatolian and Syrian Studies in the 2nd and 1st Millennium B.C.*, 1991, Wiesbaden.

Miller 2006

J. L. Miller., Ein König von Ḫatti an einen König von Ahhiyawa (der sogenannte Tawagalawa-Brief), dans *Janowski et Wilhem 2006*, 240-247

Miller 2010

J. L. Miller, "Some Disputed Passages in the Tawagalawa Letter ", dans *Singer 2010*, 159-169.

Monte 1975

Monte G. F., Mashuiliwa, König von Mira, *Orientalia*, 43 (1975), 335-368.

Morris 2001

S. P. Morris, Potnia Aswiya: Anatolian Contributions to Greek Religion, dans *Laffineur 2001*, 428

Morris 2013

S. Morris, From Kizzuwatna to Troy? Puduḫepa, Piyamaradu, and Anatolian ritual in Homer”, dans *Jamison, Melchert et Vine (eds.) 2013*, 151-168.

Mountjoy 1998

P. A. Mountjoy, The East Aegean-West Anatolian Interface in the Late Bronze Age : Mycenaean and the Kingdom of Ahhiyawa, *Anatolian Studies*, 48 (1998), 33-67.

Mouton 2007

A. Mouton, *Reves hittites : Contribution à une histoire et une anthropologie du reve en Anatolie ancienne*, 2007, Leiden.

Muhly 1974

J.D. Muhly, Hittites and Achaeans : Ahhiyawa redomitus, *Historia*, 23 (1974), 129-145.

Muhly 1985

J. D. Muhly, The Late Bronze Age : A 25 Year Retrospect, dans *Karageorghis 1985*, 20-45.

Muhly 1992

J. D. Muhly, The Crisis Years in the Mediterranean World: Transition or Cultural Disintegration, dans *Ward et Joukowsky 1992*, 10-26.

Müller-Karpe, Rieken et Sommerfeld 2015

A. Müller-Karpe, E. Rieken et W. Sommerfeld, *Saeculum: Gedenkschrift für Heinrich Otten anlässlich seines 100. Geburtstags*, 2015, Wiesbaden.

Mouton 2005

A. Mouton, *Quelques observations supplémentaires sur le compte rendu oraculaire hittite KUB 22.61*, *NABU 2005/33*.

Niemeier 1998

W. D. Niemeier, The Mycenaean in Western Anatolia and the Problem of the Origins of the Sea Peoples, dans *Gitin et al. 1998*, 17-65.

Niemeier 1999

W. D. Niemeier, Mycenaean and Hittites in War in Western Asia Minor, dans *Laffineur 1999*, 141-155.

Niemeier 2002

W. D. Niemeier, Hattusa und Ahhiyawa im Konflikt um Millawanda/Milet, dans *Willinghofer et Hasekamp 2002*, 294-299.

Niemeier 2005

W. D. Niemeier, Minoans, Mycenaeans, Hittites and Ionians in Western Asia Minor: New Excavations in Bronze Age Miletus-Millawanda, dans *Villing 2005*, 1-36.

Nilsson 1950

M. P. Nilsson, *The Minoan-Mycenaean Religion and its Survival in Greek Religion*, 1950, Lund.

Oberheid 2007

R. Oberheid, *Emil O. Forrer und die Anfänge der Hethitologie*, 2007, Berlin.

Oreshko 2013

R. Oreshko, The Achaean Hides, Caged in Yonder Beams': The Value of Hieroglyphic Luwian Sign *429 Reconsidered and a New Light on the Cilician Ahhiyawa, *Kadmos*, 52.1 (2013), 19-33.

Otten 1967

H. Otten, *Keilschrifttexte aus Boghazköi 13*, 1967, Berlin.

Otten 1969

H. Otten, *Keilschrifttexte aus Boghazköi 19*, 1969, Berlin.

Otten, Akurgal, Ertem et Suel 1992

H. Otten, E. Akurgal, H. Ertem et A. Suel, *Hittite and Other Anatolian and Near Eastern Studies in Honour of Sedat Alp*, 1992, Ankara.

Özgüç 1978

T. Özgüç, *Excavations at Maşat Höyük and Investigations in its Vicinity*, 1978, Ankara.

Page 1959

D. L. Page, *History and the Homeric Iliad*, 1959, Berkeley et Los Angeles.

Parker 1999

Zum Text des Tauagalauas-Briefes : Ahhiyawa-Frage und Text-kritik, *Orientalia*, 68 (1999), 61-83.

Pavuk et al. 2015

P. Pavuk et al., *EUDAIMON. Studies in honour of prof. Jan Bouzek*, 2015, Prague.

Pernicka, Rose et Jablonka 2014

E. Pernicka, P. Jablonka, C.B. Rose, *Troia 1988–2008: Grabungen und Forschungen I: Forschungsgeschichte, Methoden und Landschaft*, 2014, Bonn.

Pokpo 1991

Pokpo M., Zur Datierung des Tawagalawa-Briefes, *AoF*, 11 (1984), 199-203.

Pugliese Carratelli 1950

G. Pugliese Carratelli, Ahhijawa, Lazpa et leurs divinités dans KUB V 6, *JKIF*, 1 (1950), 156-163.

Pugliese Carratelli 1960

G. Pugliese Carratelli, Il 're di Ahhijawa' nel trattato di Tudhalijas IV, *PP*, 15 (1960), 321-325.

Pugliese Carratelli 1996

G. Pugliese Carratelli, Le divinità di Ahhiyawa e Lazpa e l'Achaía di Ialysos dans *Acquaro* 1996, 365-369.

Puhvel 1991

J. Puhvel, *Homer and Hittites*, 1991, Innsbruck.

Radner 2014

K. Radner, *State Correspondence in the Ancient World: From New Kingdom Egypt to the Roman Empire*, 2014, Oxford.

Raimond 2002

E. Raimond, Tlos, un centre de pouvoir politique et religieux de l'âge du Bronze au IV^e s. av. J.-C., *Anatolia Antiqua*, 10 (2002), 113-129.

Reinecke, Behrens et Wermer 1950

P. Reinecke, G. Behrens et J. Wermer, *Reinecke-Festschrift zum 75. Geburtstag von Paul Reinecke am 25. September 1947*, 1950, Mayence.

Richter, Prechel et Klinger 2001

T. Richter, D. Prechel et J. Klinger, *Kulturgeschichten. Altorientalische Studien für Volkert Haas zum 65. Geburtstag*, 2001, Saarbrücken.

Rieken E. 2016a

Rieken E., Zum luwischen Ursprung von heth. LÚta/uḫ(uk)kanti- 'Kronprinz', dans *Marquardt, Reichmuth et Trabazo* 2016, 267-277.

Riemschneider 1954

M. Riemschneider, *Die Welt der Hethiter*, 1954, Stuttgart.

Ruster et Neu 1989

C. Rüster et E. Neu, *Hethitisches Zeichenlexikon. Inventar und Interpretation der Keilschriftzeichen aus den Bogazköy-Texten*, 1989, Wiesbaden.

Rutter 2006

J. Rutter, Southwestern Anatolian Pottery from Late Minoan Crete : Evidence for Direct Contacts between Arzawa and Keftiu ? dans *Wiener, Warner, Polonsky et Hayes 2006*, 138-153.

Schachermeyr 1935

F. Schachermeyr, Hethiter und Achaer, *MAOG*, 9 (1935), 1-2.

Schachermeyr 1958

F. Schachermeyr, Zue frage der Lokalisierung von Achiawa, dans *Grumach 1958*, 365-380.

Schachermeyr 1982

F. Schachermeyr, *Die Agaische Fruhzeit V: Die Levante im Zeitalter der Wanderungen*, 1982, Vienne.

Schachermeyr 1986

F. Schachermeyr, *Mykene und das Hethiterreich*, 1986, Vienne.

Schaeffer 1952

C. F. A. Schaeffer, *Enkomi-Alasia*, 1952, Paris.

Schliemann 1874

H. Schliemann, *Trojanische Altertümer. Bericht über die Ausgrabungen in Troja*, 1874, Leipzig.

Schliemann 1878

H. Schliemann, *Mycenae : a narrative of researches and discoveries at Mycenae and Tiryns*, 1878, Londres.

Schliemann 1880

H. Schliemann, *Ilion : the city and country of the Trojans in the years 1871, 72, 73, 78, 79*, 1880, Londres.

Schliemann 1885

H. Schliemann, *Ilios, ville et pays des Troyens. Fouilles de 1871 à 1882*, 1885, Paris.

Severyns 1960

A. Severyns, *Grèce et Proche-Orient avant Homère*, 1960, Bruxelles.

Sherratt 2010

S. Sherratt, Homer's Trojan War : History or Bricolage?, *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 53 :2 (2010), 1-18.

Sherratt et Bennet 2016

S. Sherratt et J. Bennet, *Archaeology and Homeric Epic*, 2016, Oxbow.

Simon 2016

Z. Simon, Die Lokalisierung von Karkiša, dans *Erkut et Sir Gavaz 2016*, 455-468.

Simpson 2003

R. H. Simpson, The Dodecanese and the Ahhiyawa question, *BSA*, 98 (2003), 203-237.

Singer 1983

I. Singer, Western Anatolia in the Thirteenth Century B.C. According to the Hittite Sources, *Anatolian Studies*, 13 (1983), 206-217.

Singer 2008

I. Singer, Purple-Dyers in Lazpa, dans *Collins, Bachvarova et Rutherford 2008*, 21-43.

Singer 2010

I. Singer, *Ipamati kistamati pari tumatimis. Luwian and Hittite Studies Presented to J. David Hawkins on the Occasion of his 70th Birthday*, 2010, Tel Aviv.

Singer 2011a

I. Singer, Ahḫijawans Bearing Gifts dans *Singer 2011b*, 459-466.

Singer 2011b

I. Singer, *The Calm Before the Storm : Selected Writings of Itamar Singer on the Late Bronze Age in Anatolia and the Levant*, 2011, Atlanta.

Sinor 1956

D. Sinor, *Proceedings of the 23rd International Congress of Orientalists*, 1956, Londres.

Sommer 1932

F. Sommer, *Die Ahhiyawa-Urkunden*, 1932, Munich.

Sommer 1937

F. Sommer, Ahhiyawa und kein Ende ?, *IF*, 55 (1937), 169-297.

Steiner 1964

G. Steiner, Die Ahhiyawa-Frage heute, *Saeculum*, 15 (1964), 365-392.

Steiner 1970

G. Steiner, *The Ahhiyawa Question Reconsidered*, *X.TTKBO*, 1986, 57.

Steiner 1989

G. Steiner, Schiffe von Ahhiyawa' oder 'Kriegsschiffe' von Amurru im Sauskamuwa-Vertrag ? *UF*, 21 (1989), 393-411.

Steiner 2007

G. Steiner, The Case of Wiluša and Ahhiyawa, *Bibliotheca Orientalis*, 64 (2007), 590-611.

Stella 1951

L.A. Stella, Chi furono i popoli del mare ?, *Rivista di Antropologia*, 39 (1951), 3-17.

Stella 1955

L.A. Stella, *Il poema d'Ulisse*, 1955, Florence.

Streck 1980

M. P. Streck, *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie* : 5, 1983, Berlin.

Streck 1983

M. P. Streck, *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie* : 6, 1983, Berlin.

Strobel 1976

A. Strobel, *Der spatbronzezeitliche Seevolkerstrom*, 1976, Berlin et New York.

Stubbings 1951

F. Stubbings, *Mycenaean Pottery from the Levant*, 1951, Cambridge.

Sturtevant 1928

E. H. Sturtevant, The Tawagalawas Text, *AJST*, 44 (1928), 217-231.

Szemerényi 1945

O. Szemerényi, Vertrag des Hethiterkonigs Tudhalija IV, mit Istarmuwa von Amurru (KUB XXIII 1), *OrAnt*, 9 (1945), 113-129.

Taracha 2001

P. Taracha, Mycenaeans, Ahhiyawa and Hittite imperial policy in the West : a note on KUB 26.91, dans *Richter, Prechel et Klinger 2001*, 417-422.

Taracha 2002

P. Taracha, *Silva Anatolica : Anatolian Studies Presented to Maciej Pokpo on the Occasion of His 65th Birthday*, 2002, Agade.

Taracha 2006

P. Taracha, Mycenaeans in Anatolia and Ahhiyawa of Hittite texts. A re-assessment., *ArcheologiaWarsz*, 57 (2006), 143-149.

Taracha 2015

P. Taracha, Mycenaean peer(s) of the king of Ahhiyawa ? A note on the Tawagalawa Letter, dans *Müller-Karpe, Rieken et Sommerfeld 2015*, 279-288.

Tausend 2012

K. Tausend, Bemerkungen zur Identifizierung der Ahhiyawa, dans *Lehmann, Engster et Nuss 2012*, 145-156.

Taylour 1964

W. Taylour, *The Mycenaeans*, 1964, Londres.

Thaler 2007

U. Thaler, Ahhiyawa and Hatti : palatial perspectives, dans *Antoniadou et Pace 2007*, 291-323.

Tischler et Vanséveren 2016

J. Tischler et S. Vanséveren, *Vocabulaire hittite y compris louvite, palaïte, akkadien et sumérien*, 2016, Louvain.

Ulf 2003

C. Ulf (éd.), *Der neue Streit um Troia. Eine Bilanz*, 2003, Munich.

Unal 1991

A. Unal, Two Peoples on Both Sides of the Aegean Sea : Did the Achaeans and the Hittites Know Each Other ? dans *Mikasa 1991*, 87-130.

Van den Hout et De Roos 1995

T. P. J. Van den Hout, and J. De Roos, *Studio Historiae Ardens: Ancient Near Eastern Studies Presented to Philo H.J. Houwink ten Cate on the Occasion of his 65th Birthday*, 1995, Leiden.

Van Lerberghe et Schoors 1995

K. Van Lerberghe et A. Schoors, *Immigration and Emigration within the Ancient Near East*, 1995, Louvain.

Vanschoonwinkel 1990

J. Vanschoonwinkel, Mopsos : légendes et réalité, *Hethitica*, 10 (1990), 185-211.

Van Soldt 2005

W. H. Van Soldt, *Ethnicity in Ancient Mesopotamia*, 2005, Leiden.

Vicente et al. 2007

J.J.J. Vicente et al., *Las aguas primigenias: el próximo Oriente Antiguo como fuente de civilización*, 2007, Zaragoza.

Villing 2005

A. Viling, *The Greeks in the east*, 2005, Londres.

Volkl 1952

K. Volkl, Achijawa, *La Nouvelle Clio*, 4 (1952), 329-359.

Von Schuler 1980

H. Von Schuler, Kaska dans *Streck 1980* : 460-461.

Voutsaki 2010

S. Voutsaki, Argolid dans *Cline 2010*, 599-613.

Waal 2012

W. Waal, A war over Troy in the Tawagalawa letter ? dans *Kelder, Uslu et Serifoglu 2012*, 59.

Waelkens et Loots, 2000

M. Waelkens et L. Loots, *Sagalassos V. Report on the Survey and Excavation Campaigns of 1996 and 1997*, 2000, Louvain.

Ward et Joukowsky 1992

W. A. Ward et M. S. Joukowsky, *The Crisis Years : The 12th Century B.C. from Beyond the Danube to the Tigris*, 1992, Dubuque.

Weinberg 1956

S.S. Weinberg (éd.), *The Aegean and the Near East : Studies Presented to Hetty Goldman*, 1956, Locust Valley.

Wiener 2009

M. H. Wiener, Locating Ahhiyawa dans *Danielidou 2009*, 701-715.

Wiener, Warner, Polonsky et Hayes 2006

M. H. Wiener, J.L. Warner, J. Polonsky et E.E. Hayes, *Pottery and society : the impact of recent studies in Minoan Pottery, gold medal colloquium in honor of Philip P. Betancourt*, 2006, Boston.

Willinghofer et Hasekamp 2002

H. Willinghofer et U. Hasekamp, *Die Hethiter und ihr Reich ; das Volk der 1000 Götter*, 2002, Stuttgart.

Woudhuizen 2015

F. C. Woudhuizen, Kuruntas : A Recollection of the Relevant Data, *Historische Sprachforschung*, 105 (2015), 299-315.

Yakar 1980

J. Yakar, Recent Contributions to the Historical Geography of the Hittite Empire, *MDOG*, 12 (1980), 75-94.

Yakubovich 2015

I. Yakubovich, Adanawa or Ahhiyawa? Reply to the addendum by J. D. Hawkins, *Anatolian Studies*, 65 (2015), 56-58.

Young, Chavalas et Averbeck 1997

G. D. Young, M. W. Chavalas et R. E. Averbeck, *Crossing Boundaries and Linking Horizons. Studies in Honor of Michael Astour on his 80th Birthday*, 1997, Bethesda.

Illustrations :



Fig. 1. Carte géographique des pays et des villes du Nord-Ouest du continent anatoliens au IIe millénaire av. J.-C. (Ian Mladjov 2015).

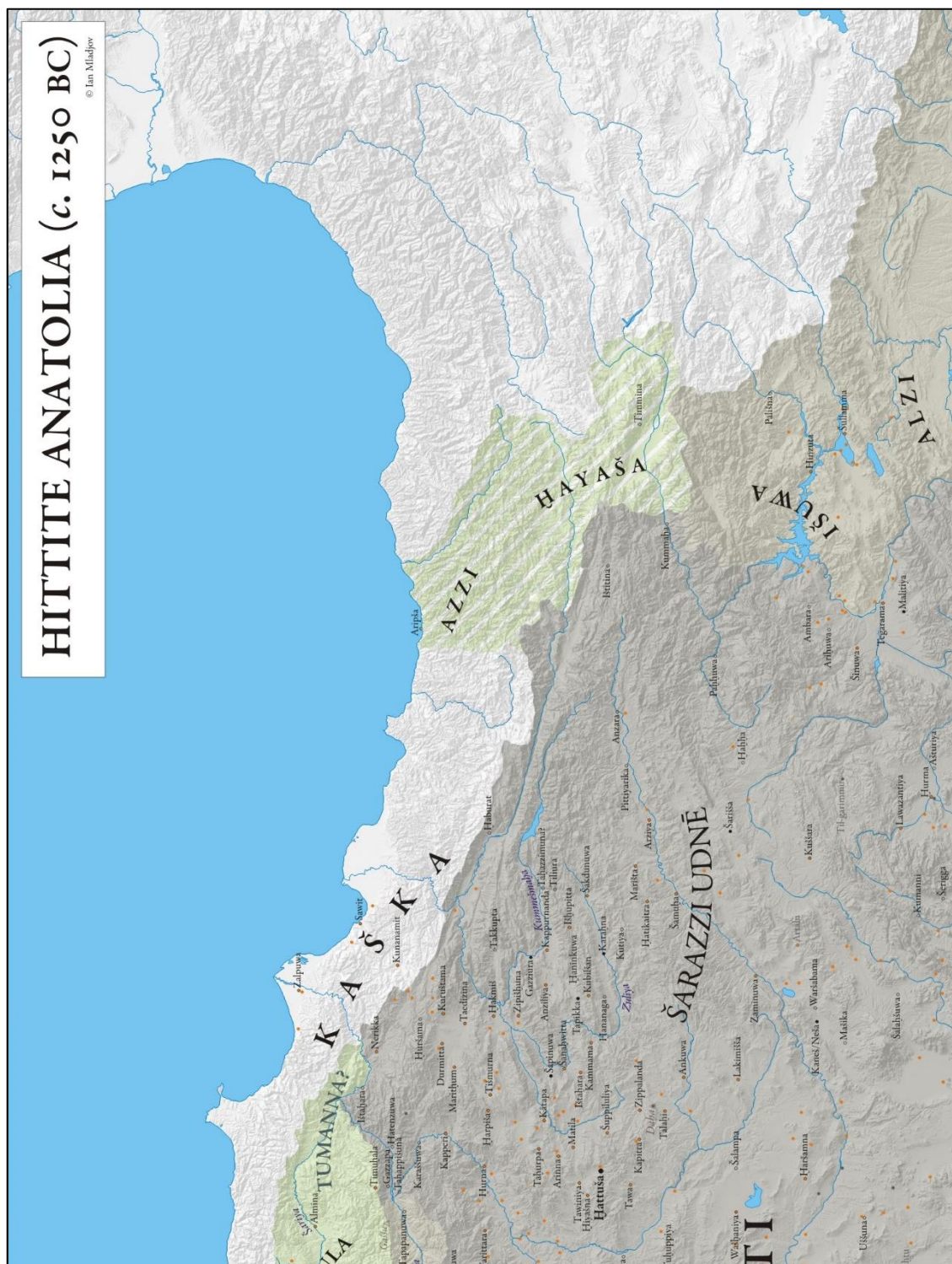


Fig. 2. Carte géographique des pays et des villes du Nord-Est du continent anatoliens au IIe millénaire av. J.-C. (Ian Mladjov 2015).



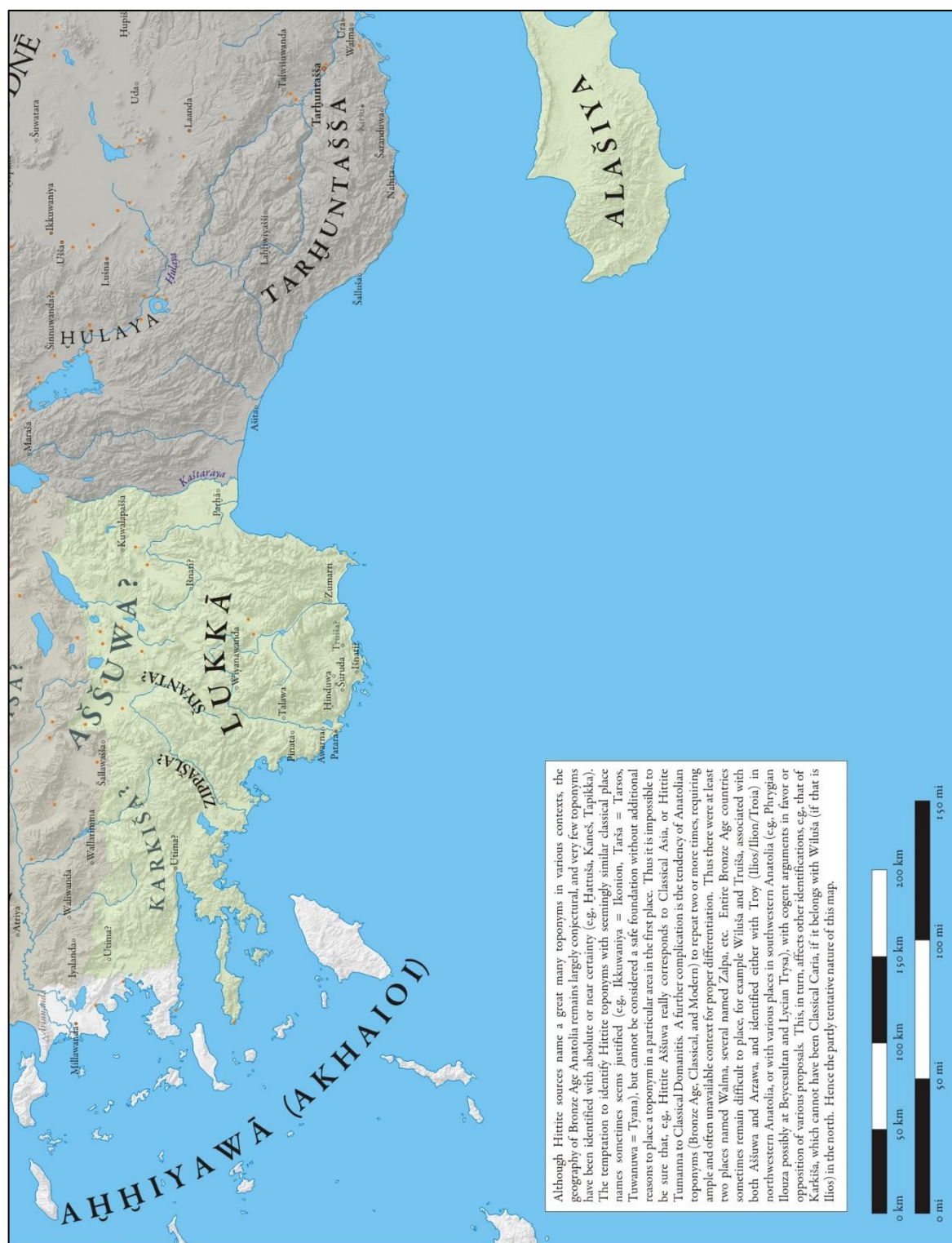


Fig. 4. Carte géographique des pays et des villes du Sud-Ouest du continent anatoliens au IIe millénaire av. J.-C. (Ian Mladjov 2015).

		Mursili II	Muwa II	Urhi Teshup	Hattu III	Tud IV	Arnu III
		Ah-hi-ya-wa-a					
	CTH 61,I	Ah-hi-u-					
	CTH 61,II						
	CTH 105					Ah-hi-ya-u-wa-ya	
						Ah-hi-ya-u-wa-as-si	
	CTH 147	A-a[h-hi-y]a-a					
		A-ah-hi-ya-a					
	CTH 181		[Ah-h]i-ya-wa-a				
			Ah-hi-ya-wa-a				
			Ah-hi-ya-wa-a				
	CTH 183			Ah-hi-ya-wa			
				Ah-hi-ya-[wa			
					Ah-hi-ya-wa		
	CTH 209,12						
	CTH 209,16					Ah-hi-ya-u-wa	
	CTH 209,17			A[h-hi-ya-wa]			
	CTH 211,4					Ah-hi-ya-u-wa	
	CTH 214,12,A			Ah-hi-ya-w[a			
	CTH 214,12,B					Ah-hi-ya-wa-ma	
	CTH 214,12,C			Ah-hi-y[a-wa-(a)		Ah-hi-ya-wa	
	CTH 214,12,D			Ah-hi-ya-w[a]			
	CTH 214,12,E						
	CTH 214,12,F					Ah-hi-ya-u-wa	
	CTH 214,16						
	CTH 243,6						
	CTH 570,1	Ah-hi-ya-wa-kan				Ah-hi-ya-u-wa-a	
		Ah-hi-ya-wa-a-ya-kan					
	CTH 570,2	Ah-hi-ya-wa-x					
	CTH 571,2	Ah-hi-ya					
	CTH 572,1	Ah-hi-ya*					
	CTH 572,2	Ah-hi-ya-w[a					
		Ah-hi-ya-wa]					
	CTH 581					Ah-hi-ya-u-wa-wa	

Fig. 5. Tableau des différentes graphies du terme Ahhiyawa en relation avec la chronologie des textes
(Réalisation personnelle)

	Mursili II	Muwa II	Urhi Teshup	Hattu III	Tud IV	Arnu III
CTH 61,I	<u>LUGAL KUR</u>					
CTH 61,II	<u>LUGAL KUR</u>					
CTH 105					<u>LUGAL KUR</u> ???	
CTH 147	LÚ URU LÚ URU					
CTH 181		LUGAL [??] KUR URU KUR				
CTH 183			LUGAL KUR URU LUGAL KUR URU			
CTH 209,12				LUGAL		
CTH 209,16					???	
CTH 209,17			LUGAL KUR			
CTH 211,4					LUGAL KUR	
CTH 214,12,A			KUR URU			
CTH 214,12,B					???	
CTH 214,12,C					LUGAL KUR URU	
CTH 214,12,D			LUGAL KUR URU LUGAL KUR URU			
CTH 214,12,E					???	
CTH 214,12,F			LUGAL KUR KUR URU			
CTH 214,16						
CTH 243,6					KUR	
CTH 570,1	URU URU KUR					
CTH 570,2	LÚ KÚR LÚ URU					
CTH 571,2	LUGAL KUR [??K]UR LÚ.MES					
CTH 572,1						
CTH 572,2						
CTH 581					KUR	

Fig. 6. Tableau des différentes mentions associées au terme *Ahhiyawa* en relation avec la chronologie des textes (Réalisation personnelle)

